sait dans un tourbillon. Le populaire, ainsi crossé, pourtant ne regimbait pas... — Encore des hôtes pour le Château... Or le Château était tout son profit, force écus de six livres, voire de beaux louis d'or, tombant dans son bas de laine.

Le Château !... Ce n'est plus même une ruine, mais quelque chose de bâtard et de déshonoré.

En vérité, la philanthropie serait-elle vertu moins estimable, si elle daignait ne s'attaquer point aux demeures historiques? L'ancienne résidence de François Ier, où le Roi-Chevalier avait inscrit, comme à Chambord, à l'entour des salamandres flambantes, sa devise énigmatique: *Nutrisco et Extinguo*, que Messire Jacques Androuet du Cerceau célèbre élogieusement dans son *Estat des plus excellens bastimens de France*, a été transformé, par notre démocratie utilitaire, en asile de vieillards et dépôt de mendicité. Rien ne subsiste plus des orgueilleuses décorations prodiguées, sous Henri II, par Philibert Delorme, aux deux corps de logis. Seule, la chapelle mutilée conserve des restes de modillons sculptés, et les bandeaux de la voûte d'entrée s'appuient encore sur une corniche ornée d'entrelacs et de rinceaux... *Etiam periere ruinæ.*

Soyons équitable cependant, l'œuvre dévastatrice était commencée dès avant la Révolution, et le sieur Oppenort, directeur général des bâtimens de Mgr le duc d'Orléans, doit en porter la responsabilité.

Par lettre patente du mois de janvier 1630, en effet, Louis XIII avait donné en apanage le duché de Valois à Gaston d'Orléans, son frère.

Alors, Villers-Cotterets retrouva les jours de splendeur autrefois vécus à l'époque carolingienne. En septembre 1664, Molière et sa troupe vinrent, au château, donner la seconde représentation des deux premiers actes de *Tartuffe*. Grand chasseur, le Régent, surtout, s'engoua d'une particulière dilection pour l'ancienne résidence royale, dont les forêts, toutes proches, de Guise et de Retz offraient mille ressources à son amour de la vénerie.

A vrai dire, il n'y courut pas seulement le cerf ou le sanglier. Les murailles de François Ier abritèrent souvent les scandaleuses orgies baptisées *Nuits d'Adam* par le cardinal Dubois, à cause de la tenue simplifiée des acteurs.

Plus tard, quand Louis XV s'en fut à Reims vers son cou-

ronnement, il s'arrêta deux jours à Villers-Cotterets et, deux jours durant, le vin coula des tonneaux pour qui voulait y boire des montagnes de victuailles s'engouffrèrent dans les estomacs paysans.

Un inventaire, daté du 11 mai 1759, et dressé par les soins de Me Petit, notaire, nous a conservé l'état du mobilier « garnissant les lieux et celui des communs. » Il nous fournit d'intéressantes précisions sur l'opulence des demeures princières au milieu du XVIIIe siècle, luxe bien indigent, en vérité, et dont rougirait aujourd'hui le moindre de nos parvenus.

L'appartement le plus riche, la chambre ducale, à l'aile gauche du rez-de-chaussée, possède « une couchette à la polonaise, un fauteuil en brocatelle vert et or, deux en tapisserie de point d'Angleterre, soie et argent, un canapé et ses carreaux (coussins) de brocart or et soie, cinq pièces de tapisserie représentant l'histoire de Scipion. »

Le cabinet de travail qui s'y trouve attenant contient « une pendule de Thiourt l'aîné, dans sa boîte peinte en vert, un bureau long de six pieds en bois violet avec ornemens de bronze doré, deux fauteuils en maroquin vert, quatre bergères et quatre chaises en damas vert, les rideaux en taffetas vert. »

Quant au grand « salon de compagnie, » il est meublé « d'une garniture de feu en bronze doré, d'une pendule de Debeu à fleurs émaillées, d'un lustre à six bobèches en cristal de Bohême, quatre girandoles de grenailles, deux commodes à la reine, en bois violet satiné, une table de marbre seracolas, trois trumeaux sur la cheminée et, entre les fenêtres, un canapé à trois places, huit bergères, douze chaises couvertes en moire rayée à colonnes cramoisies et dessins flambés, les rideaux de même, trois tables de jeu et trictrac et un paravent à six feuilles couvert de toiles à fleurs. »

Le total de la prisée « avec les habits de comédie trouvés dans une armoire » est évalué par le tabellion soissonnais à 66 810 livres.

Il est vrai que la bibliothèque peu fournie, l'argenterie, les bijoux ni les tableaux ne sont compris dans cette somme. N'importe, en leurs appartemens du château ou leurs mansardes des communs, plus modestement garnies encore, les familiers du prince et les gens de sa Maison, le marquis de Barbanson, MM. de Montchenu, de Boisandré, de Scillouette, le chancelier

Marsolan, le contrôleur de la bouche Chaux, voire les simples porteurs de livrée, le suisse Émery, le courrier Lafontaine, le cocher Delahaye devaient se trouver parfois médiocrement logés.

Au moment où Carmontelle prenait ses fonctions, le maître de Villers-Cotterets, premier prince du sang de France, était S. A. S. Louis-Philippe, premier du nom, Duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Nemours, de Montpensier et d'Étampes, Comte de Vermandois et de Soissons, Marquis de Coucy, etc.

Ce petit-fils du Régent frisait la quarantaine. Né d'un père dévot et réfugié en religion, beaucoup plus que son lignage français, il rappelait sa mère, la feue princesse Marie-Jeanne de Bade, grand, gros, robuste, le teint coloré, joufflu, déjà bouffi et insatiable mangeur. « Il était Allemand de pied en cap, écrit la baronne d'Oberkirch, brave prince, mais bien nul, » et Mme de Genlis, qui l'approcha fort, surenchérit, la bonne langue : « Il était très faible, ne savait rien juger par lui-même et ne voyait que par les yeux des autres. »

Avec cette figure de poupon gras, son apathie d'intelligence, il était difficile au pauvre duc de paraître spirituel. Son expression semblait plutôt bonasse, mais comme il s'agissait d'un fils de France, on s'accordait à la trouver « réfléchie. » D'ailleurs, cette indigence d'esprit et d'imagination ne l'empêchait pas, affirme d'Argenson, de se montrer « ferme, de bon sens, juste, droit, et haut comme le doivent être les princes ; » excellent homme au total, humain, charitable (le chiffre annuel de ses aumônes dépassait trois cent mille livres), plein de cœur et naïf en amour...

Suivant l'usage, le « gros Philippe » s'était marié de bonne heure : mariage d'amour qui devait mal tourner. Il avait épousé sa cousine, cette princesse Henriette de Bourbon-Conti, dont les dévergondages étonnaient la cour de Louis XV, cependant mal commode à scandaliser, et qui, selon le mot de la duchesse de Tallard, « avait trouvé moyen de rendre indécent jusqu'au mariage. »

Aussi, lorsque l'impudique était morte, son désabusé mari ne l'avait-il pleurée que très relativement. Il avait pris le deuil, d'un cœur léger, en la compagnie avouée de Mademoiselle Marquise ou plutôt Le Marquis, de la Comédie Italienne, section du corps de ballet et, disaient ses bonnes camarades,

jadis écaillère. La maîtresse s'était montrée plus fidèle que la femme légitime. A défaut de passion, elle avait entouré son amant d'un tendre lacis de prévenances. Accueillante et serviable, de caractère facile et gai, la fine mouche s'était assurée de précieux appuis parmi les familiers du Palais-Royal. Elle trouvait son compte à cette diplomatie et, sans grande beauté, petite et noiraude, l'air d'un « pruneau habillé, » s'était fait donner hôtel, rue de Grammont, au coin du boulevard, castel et seigneurie à Villemonble.

En retour, il est vrai, elle octroyait à son gros Philippe deux fils qui seront d'église: l'abbé de Saint-Phar et l'abbé de Saint-Albin, avec une fille, plus tard Mme de Brossard et femme d'un maréchal de camp.

De plus, l'ancienne danseuse avait inspiré à son adorateur la passion du théâtre.

On sait l'importance qu'avaient alors prise les spectacles de société. Au siècle précédent, Mme de Maintenon ayant donné l'exemple, Mme de Pompadour, reprenant à son compte la nouveauté, avait dressé ses portans. Son théâtre des *Petits Cabinets* fit merveille. Jeux de favorite ont des imitateurs : on donne la comédie, nous apprend M. Joseph Turquan, chez le prince de Conti, chez le duc d'Ayen, le duc de Vaujours-La Vallière, le duc de Coigny, le duc de Nivernois, le duc de Duras, chez la marquise de Livry, chez Mme de Marchais, chez la duchesse de Mazarin... « Chaque grande maison a théâtre à la ville, théâtre à la campagne et presque toujours un ou plusieurs auteurs attitrés, dont les compositions alternent avec le répertoire, ministres des plaisirs littéraires qui fabriquent à volonté prologues, épîtres dédicatoires, comédies, opéras, tragédies (1). »

Cette « folie, » cette « contagion » plus que personne avait gagné le Duc d'Orléans. Il se fait construire une salle à Bagnolet, une autre faubourg Saint-Antoine, une troisième faubourg du Roule et semble convaincu que l'homme et la femme ne sont mis au monde que pour figurer sur des tréteaux. Clermont avait Laujon, et Maurepas, Sallé; il eut Collé, son secrétaire, pour fournisseur habituel. Ce n'était pas un délicat, et la verve gauloise de son protégé, son penchant à la grivoiserie flattaient ses goûts pour la gaillardise. La *Tête à Perruque*,

(1) M. Victor du Bled, *la Comédie de société au XVIIIe siècle.*

la *Vérité dans le Vin*, le *Galant escroc*, la plupart des pièces qui composent le *Théâtre de société*, furent ainsi représentées à Bagnolet ou à Villers-Cotterets. Monseigneur ne dédaignait pas d'y tenir son rôle et de monter sur les planches. Il excellait, paraît-il, dans les rôles de paysan « qu'il jouait fort rondement, avec beaucoup de naturel. »

La débonnaire Altesse coulait ainsi des jours heureux et son bonheur eût été sans égal si la désobligeance mondaine ne l'avait contrarié.

Peu de femmes acceptaient ses invitations si largement prodiguées. La grâce de leur sourire n'égayait pas Villers-Cotterets et, tristement, le pauvre duc se sentait mis en quarantaine. La présence de M^lle^ Le Marquis éloignait ces dames de la « bonne compagnie. » Ce n'est pas, grand Dieu, que leur vertu s'offusquât d'une liaison irrégulière. Sans révolte, leur pudeur acceptait à Versailles bien d'autres compromissions. Mais ici, la favorite n'était pas *née*, et l'amant n'avait point songé à trouver un Guillaume du Barry pour décrasser sa roture. Or, ce qu'une personne de qualité devait souffrir ou considérer chez une égale, elle ne pouvait, en conscience, le supporter d'une « créature » et d'une « fille de rien. » Aussi, celles qui consentaient à se commettre, M^mes^ de Beauvau, de Grammont, de Ségur, de Luxembourg, dépitées « de perdre les agrémens et l'utilité qu'on rencontre dans la société des grands, » avaient-elles conçu le projet de *décazaner* le prince et de lui chercher des complaisances mieux accordées à son rang.

Les circonstances favorisèrent un si louable dessein. A l'Ile-Adam, chez le prince de Conti, l'arbitre des élégances intellectuelles et mondaines, Philippe d'Orléans rencontra M^me^ de Montesson.

« Notre siècle, a écrit Chamfort, a produit huit grandes comédiennes, quatre de théâtre, et quatre de la société. Les quatre premières sont M^lle^ d'Angeville, M^lle^ Duménil, M^lle^ Clairon et M^me^ Saint-Huberti; les quatre autres, M^me^ de Montesson, M^me^ de Genlis, M^me^ Necker et M^me^ d'Angivilliers. » Sans doute, en égalant à l'illustre tragédienne, créatrice de Zulime et de Sémiramis, celle dont nous devons maintenant tracer un rapide portrait, l'amer et mordant satirique évoquait-il un souvenir de ses humanités? Comme l'empereur Auguste, en effet, Charlotte-Jeanne Béraud de la Haye de Riou, marquise de Montesson,

joua merveilleusement la farce de l'existence. Au suprême degré, elle posséda la science du monde et de la vie. La sienne est un chef-d'œuvre de raison calculée ; de remarquables facultés d'intrigue, une souplesse exempte de préjugés, la dextérité la plus réfléchie, aidée par la connaissance des vices de son temps, en assurèrent la réussite triomphale.

De noblesse problématique et de médiocre fortune, elle n'est cependant pas de ces beautés souveraines, une Montespan, même une Pompadour. Un dessin de Belliard, au Cabinet des estampes, nous montre les traits menus d'un visage chiffonné où proémine un nez trop long. Les yeux, il est vrai, largement fendus, sont expressifs, et les dents, qui paraissent superbes, se laissent volontiers apercevoir entre des lèvres bien dessinées et un peu renversées. Mais, si le minois apparaît insignifiant, la volonté se trouvait robuste et trempée pour le combat.

Toute jeunette, Jeanne-Charlotte est résolue à parvenir. Elle a déjà la mentalité de ces effrontées « arrivistes » féminines, déterminées à tout. A dix-sept ans, « pour le nom et pour le bien, » elle épouse le marquis de Montesson presque octogénaire et un tantet en enfance.

La voilà marquise authentique, compagne d'un vieillard peu gênant et riche à 80 000 livres de revenus.

C'est le siècle des *salons* : point de situation mondaine sans un cénacle littéraire. La nouvelle mariée s'ingénie, convoque des écrivains, recrute des applaudisseurs. A l'hôtel de Montesson, on lit des vers, on joue la comédie, on improvise l'à-propos, on cultive la *breloque* et la *facétie chamberlane*. On y donne aussi des concerts, Honavre se met au clavecin, Albanèze roucoule la romance. Entre temps, la marquise apprend la musique et s'exerce à la harpe. Hélas ! en dépit de ses efforts studieux, elle se montre pitoyable élève et quand elle paraît en public, c'est Danyau son professeur qui joue dans la coulisse, durant qu'elle mime sur la scène « des airs de physionomie chromatique et des regards de sainte Cécile amoureuse. »

Enfin, ô consécration ! elle est invitée chez le prince de Conti, y « enguirlande » le Duc d'Orléans.

M^me^ de Genlis, qui déteste sa *tantâtre*, tout en la ménageant, lui dénie jusqu'à son talent d'actrice. Sans trop se fier aux dithyrambes intéressés de Grimm et de Collé, il faut admettre cependant qu'il était réel et que le rôle de Pomone servait bien

ses moyens, puisqu'elle fit incontinent la durable conquête de son admirateur.

Ce n'est point ici le lieu de raconter la comédie de *platonisme* qui commença dès lors, entre la redoutable jouteuse et le « Gros Père, » si facilement subjugué; le chef-d'œuvre de diplomatie et de rouerie féminines qui aboutit au mariage secret du 28 juillet 1773. M. de Montesson avait rejoint ses aïeux, et la pauvre Le Marquis s'en était allée vers d'autres consolations, dorées pour elle par un adieu de deux millions.

M^me^ de Genlis a narré par le menu ce prodigieux manège avec une acrimonie où se mélangent également les jalousies de la femme et les rancœurs de l'envie. Cette autre grande ambitieuse admirait le tour de force et appréciait son exécution; elle ne concevait pas, l'ayant essayé, de ne point l'avoir réussi

Le portrait qu'elle nous a laissé doit être retouché. M^me^ de Montesson avait peut-être une épaule plus haute que l'autre, son teint pouvait être brouillé, elle s'est montrée, sans doute, avare, dure aux siens, sèche, égoïste et personnelle; son théâtre, — car la dame se piquait d'écrire, — nous apparaît sentimental et vide, larmoyant et puéril; elle ne dut pas être, elle ne fut certainement pas l'ignorante sans esprit, ni talens, la glorieuse un peu niaise, que nous présente sa trop acerbe rivale. Telle, la partie lui eût échappé, qu'elle a gagnée avec une incomparable maîtrise. Trop de compétitions l'environnaient, avides à profiter de sa moindre défaillance. Son adresse, son tact infini, sa cautèle méfiante, surent déjouer toutes les embûches. Figure intéressante à pénétrer, nature positive, femme de tête et de gouvernement, elle eut le génie de la domination insinuante et douce. Si la postérité a le droit de juger peu sympathique cette émule de M^me^ de Maintenon, elle doit rendre hommage à sa haute intelligence. Nous allons la voir à l'œuvre dans la suite de ce récit.

III

Lorsque Carmontelle arriva à Villers-Cotterets, l'astre de M^lle^ Le Marquis n'était pas encore éclipsé, mais l'ascension de sa rivale commençait déjà. Il se tourna aussitôt vers le soleil levant.

Le Duc d'Orléans était heureux. Depuis qu'on lui soupçon-

nait des « intentions » sur la marquise, le beau monde, enfin, revenait au château. Invoquant la « décence, » il invita son amie à rester à Villemomble. Fort affairée, toute cette fleur de noblesse s'employait à favoriser ses amours. Dieu soit loué ! le prince avait repris conscience de soi-même. Sûrement, cette petite Montesson ne serait qu'une « passade. » Pour quelle élue définitive allait-elle tirer les marrons du feu? — Et, très minaudière, la foule des « honnestes dames » luttait d'œillades et d'agaceries.

Aussi n'étaient-ce que fêtes succédant aux fêtes et, naturellement, comédie après comédie. Le chevalier de Chastellux, qui vint à Villers-Cotterets vers cette époque, écrit à M^lle^ de Lespinasse qu'en quatre jours, il entendit six lectures de pièces. Carmontelle, dont le débit était parfait, se taillait des triomphes. Sa position demeurait néanmoins fort subalterne. Il ne mangeait pas à la « grande table, » celle des princes, prenait ses repas avec la Maison, mais après dîner, quand le théâtre chômait, on appelait l'amuseur au salon pour mieux distraire la compagnie.

L'habile homme s'y entendait à merveille, il possédait tant de cordes à son arc!

Là, tout en savourant des glaces, l'ex-apprenti-savetier amorçait et dirigeait la conversation.

On a, tour à tour, exalté ou dénigré outre mesure les manières et le *bon ton* du XVIII^e^ siècle. Pour les uns, la société d'alors résume toute la courtoisie, tout le savoir-vivre et toutes les grâces françaises; les autres, d'accord avec M^me^ du Deffand, lui contestent jusqu'à la simple politesse, ne voient dans son urbanité prétendue qu'un vernis vite écaillé sous la poussée des appétits. Nous ne trancherons pas un aussi grave débat. Quoi qu'il en soit, constatons, avec les contemporains, que Carmontelle réussit très vite à établir sa réputation de causeur. On les trouve unanimes à louer l'agrément de ses boutades, leur originalité, leur gaîté douce et piquante. Surtout, il excellait adroitement à provoquer la riposte, possédait l'art suprême de faire briller autrui. Or n'est-il pas de plus grande preuve d'esprit, dans son état, que de contribuer à mettre en valeur celui du voisin?

Quand il ne charmait pas son auditoire par la parole, il lui montrait la lanterne magique.

C'était, il est vrai, une lanterne magique de son cru et fort perfectionnée, qui rappelle les ombres chinoises remises à la mode, il y a une vingtaine d'années, par Rodolphe Salis, de joyeuse mémoire. Cela s'appelait des *panoramas*. Derrière un transparent, l'industrieux opérateur découpait des silhouettes, peignait à la détrempe des paysages appropriés, sur du papier très fin et disposé sur des châssis successifs. Le tout lui servait à composer des tableaux mouvans, des scènes d'actualité humoristiques, qu'il déroulait ensuite aux yeux du spectateur. Certains de ces panoramas eurent jusqu'à cent soixante pieds de long, et l'illustre assemblée s'en déclarait ravie.

Enfin, et c'est à ce titre surtout qu'il vaut de nous intéresser, Carmontelle continuait à Villers-Cotterets ou à Saint-Cloud durant la belle saison, au Palais-Royal pendant l'hiver, la précieuse collection de portraits que nous l'avons vu commencer à Dampierre et si bien continuer à Wesel.

Un autre familier de M^me^ de Montesson, Grimm, va les signaler à notre curiosité : « M. de Carmontelle, écrit-il le 1^er^ mai 1763, dans sa *Correspondance littéraire*, a fait, depuis plusieurs années, des recueils de portraits dessinés au crayon et lavés en couleurs et à la détrempe. Il a le talent de saisir singulièrement l'air, le maintien, l'esprit et la figure. Il m'arrive tous les jours de reconnaître dans le monde des gens que je n'ai jamais vus que dans ces recueils. Ces portraits de figure, tous en pied, se font en deux heures avec une facilité surprenante. Carmontelle est ainsi parvenu à avoir le portrait de toutes les femmes de Paris, de leur aveu. Ces recueils, qu'il augmente tous les jours, donnent aussi une idée de la variété des conditions des hommes et des femmes de tout état, depuis Mgr le Dauphin jusqu'au frotteur de Saint-Cloud. »

Le spirituel chroniqueur n'exagère pas. Cette collection unique et qui devait se continuer jusqu'en 1789, constitue pour l'historien du XVIII^e^ siècle la plus inappréciable « illustration » de la haute société du temps. On y trouve, croqués sur le vif, les visages et les expressions, les gestes et les attitudes ; dans les portefeuilles de Chantilly, qui la contiennent, revit toute cette époque brillante, légère, étourdie, attirante infiniment, avec toutes ses élégances, quelques-unes aussi de ses trivialités.

Depuis que la marquise l'avait réconcilié avec la *bonne com-*

pagnie, le Duc d'Orléans, sous son influence, se prodiguait en réceptions. Le Palais-Royal, Saint-Cloud, Villers-Cotterets ne désemplissaient plus d'invités. Une cour s'était reformée autour du premier prince du sang, sémillante, ardente au plaisir et volontiers frondeuse. En outre, fidèle aux traditions de sa famille, obéissant d'ailleurs aux suggestions de l'aimée, il protégeait les artistes et les littérateurs, les accueillant et les pensionnant avec libéralité.

Tout ce monde, petit ou grand, défilait devant Carmontelle et posait volontiers sous son crayon. Les modèles, pour la plupart, s'estimaient flattés de figurer dans cette galerie déjà fameuse et destinée à s'augmenter encore. Aussi, que de détails pittoresques à glaner, quelle mosaïque de types divers, de personnalités multiples, depuis l'Altesse Royale, jusqu'aux gens de service, en passant par le grand seigneur, le prélat, l'officier, l'abbé de cour, l'homme de lettres, le musicien, le financier ou le comédien !

Voici le Dauphin, fils de Louis XV, le pieux héritier de la couronne, dont la mort prématurée fera, sauf à son père, couler tant de larmes; le prince de Condé, le duc de Penthièvre, les princesses de Hesse-Darmstadt, si chères à Marie-Antoinette, qu'on trouvera leurs portraits sur elle, durant la marche au supplice; plus loin, des officiers de la maison du Roi : le marquis d'Ecquevilly, commandant du Vautrait, dans son habit de vénerie, bleu galonné d'or, à gilet rouge et culotte amarante : des hommes de cour, le duc de Céreste-Brancas, le comte de Croix, le marquis d'Anézaga : des diplomates et des magistrats : La Live, Marigny, Sénac de Meilhan, le chevalier de Valois : des prélats et des gens d'église : Mgr de Bourdeilles, évêque de Soissons, Mgr de Roquelaure, dernier évêque de Senlis, trépassé centenaire sous la Restauration, le Père Frisi, barnabite et géomètre, les abbés de Ligondés, Le Cren, de Voisenon, l' « écrivain colifichet, » qui fut pourtant de l'Académie française et qu'épouvante son confrère, le fougueux abbé Xampi, suivant Lédans, « vraie gibelotte de soufre sautée dans l'esprit-de-vin. »

Tout un essaim fleuri de grandes dames les accompagne. C'est l'époque du chiffonné dans les costumes, des robes *volantes* à corsage ajusté, de la troussure de la jupe sur les reins, d'une tentative de remplacement des grands paniers à

coudes ou à *guéridon* par le demi-panier ou *considération*.

Salut à ce pimpant tourbillon : coiffées par Gardanne ou Léonard, habillées par Mlle Bertin, en robes de « soupirs étouffés » ornées de « regrets superflus, » les rubans en « attention marquée, » frisées en « sentimens soutenus, » avec un bonnet de « conquête assurée » toute la carte du Tendre, leur froufroutante théorie défile sous nos yeux : la princesse de Lamballe, marquée pour la guillotine, les duchesses de Chevreuse et de Lauzun, Mme de Séran, si belle et si pudique, « qui faillit réconcilier Louis XV avec la vertu, » la comtesse de Boufflers « idole » du prince de Conti, Mme du Tartre, coquette et si jolie, « mariée à un pauvre homme, » Mlle de Bernay, l'altière duchesse de Grammont et Mme de Saint-Amarante, qui rachèteront toutes deux la légèreté de leur conduite par leur intrépidité sur l'échafaud révolutionnaire.

Attaché à la maison d'Orléans et vivant de ses largesses, c'est naturellement l'entourage immédiat du prince, ses familiers et ses compagnons ordinaires, que Carmontelle a croqués le plus volontiers comme le plus aisément. Par lui, nous pénétrons l'intimité du Palais-Royal, celle des maîtres et des serviteurs, car son éclectisme ne dédaigne pas souvent de portraire jusqu'à l'antichambre. Sous l'habit de Saint-Cloud (1), ou de Villers-Cotterets (2), le vicomte d'Adhémar et le comte de Durfort, colonel de Chartres-Infanterie, l'ignorant comte de Blot, le comte de Croix, « l'invalide de Cythère, » le mélomane chevalier de Clermont ou la marquise du Crest, « la petite merveille, » belle-sœur de Mme de Genlis, voisinent avec Son Importance M. Poisson, premier valet de chambre, le négrillon Auguste et le suisse Beller, rival du fameux Bousk de Versailles.

Pourtant, en dépit de leur intérêt, ces portraits ne valent point, pour nous, ceux des savans, des écrivains ou des artistes, qui ont laissé dans l'histoire la trace de leur génie.

Passons sur Naigeon, le *singe* de Diderot, sur La Beaumelle et sur Saurin ; mais voici Rameau et Monsigny, Louis Racine et Buffon, d'Holbach et Beccaria, Sophie Arnould, avec son émule, Mlle Chevalier, l'*Armide* idéale, à la stature de virago,

(1) Rouge, à brandebourgs et filets d'or, gilet, culotte et bas noirs. C'est un habit de vénerie.

(2) Vert, galonné d'or et de blanc, les basques à retroussis blancs,

imposante et massive; voici Garrick, le grand acteur, et Laurence Sterne, l'auteur de *Tristram Shandy*, du *Voyage sentimental*, le « Rabelais anglais, » long, maigre, dégingandé et franc original; surtout, voilà Mozart, âgé de sept ans, saisissant profil enfantin, au front puissant, au regard attentif et réfléchi, pris au clavecin chez la comtesse de Tessé, entre son père Léopold et sa sœur Marie-Anne, durant la « saison » qu'ils vinrent donner à Paris.

Nous savons à quel point Carmontelle était un peintre sincère et sa vision combien fidèle. Le témoignage de Lédans vient ici confirmer les assertions de Grimm. « Il est impossible, dit-il, d'avoir une conservation plus précise de la personne elle-même. On les voit, on leur parle, on est avec eux. Cela est sans prix pour qui sait vivre dans le passé. »

Cela est sans prix, en effet. Sans le soupçonner, Carmontelle travaillait pour la postérité, à laquelle il apporte d'inestimables documens. Certains de ses croquis sont une révélation.

Nous connaissons aussi comment il procédait; son portrait par lui-même nous l'apprend. L'après-dînée, si l'on ne répète pas, durant que parfilent à rage, selon les exigences de la mode, tant de belles en grand corps, que le *pharaon* ou le *biribi* vont leur train, le lecteur de M. de Chartres se met à l'œuvre. Son modèle est là, devant lui. Il note ses habitudes de corps, ses attitudes coutumières. Maintenant, de la main gauche, la feuille sur laquelle il travaille, il tient de la droite un porte-crayon emmanché de sanguine et de graphite. Avec le crayon rouge, il modèle les chairs, le visage et les mains; avec le noir, il figure les vêtemens. A portée de sa main, un verre d'eau, une boîte d'aquarelle et des gouaches pour aviver, au besoin, son dessin par quelques rehauts de couleurs. La séance dure en général une heure et ne dépasse jamais deux.

Évidemment, un critique d'art sévère relèverait dans ces figurines bien des incorrections, force erreurs ou négligences de trait; ces éternels profils sont monotones, les proportions ne sont pas toujours rigoureusement observées, les membres, parfois, s'attachent mal et, sous les vêtemens qui les couvrent, les corps souvent manquent de solidité. D'accord, et pourtant certains de ces portraits très poussés, ceux notamment de M^me^ du Tartre, de Sterne, de la comtesse de Pons Saint-Maurice, témoignent que ces défauts sont moins imputables à l'insuffi-

sance de Carmontelle qu'à la grande hâte avec laquelle il devait expédier sa tâche. En revanche, on ne peut méconnaître l'art véritable qu'il apporte à composer ses tableautins, adaptant les accessoires aux personnages, complétant en quelque sorte leur physionomie par le décor dont il les enveloppe. On reconnaît ici l'ordonnateur insigne des pompes du grand monde, le metteur en scène accompli qu'on ne prenait jamais au dépourvu. Ses intérieurs d'appartement sont merveilleux de goût et d'élégance: lambris aux tentures damassées, tables, chaises, fauteuils, guéridons, *obligeantes* et *bonheurs du jour*, attestent le talent de ces grands décorateurs, les François Leleu, les Carlin, les Riesener, les Œben, les Beneman. Et quel accord parfait entre le costume et le mobilier; habits de cour et robes à falbalas, garnitures, broderies, dentelles, rubans prodigués en bouquets multicolores sur la poudre des cheveux, sur les corsages, autour des jupes; dans quel délicat ensemble s'harmonise la parure des corps et celle des logis!

Toutefois, ce que préfère Carmontelle, ce sont les fonds de plein air, parcs somptueux aux grands escaliers de marbre, avec treillages et berceaux, quinconces, boulingrins, vasques et naumachies, temples dédiés à l'amour, ruines d'une antiquité naïve, toute cette nature arrangée où s'est complu le XVIII^e^ siècle et que semblent encore traverser comme des souvenirs de l'*Astrée*. Là, parmi ces paysages enchantés, sous des ciels d'or et de pourpre, dans la lumière tendre des soirs, il aime le plus volontiers à camper ses personnages fringans et pomponnés, d'allure tant désinvolte, l'air si joyeux de vivre. Hélas! encore un peu de temps, et ce sera, pour eux, le réveil brutal, l'atrocité des vengeances sans merci, l'ignominie des geôles, les massacres, la guillotine et, pour les moins infortunés, la marche douloureuse, l'étape lamentable sur tous les chemins d'exil!

IV

Cependant, M^me^ de Montesson poursuivait son entreprise. En dépit de son rang, n'ayant jamais été gâté des femmes, le Duc d'Orléans ignorait leur astuce. Tombé dans les mains d'une rusée coquette, il ne manqua point d'en devenir le jouet. « Le mariage est un piège que la nature nous tend, » dira un jour Schopenhauer : dans le filet matrimonial où il était engagé, le

pauvre prince s'empêtrait chaque jour davantage. La marquise menait un siège insidieux, tenant son rôle avec maîtrise, surexcitant la jalousie de son galant, aiguillonnant ses désirs de vertueux refus et de scrupules pudibonds, l'exaltant tour à tour et le désespérant.

Pour mieux circonvenir sa dupe, elle l'avait environnée de ses créatures : la présidente de Gourgues, pédante et vaporeuse, la princesse de Chimay, la marquise de Livry. Tout un escadron d'adorateurs papillonnait à l'entour : le chevalier de Jaucourt, dit *Clair de Lune*, le chevalier de Coigny, un « Mimi, » paraît-il, fort séduisant, le comte de Chabot, le marquis d'Estrehan, confident et directeur de maintes intrigues mondaines; contraste voulu d'où ressortaient davantage les chastes mérites de « l'Immaculée. »

Désormais, à Bagnolet comme à Villers-Cotterets, c'en est fini des spectacles décolletés et des parades grivoises. Collé, disgracié, ne fera plus au château que de rares apparitions. Bons pour une demoiselle Le Marquis, le gros rire et les plaisanteries salées; M^me^ de Montesson, fondant son empire sur la respectabilité, prétend qu'on s'amuse dans les formes.

Sur le théâtre d'Orléans, on joue maintenant le drame sentimental, le larmoyant *Beverley*, adapté, d'Édouard Moore, dont s'est entichée la *sensible* marquise; on interprète les chefs-d'œuvre classiques, le *Misanthrope* où triomphent M^me^ de Blot, dans Célimène et le comte de Pons, dans Alceste. A condition qu'elles soient « décentes, » M^me^ de Montesson s'aventure encore aux nouveautés : *Rose et Colas*, le *Déserteur*, *Aline reine de Golconde*. Elle y fait acclamer une voix menue, mais agréable, et d'ailleurs Sedaine et Monsigny ont reçu la consigne de la couvrir d'éloges aux répétitions, de ne jamais la reprendre qu'en tête à tête. Ne faut-il pas convaincre le duc qu'elle possède tous les talens?

Carmontelle, en cette occasion, continuait d'être pour la marquise un auxiliaire précieux et pour sa troupe de comédiens amateurs une aide toujours prête. Il dessine les costumes, brosse les décors, fait office de souffleur et de metteur en scène. C'est l'homme universel, le factotum, le maître Jacques indispensable et bientôt, par surcroît, il va se révéler auteur dramatique. Depuis l'éloignement de Collé, la noble compagnie manquait fâcheusement d'inspiration. Impossible de rimer le

moindre impromptu, de tourner proprement la plus légère bluette. A s'entêter aux pièces du répertoire, les acteurs de fortune risquaient de périlleuses comparaisons et, d'autre part, Mme de Montesson se défiait justement d'elle-même. Ce n'est que plus tard, après le mariage, qu'elle se hasardera à régaler ses auditeurs forcés des produits de son Phébus. Carmontelle, encore une fois, fit éclater les ressources de son esprit inventif.

La mode était revenue aux proverbes. On les avait vus autrefois, fort en vogue, sous Louis XIII : « Chloris ne joue à rien, si ce n'est aux proverbes, » constatait déjà Sarrazin. Vers 1770, ils tournaient toutes les têtes. On les mettait en quadrilles, en menuets, en figures de ballet. On les mimait, on les jouait aussi, ou tout au moins on essayait. La maxime choisie, sur un canevas d'ensemble, les interprètes devaient, à leur fantaisie, broder un développement approprié.

C'était ensuite aux spectateurs de deviner le texte soumis à leur perspicacité.

Il n'allait pas toujours sans inconvéniens de s'en remettre ainsi à l'improvisation de chacun. Mme d'Épinay conte, à ce propos, la mésaventure advenue au philosophe-historien David Hume, que son scepticisme notoire aurait bien dû, semble-t-il, mettre à l'abri d'une pareille disgrâce.

« Il fit, dit-elle, ses débuts chez Mme de T... on lui avait destiné le rôle d'un sultan assis entre deux esclaves, employant toute son éloquence pour s'en faire aimer ; les trouvant inexorables, il devait chercher le sujet de leurs peines et de leur résistance. On le place sur un sofa, entre les deux plus jolies femmes de Paris, il les regarde attentivement, se frappe le ventre et les genoux à plusieurs reprises et ne trouve jamais autre chose à leur dire que : Eh bien ! mesdemoiselles, eh bien ! vous voilà donc... Eh bien ! vous voilà... vous voilà ici... Cette phrase dura un quart d'heure, sans qu'il pût en sortir. Une d'elles se leva d'impatience : Ah ! dit-elle, je m'en étais bien doutée, cet homme n'est bon qu'à manger du veau. »

Pour éviter ce désagrément, Carmontelle imagina d'écrire les proverbes à l'avance. Il se contenta tout d'abord de tracer un plan général, d'indiquer les scènes et les situations, d'esquisser les divers personnages. Dans la suite, cette nouveauté ayant réussi, il se prit à les dialoguer d'un bout à l'autre

en développant les caractères. Ainsi traités, ses proverbes prirent tournure d'aimables saynètes et de légères comédies de salon. Il faut donc le considérer comme l'inventeur du genre pimpant et satirique, qu'ont illustré et perfectionné après lui les Musset, les Théodore Leclercq, les Feuillet, les Pailleron, et c'est à ce titre de précurseur qu'il mérite au moins un souvenir (1).

Ses proverbes sont en grand nombre : une centaine environ, dans l'édition publiée par Méry sous la Restauration. Cette fécondité s'explique par une facilité prodigieuse. « Telle était la souplesse de son imagination, nous avertit son biographe, que la composition d'une pièce de théâtre en un ou deux actes, le développement des caractères, d'après les données qu'on lui fournissait, étaient pour lui l'affaire d'une matinée. Aussi a-t-il laissé des manuscrits si nombreux qu'ils auraient pu former plus de quatre-vingts volumes. »

Cette innovation obtint le plus brillant succès et les contemporains, qui le constatent, s'entendent pour accorder à Carmontelle les plus enviables qualités dramatiques. « Il a de la vérité dans ses caractères et du naturel dans son dialogue, déclare Grimm, il saisit bien les ridicules et il a assez de causticité dans l'esprit pour les bien rendre, » et M^me^ de Genlis insiste : « Je ne connais pas d'auteur qui ait mieux peint le monde et le ton des gens qui le composent; sous ce rapport, son recueil de proverbes sera toujours précieux aux yeux de tous ceux qui veulent avoir une idée juste d'une partie de la société du XVIII^e^ siècle. »

Il est certain que ces croquis de mœurs légers et un peu secs, mais spirituels et tracés d'après nature, devaient enchanter les spectateurs. Pour composer ses personnages, Carmontelle n'avait qu'à regarder autour de soi. Les modèles ne lui manquaient pas. A n'en point douter, beaucoup de ses proverbes sont à clé et l'on pouvait aisément reconnaître les originaux. Ainsi, dans les *Désespérés de l'Opéra*, le revêche M. Sanglier, grand partisan des récitatifs, dissimule le chevalier de Clermont d'Amboise, gluckiste intransigeant. Personne ne se trompait à ces identifications et c'était, pour la galerie, un plaisir d'au-

(1) Notons cependant que M^me^ de Genlis lui conteste cette priorité pour l'accorder à une M^me^ Durand qui aurait en effet composé vers 1700 une dizaine de comédies-proverbes, d'ailleurs fort courtes et fort plates.

tant plus raffiné de s'égayer ainsi aux dépens du prochain.

Mais Carmontelle était bien trop avisé pour appuyer le trait et risquer d'irriter ses victimes. Ses caricatures ne sont jamais méchantes ni scandaleuses, mais, au contraire, badines et souriantes. Il eût fallu vraiment se montrer d'humeur bien acariâtre pour en garder rancune. Ne cherchons donc pas dans ces courtes piécettes, au dialogue heureusement coupé, frappé au coin d'une mondanité superlative, l'amertume révoltée d'un Beaumarchais, ni même ce goût de « rosser sur autrui, » comme dit M. Maurice Donnay, qu'ont porté à sa perfection les auteurs de notre Théâtre libre. Carmontelle n'a pas davantage la hardiesse ni l'ampleur d'un Théodore Leclercq, dans la satire morale et politique. Il est de son époque et sait conserver ses distances. Ses *Proverbes* gardent le ton d'un galant marivaudage de Cour, d'un babil spirituel sur les jolis rien du cœur.

Il les mettait en scène lui-même et fort soigneusement, surveillant les répétitions, dirigeant les acteurs et se fâchant très fort, affirme le baron de Frénilly, lorsqu'on lui massacrait son texte. Il fallait apprendre sa prose aussi religieusement que les vers de Racine. Par prudence aussi, il se réservait les rôles ingrats, ceux des maris bernés, des amoureux hors d'âge, des Cassandre et des Pantalon, à la fois ridicules, avares et jaloux, dont eût pu s'effaroucher la susceptibilité des nobles interprètes. M^me^ de Genlis affirme sa supériorité dans cette sorte d'emploi.

Pour donner une idée de sa « manière » je vais résumer ici l'un de ses proverbes les meilleurs : *le Distrait* qui a eu l'honneur d'inspirer Alfred de Musset et dont le poète des *Nuits* s'est même si bien souvenu qu'il en a transcrit des scènes entières sans y changer un mot, dans *On ne saurait penser à tout*.

Præsens abest, a dit énergiquement Térence, nous sommes dans l'hôtel d'une jeune veuve, la comtesse de Belle-Roche. Plus hurluberlu encore que Ménalque ou le Léandre de Regnard, le marquis de Marière, — le Valberg de Musset, — y est entré, se figurant bonnement aller aux Tuileries. Il est fort épris de la comtesse et sa passion lui brouille l'entendement. Un solliciteur, le chevalier de Saint-Léger, l'accompagne :

Le Chevalier, *suivant le marquis*. — Mais, marquis, pourquoi dites-vous que vous voulez vous promener aux Tuileries et me faites-vous pénétrer ici ?

LE MARQUIS. — Est-ce que la promenade ne vous semble pas belle?

LE CHEVALIER. — Comment, la promenade ?

LE MARQUIS. — Oui, il est vrai qu'il n'y fait pas beaucoup d'air.

LE CHEVALIER. — Pourquoi de l'air ici? Toutes les fenêtres sont fermées.

LE MARQUIS. — Qu'est-ce que vous parlez de fenêtres dans un jardin?

LE CHEVALIER. — Nous sommes dans un jardin ?

LE MARQUIS. — Mais... C'est que je croyais... Bon! (*Il regarde autour de lui.*) Vous me distrayez aussi.

LE CHEVALIER. — Vous n'en avez pas besoin, je vous assure; mais pourvu que vous m'écoutiez, soit ici, soit ailleurs, c'est égal.

LE MARQUIS. — Si vous avez à me parler, il faut le dire.

LE CHEVALIER. — Je vous l'ai déjà dit, vous m'avez répondu : Eh bien! allons aux Tuileries, nous causerons plus facilement.

LE MARQUIS. — C'est vrai. J'aurai changé d'idée en chemin. Mais voyons à présent, je ne perds pas de vue mon projet.

LE CHEVALIER. — Si vous avez un projet différent du mien et qu'il soit meilleur, j'en profiterai avec grand plaisir. Voyons, je vous écoute.

LE MARQUIS. — Si vous le savez, il est inutile de vous le redire, mais je ne vois pas de meilleur parti à prendre dans ce cas-là que le mariage.

LE CHEVALIER. — Comment! le mariage? au lieu d'une compagnie de cavalerie.

LE MARQUIS. — Je ne veux pas de compagnie de cavalerie.

LE CHEVALIER. — Pourquoi donc?

LE MARQUIS. — Mais songez que je suis officier général.

LE CHEVALIER. — Ce n'est pas pour vous... c'est pour moi.

LE MARQUIS. — Vous voulez avoir une compagnie de cavalerie?

LE CHEVALIER. — J'ai déjà eu l'honneur de vous en parler plusieurs fois.

LE MARQUIS. — Oui, oui, je me rappelle.

LE CHEVALIER. — Si vous voulez me faire avoir la promesse de la première qui viendra à vaquer, mon argent est tout prêt, mais il faut en parler sans perdre de temps.

LE MARQUIS. — Je ne suis venu ici que pour cela.

LE CHEVALIER. — Réellement?

LE MARQUIS. — Oui, et si la comtesse y consent, ce sera une affaire bientôt finie.

LE CHEVALIER. — Est-ce qu'elle connaît quelque capitaine qui veuille quitter?

LE MARQUIS. — Quoi quitter?

LE CHEVALIER. — Le service.

LE MARQUIS. — Ah! vous parlez toujours de votre compagnie?

LE CHEVALIER. — Eh! oui, vraiment.

LE MARQUIS. — C'est que je confondais.

LE CHEVALIER. — Vous me promettez de suivre cette affaire?

LE MARQUIS. — Je vous en réponds.

LE CHEVALIER. — Il faut solliciter vivement.

LE MARQUIS. — Ne vous mettez pas en peine. Je sais comme il faut s'y

prendre vis-à-vis de ces messieurs. Il faut que je sache seulement le nom de votre rapporteur et j'irai moi-même.

Le Chevalier. — Mais je n'ai point de rapporteur, que voulez-vous donc dire ?

Le Marquis. — Si vous n'avez pas encore de rapporteur, il n'est pas temps de solliciter vos juges.

Le Chevalier. — Mes juges. A propos de quoi?

Le Marquis. — Pour votre procès.

Le Chevalier. — Mais je n'ai point de procès.

Le Marquis. — Comment! ne m'avez-vous pas dit que vous voudriez que votre procès fût jugé avant votre départ pour la campagne ?

Le Chevalier. — Eh! non. Je vous ai toujours parlé d'une compagnie de cavalerie que je veux avoir.

Le Marquis. — Campagne, compagnie, c'est apparemment parce que ces deux mots se ressemblent que j'ai brouillé tout cela.

Le Chevalier. — Oui, car je ne vous ai point parlé de procès.

Le Marquis. — Vous avez raison, c'est la comtesse qui en a un et que je me suis chargé de suivre. C'est une femme charmante.

Le Chevalier. — Je la connais.

Le Marquis. — Eh bien! que dites-vous de cette affaire-là ? Ne fais-je pas bien?

Le Chevalier. — Quelle affaire ?

Le Marquis. — Est-ce que je ne vous ai pas dit que je l'épousais?

Le Chevalier. — Non vraiment.

Le Marquis. — Cela me donne beaucoup de tracas, comme vous voyez.

Le Chevalier. — Et quand sera-ce ?

Le Marquis. — Je ne sais pas encore, car voilà plusieurs fois que je viens ici pour lui en parler, et je ne sais comment cela se fait, je l'oublie toujours; mais cette fois-ci j'ai mis un papier dans ma boîte pour m'en souvenir.

Le Chevalier. — Voilà un mariage bien avancé !

Le Marquis. — Je ne sais pas si elle consentira, car il est difficile de la fixer longtemps sur le même objet; quand vous lui parlez, elle semble vous écouter, et elle est à cent lieues de là.

Le Chevalier. — Elle est peut-être distraite?

Le Marquis. — Oui, elle est distraite, c'est insupportable, cela.

Le Chevalier. — Oh! je vous en réponds.

On voit le procédé, avec son enchaînement continu de coq-à-l'âne. M. de Marière, lui aussi, « n'est ni présent, ni attentif dans une compagnie, il pense et il parle tout à la fois mais la chose dont il parle est rarement celle à quoi il pense. » Son personnage est bien tracé, le dialogue alerte, souple, un peu lâché parfois, force le rire par ses effets de contraste, et Musset le retiendra par cœur.

Les scènes avec la comtesse ne sont pas traitées avec moins

d'agrément. Mme de Belle-Roche a la même tête folle que son épouseur, et cette étourderie réciproque leur défend de s'entendre.

La Comtesse. — Monsieur le marquis, je suis enchantée de vous voir. Vous avez été hier de la distraction la plus divertissante du monde, je vous aime à la folie comme cela.

Le Marquis. — Ce n'est pas là le moyen de m'en corriger, madame, au contraire. Cependant comme on dit souvent, les contraires se rapprochent quelquefois.

La Comtesse, *à Victoire sa camériste.* — Mademoiselle, je veux absolument avoir ma robe.

Victoire. — Oui, madame.

La Comtesse. — Donnez-moi du rouge. (*Elle s'assied à sa toilette.*) Asseyez-vous donc, marquis.

Le Marquis. — Mais vous ne m'écoutez pas, madame.

La Comtesse. — Pardonnez-moi. Ne parlez-vous pas des contraires ?

Le Marquis. — Des contraires ?

La Comtesse. — Oui, vous avez dit quelque chose des contraires.

Le Marquis. — Des contraires. N'est-ce pas des contrats plutôt ?

La Comtesse. — Cela peut bien être.

Le Marquis. — Sûrement, et je ne l'oublierai pas cette fois-ci.

La Comtesse. — Victoire.

Victoire. — Madame ?

La Comtesse. — Je ne sais plus ce que je voulais dire avec vos contrats.

Le Marquis. — Ah ! je vous le dirai, moi, quand vous voudrez m'entendre.

La Comtesse. — Je vous entends toujours avec plaisir.

Le Marquis. — Aurez-vous du monde aujourd'hui ?

La Comtesse. — Non, si vous voulez, c'est même ce que je voulais dire. Victoire, qu'on ne laisse entrer personne.

Victoire. — Je m'en vais le dire, madame.

Le Marquis. — Je vous suis obligé, parce que j'ai à vous parler très sérieusement.

La Comtesse, *à Victoire.* — Ma belle-sœur pourtant.

Victoire. — Oui, madame.

La Comtesse. — Elle raffole de vous, marquis.

Le Marquis. — Moi, je la trouve charmante. Il y a des femmes comme cela qui vous séduisent dès le premier moment qu'on les voit.

La Comtesse. — Victoire, dites qu'on laisse entrer aussi le baron.

Victoire. — Est-ce là tout ?

Le Marquis. — Ah ! madame, le vicomte aussi, je vous en prie.

La Comtesse. — Eh bien ! soit, le vicomte aussi, je le veux bien !

Victoire. — Je m'en vais le dire.

La Comtesse. — Attendez, la liste d'hier.

Victoire. — Mais Madame a laissé entrer tout le monde.

LA COMTESSE. — Vous croyez?
VICTOIRE. — J'en suis sûre.
LA COMTESSE. — Eh bien! en ce cas, tout le monde.
VICTOIRE. — Madame aura-t-elle besoin de moi?
LA COMTESSE. — Non. Cependant ne vous éloignez pas.

Demeuré seul avec la comtesse, le marquis essaie en vain de formuler sa demande. Peine perdue, toujours l'évaporée fait dérailler l'entretien.

LE MARQUIS, *ouvrant sa tabatière*. — Ah! j'oubliais.
LA COMTESSE. — Quoi?
LE MARQUIS. — Vous voyez ce papier-là, devinez.
LA COMTESSE. — Je ne sais pas deviner, dites-moi tout de suite.
LE MARQUIS. — C'est que si vous voulez vous remarier...
LA COMTESSE, *cherchant sur sa toilette*. — Eh bien! avec qui?
LE MARQUIS. — Qu'est-ce que vous cherchez encore?
LA COMTESSE, *cherchant*. — Parlez, parlez toujours.
LE MARQUIS. — Vous seriez la plus heureuse femme du monde avec moi.
LA COMTESSE, *cherchant toujours*. — Avec vous?
LE MARQUIS. — Oh! sûrement.
LA COMTESSE, *cherchant*. — Je ne le trouve pas, c'est inconcevable.
LE MARQUIS. — Mais, qu'est-ce vous cherchez donc là?
LA COMTESSE. — Un papier que j'avais tout à l'heure.
LE MARQUIS. — Est-ce une chose de conséquence?
LA COMTESSE. — Oui et non, c'est une chanson.
LE MARQUIS. — J'en ai un recueil; si vous le voulez, je vous le prêterai. Il est très complet depuis 1650.
LA COMTESSE. — C'est une chanson nouvelle.
LE MARQUIS. — Il y en a beaucoup.
LA COMTESSE. — Des chansons nouvelles?
LE MARQUIS. — Oui, pour ce temps-là.
LA COMTESSE, *riant*. — De 1650. Ah! ah! ah!... Vous êtes toujours le même.

Bref, le marquis perd à nouveau le fil de son discours. Quand il veut le reprendre, après avoir chanté une Pastorale, il est trop tard.

VICTOIRE, *entrant*. — Madame, vos chevaux sont mis.
LA COMTESSE. — C'est bon.
LE MARQUIS. — Vous allez sortir?
LA COMTESSE. — Oui, je vais à la Comédie italienne.
LE MARQUIS. — Je ne veux pas vous retenir plus longtemps.
LA COMTESSE. — Ne viendrez-vous pas avec moi?
LE MARQUIS. — Non, je ne sortirai pas aujourd'hui, j'attends quelqu'un à qui j'ai à parler d'affaires.

La Comtesse. — Ici?

Le Marquis. — Oui... Eh! à propos, c'est à vous.

La Comtesse. — A moi?

Le Marquis. — Oui, mais ne l'ai-je pas dit, donc?

La Comtesse — Quoi?

Le Marquis. — Que j'avais la plus grande envie de vous épouser.

La Comtesse. — Je ne sais pas. Quand?

Le Marquis. — Aujourd'hui. Je ne suis venu que pour cela.

La Comtesse. — Je ne m'en souviens pas.

Le Marquis. — Mais à quoi donc pensez-vous? Il me semble pourtant...

La Comtesse. — Dites.

Le Marquis. — Que je vous ai chanté un air de Silvie.

La Comtesse. — Venez, venez à la Comédie, vous en apprendrez d'autres.

Le Marquis. — C'est vrai cela, j'aime la musique et je retiens tous les airs.

La Comtesse. — Victoire, cherchez une chanson qui était sur ma toilette.

Victoire. — Oui, madame.

La Comtesse, *au marquis qui s'en va par une autre porte que celle par où l'on sort*). — Où allez-vous donc, marquis?

Le Marquis. — Ah! c'est que je croyais être chez moi et j'allais... Je vous demande bien pardon.

La Comtesse. — Allons, allons-nous-en.

Les contemporains raffolèrent positivement de ces élégantes menuailles, où chacun, dans la petite cour ducale, trouvait un rôle suivant ses aptitudes; Mme de Montesson, la comtesse de Lamarck ou Mme de Genlis, les jeunes premières et les coquettes; Monseigneur, les paysans; le comte de Valençay, le vicomte de la Tour du Pin et plus tard l' « incomparable » M. de Caumartin, la « coqueluche des femmes, » les amoureux. Ce fut un engouement général, qu'ont certifié, nous l'avons vu, les témoins les plus autorisés. Carmontelle acheva de détrôner Collé dans la faveur des salons.

Ne voyons effectivement en lui qu'un auteur mondain, rien de plus, mais qui reste l'un des maîtres du genre, pour petit qu'il soit. Son théâtre, tout de circonstance, ne cherche qu'à distraire, sans prétendre à moraliser. Les historiens du XVIIIe siècle le consulteront avec profit. A la veille de la Révolution, le fantôme d'une société qui allait bientôt disparaître s'y évoque à chaque moment, avec ses goûts, ses préjugés, sa manière d'être et de sentir et jusqu'à son jargon à la mode.

Au surplus, ne devrions-nous trouver, au créateur de la comédie-proverbe, d'autre mérite que d'avoir précédé Musset,

ouvert en quelque sorte la voie aux chefs-d'œuvre du « Divin Théâtre, » qu'il faudrait au moins lui accorder l'honneur d'une mention dans notre histoire littéraire. Trente ans après sa mort, sa mémoire était déjà perdue... cependant, l'auteur d'*Il ne faut jurer de rien* possédait son œuvre complet dans sa bibliothèque, et se rappelait, parfois trop bien, ses enthousiasmes d'enfant, lorsque, vingt ans plus tôt, son grand-père maternel débitait, en famille, des tirades entières de l'amuseur oublié(1).

V

Vers 1780, la fortune de Carmontelle atteignait son apogée. Il écrit des romans d'ailleurs pitoyables: *le Duc d'Arnay*, *le Triomphe de l'Amour sur les mœurs du siècle*, fait représenter à la Comédie Italienne *l'Abbé de Plâtre*, « avec un succès un peu moins mince que la pièce. »

Mme de Montesson, ses ambitions couronnées et devenue Duchesse d'Orléans, lui continue sa haute protection. Avec Lefèvre, secrétaire de la dame, aux appointemens respectables de 6 000 livres par an, il est chargé de corriger ses pièces, de remettre sur pied ses alexandrins boiteux. Il loge au Palais-Royal avec les officiers de la Maison, assiste aux réceptions, prend même aux *petits jours* sa part des soupers intimes, à côté des nobles invitées, que le Duc de Chartres divise fort impertinemment en trois catégories : les Jolies, les Agréables et les Abominables.

Aux *grands jours*, il est l'ordonnateur des fêtes, l'oracle écouté des réjouissances et des mascarades. Il s'y montre sans égal, et sa réputation justifiée rayonne et s'étend par les châteaux princiers, voire les alcôves galantes. A Issy, nous apprend la *Correspondance secrète*, c'est lui qui règle le Divertissement donné par Mademoiselle à la jeune Duchesse de Chartres, et Mlle Guimard recourt à ses lumières, pour l'inauguration du fameux Temple de Terpsichore de la chaussée d'Antin.

Il n'est pas interdit de penser que l'aimable sexagénaire trouvait son compte à ces consultations et faisait reconnaître ses services d'une autre monnaie qu'en « menus suffrages. »

En 1785, le Duc d'Orléans trépassa d'apoplexie, au château

(1) Les Proverbes dramatiques de Carmontelle ont été successivement édités par Méry en 1822 et par Mme de Genlis en 1825.

de Sainte-Assise ; Carmontelle perdait le maître qu'il servait depuis vingt-trois ans. Son étoile n'en subit pas d'éclipse ; après la faveur du père, il hérita celle du fils et nous le voyons émarger, jusqu'à la Révolution, toujours en qualité de lecteur, sur les « états » de la maison d'Orléans.

La mode des proverbes était à son déclin, mais le dessinateur de jardins, le successeur des Le Nôtre et des La Quintinie allait trouver une autre façon d'exercer ses talens.

Là-bas en banlieue, sur les hauteurs de Mousseaux, Son Altesse faisait construire un plessis sous les ombrages et, pour cette « Folie de Chartres, » rêvait d'un parc somptueux. Carmontelle conçut un plan grandiose qu'il exécuta en partie ; vastes boulingrins et savans parterres, bocages discrets, cabinets de verdure, ruines et rocailles en décor, pièces d'eau, nymphée et naumachie.

Son œuvre bouleversée, amoindrie aux deux tiers par les empiétemens successifs du Paris moderne, subsiste encore aujourd'hui ; mais, parmi les promeneurs ou les habitués du Parc Monceau, combien en est-il pour connaître, seulement de nom, le créateur de leur promenade favorite?

Avec la Révolution commencèrent pour l'ancien meneur de frairies les années difficiles. Après la confiscation du Palais-Royal et la mort de Philippe-Égalité, témoin attristé de l'écroulement d'un monde, il vint habiter en un modeste logis au n° 22 de la rue Vivienne. Les fiers-à-bras et les « patriotes » des sections n'inquiétèrent pas l'inoffensif vieil homme. La Terreur ensanglanta la ville sans l'atteindre. Il vécut ignoré, sortant à peine et subsistant de peu. Jadis, aux temps de ses prospérités, il se montrait prodigue et volontiers magnifique, insoucieux de l'avenir qu'il estimait assuré. Ses minces économies dépensées, il connut la gêne, allait subir la misère, quand le dévouement d'un ami le sauva.

Plusieurs fois déjà, au cours de ce récit, nous avons rencontré le nom du chevalier de Lédans. Ce dernier protecteur de Carmontelle, qu'une suprême bonne chance plaçait sur sa route, vaut d'être rapidement figuré ici.

Il était gentilhâtre de Lorraine, né à Mirecourt en 1736. D'abord garde du corps de Stanislas, il passait ensuite au service du Roi, lieutenant aux grenadiers de France en 1757, puis capitaine à la légion de Saint-Victor à Saint-Domingue, enfin

capitaine au régiment provincial de Senlis. Trop pauvre et de bien mince noblesse pour acheter un régiment, à quarante-trois ans, chevalier de Saint-Louis et gouverneur des pages de Madame, il demandait sa retraite et se lançait dans le monde. Maintes fois, il y avait rencontré Carmontelle et, malgré la différence d'âge, une mutuelle sympathie les avait rapprochés.

Esprit net, judicieux et pondéré, nourri des encyclopédistes, grand admirateur de La Fayette, Lédans ne s'était pas d'abord effrayé de la Révolution, se rangeant au parti de ceux qu'on appellera plus tard les Justes Milieux, et que décima si bien la frénésie des pourvoyeurs de guillotine. Très vite désabusé, mais ne voulant pas émigrer et répugnant à porter les armes contre sa patrie, il fut s'installer 21, rue de la Loi, aujourd'hui rue Richelieu, à deux pas de son vieil ami.

Désormais ils ne se quitteront plus. Le Chevalier possédait quelques ressources; avec une belle abnégation, il les partagea avec son compagnon. Épaves ballottées par la tourmente, ils associèrent leurs regrets et leurs espérances. Ils se voyaient tous les jours, dînaient ensemble chaque soir. Carmontelle avait pu sauver du Palais-Royal sa chère collection de portraits. Il en étalait les cahiers devant Lédans, et tous deux s'y plongeaient avec ravissement, voyant le Passé surgir à leurs yeux, revivre de courtes minutes ce qu'ils avaient aimé et qui ne reviendrait plus : plaisir mélancolique tout fait du charme embelli des souvenirs.

Carmontelle était vieux, bien vieux, que deviendraient après lui ces précieux témoignages ? Dans la pensée de Lédans, germa le désir d'assurer leur préservation.

L'anarchie avait pris fin, Napoléon venait d'être proclamé. L'ancien capitaine au régiment de Senlis comptait des relations à la cour impériale, Talleyrand entre autres : il sonda le prince de Bénévent. Celui-ci déclina l'offre des portraits, mais, peut-être parce qu'il avait place au recueil, obtint pour l'aquarelliste octogénaire une pension sur la cassette privée.

Ce fut la dernière libéralité dont profita Carmontelle ; il en avait à peine touché le premier quartier, qu'il s'éteignait, dans sa quatre-vingt-dixième année, le 26 décembre 1806. M^me^ de Montesson l'avait précédé de quelques mois au tombeau.

Le mort laissait des créanciers. Au grand désespoir de Lédans, et Talleyrand persistant à se dérober, ils résolurent de

se payer sur les collections. La « Notice, éditée par leurs soins, des peintures à la gouache, à l'aquarelle et au transparent, par feu Carmontelle dont la vente *s'en* fera au plus offrant et dernier enchérisseur, le 17 avril 1807 à onze heures du matin rue Vivienne, 22 » mentionne avec d'habiles éloges, un « recueil de 750 portraits de princes et seigneurs, de princesses et dames titrées, de ministres, guerriers, magistrats, ecclésiastiques, savans et personnages illustres sous le règne de Louis XV coloriés à la gouache d'après nature. »

Hugues-Adrien Joly, « garde » des estampes à la Bibliothèque impériale, en reçut un exemplaire. Il intervint auprès du ministre, sollicitant un crédit qui permît d'acquérir un lot si curieux. Mais le pauvre homme mourut sur ces entrefaites, Champagny avait d'autres soucis en tête et nulle suite ne fut plus accordée à l'importune requête.

Dans cette extrémité, Lédans prit un parti héroïque. Il rassembla ses derniers écus, emprunta quelque argent à des amis, paya les dettes de la succession et put ainsi racheter à l'amiable les cartons qu'il convoitait.

Les dessins en sa possession, il s'occupa d'en dresser le catalogue. Carmontelle, durant ses derniers jours, les avait lui-même rangés dans treize cahiers, par ordre chronologique. Son héritier respecta cette classification. De sa fine et peu lisible écriture, il inscrivit sous chaque portrait le nom de l'original, l'accompagnant sur le manuscrit explicatif, actuellement conservé aux archives de Chantilly, d'un commentaire lestement troussé. Pour les avoir fréquentés beaucoup, il connaissait bien ses personnages et son exactitude paraît sincère, jusque dans les détails les plus gaillards.

Par la suite, cependant, sa pauvreté l'obligea d'aliéner certaines pièces de la collection « à ceux des membres de l'ancienne bonne compagnie, dit-il avec une préciosité sentimentale, qui avaient l'âme assez ouverte aux douces réminiscences de l'amitié ou de la parenté. Une quinzaine de personnes vinrent ainsi chercher qui son grand-père, qui son oncle et qui sa douce amie. »

A sa mort, en 1816, les portefeuilles, contenant 530 dessins donnant 635 portraits, devinrent la propriété de La Mésangère : le directeur du célèbre *Journal des Dames et des Modes* fit monter les passe-partout qui les encadrent encore à présent.

Lorsqu'en 1831, celui-ci eut à son tour disparu, l'œuvre de Carmontelle passa aux mains de lord Duff Gordon Duff qui l'emporta en Écosse, dans le comté de Banff. Il y demeura exilé pendant près d'un demi-siècle, jusqu'à 1877.

Alors, le Duc d'Aumale acquit les dessins qui restaient au nombre de 484 (561 portraits) pour 4 500 livres sterling (112 500 fr.) et les ramena en France.

Dans les dix in-folio de maroquin rouge, exécutés par Claessens, qui les renferment, ils sont aujourd'hui l'une des richesses du musée de Chantilly, si abondant en trésors d'art et d'histoire.

Le dévouement du chevalier de Lédans, conjurant leur dispersion, la générosité du prince, les donnant à l'Institut de France, pour assurer leur sauvegarde, ont rendu aux chercheurs, à tous les curieux du passé un service inappréciable, dont ils ne sauraient trop haut témoigner leur gratitude.

Et, pour oublié que soit aujourd'hui le nom de Carmontelle, il a paru qu'on pourrait trouver quelque plaisir à voir évoquée, dans son cadre joyeux, la figure de celui qui savait tant et si fort amuser son prochain.

AUGUSTIN THIERRY.

REVUE LITTÉRAIRE

DIX ANNÉES DE LA VIE DE GEORGE SAND

Sainte-Beuve aimait ces biographies copieuses, bourrées de documens inédits, farcies de renseignemens piquans et de traits amusans, regorgeant de petits faits et de détails minuscules, œuvre patiente et pieuse d'un dévot persuadé que rien de ce qui touche à son grand homme ne saurait laisser l'univers indifférent. Il était trop avisé pour croire que la critique littéraire, à proprement parler, eût beaucoup de profit à en tirer; la méthode biographique se joue, sans y pénétrer, autour des régions obscures où le génie s'élabore; elle nous mène jusqu'au seuil du mystère, sans pouvoir aller plus avant: elle ne nous livre pas le grand secret. Mais pour le psychologue et pour le moraliste, quelle aubaine! L'explorateur du cœur humain, comme aimait à se qualifier Stendhal, et tous ceux qu'un insatiable désir de connaître met à l'affût des indiscrétions, penchent leur curiosité sur ces infiniment petits. Quand on a lu les dix volumes que Desnoiresterres consacra jadis à Voltaire, on ignore, aussi bien que devant, pourquoi l'écrivain fut un si merveilleux prosateur; mais l'homme vous est connu mieux que si on eût été l'hôte de Ferney. Quand on vient de fermer les cinq volumes où Edmond Biré s'appliqua naguère à déchiqueter Victor Hugo, on est aussi peu qu'auparavant renseigné sur la prodigieuse puissance verbale qui fit du poète l'Homère du XIX^e^ siècle; mais on est pleinement édifié sur le caractère de « l'individu » Hugo. La perpétuelle hostilité, ou même l'acharnement du biographe est encore une manière d'hommage rendu à celui dont on sent que l'image l'a obsédé: lui partout, lui toujours!

C'est de même, mais cette fois avec un louable parti pris d'ardente

sympathie et d'admiration imperturbable, qu'une femme appartenant à la haute société russe, et qui signe Wladimir Karénine, est en train de renouveler la biographie de George Sand. J'ai signalé ici même, lorsqu'ils parurent, il y a treize ans, les deux premiers volumes de cet important travail. Tous ceux qui, depuis lors, ont eu, comme moi-même, à écrire sur George Sand, savent ce qu'ils doivent à ce répertoire d'une si riche et solide érudition; et ils ont eu plaisir à le reconnaître. Wladimir Karénine a d'ailleurs parfaitement conscience des services qu'elle nous a rendus, et elle s'en explique avec une malice où je trouve bien plus d'agrément que n'en aurait une modestie affectée : « Depuis la publication de nos deux premiers volumes, la plupart des auteurs font montre d'une connaissance extrêmement exacte et approfondie de la biographie de l'auteur de *Consuelo* jusqu'en... 1838; mais, après cette date, ils en parlent avec le même à peu près et passent avec la même rapidité sur des séries d'années de la vie de George Sand, — comme avant 1899, date de la publication de ces deux premiers volumes. » Voici donc, pour venir à notre secours et nous guérir de l'à peu près, un troisième volume : *George Sand, sa vie et ses œuvres, 1838-1848* (1). Ce nouveau volume ne le cède guère en intérêt aux précédens. Certes ces dix années de la vie de George Sand ne nous offrent rien de comparable, pour la fraîcheur ou l'éclat du coloris et pour l'intensité du romanesque ou du romantique, à l'enfance dans la campagne berrichonne, aux rêveries entre les murs et par-dessus les murs du couvent, aux déceptions et à la révolte de la jeune femme, à la fugue vers Paris, à l'embarquement pour Venise. Et il est vrai que, dans la vie d'un écrivain, ce qui nous attire surtout ce sont les années de la lente formation intellectuelle et c'est l'instant où éclate brusquement la personnalité. Cette époque est passée, depuis du temps déjà, pour la romancière dont les œuvres les plus bruyantes ont paru; ni de son talent, ni de ses idées, ni de son genre de vie, on n'attend plus de révélation. Aurore Dudevant et Lélia ont vécu. Nous n'avons plus affaire qu'à M^me^ Sand, auteur arrivé et femme bientôt mûre, installée dans sa gloire et dans sa bohème.

Ce qui rend particulièrement utile l'étude que nous donne ici Wladimir Karénine, c'est que, pour cette période de la vie de George Sand, les sources de sa biographie ont été volontairement altérées ou même taries. C'est l'époque du ménage avec Chopin. Le chapitre de

(1) *George Sand, sa vie et ses œuvres* (1838-1848), par Wladimir Karénine, 1 vol. in-8 (Plon).

l'*Histoire de ma vie* où George Sand raconte ses relations avec le musicien polonais est très sujet à caution. Il fut écrit au lendemain de la brouille, avec cette puissance d'oubli qu'on a souvent constatée chez celles qui n'aiment plus. Il existe, me dit-on, une lettre de George Sand où, priée de se rendre au lit de mort de Chopin, elle décline l'invitation en des termes qui font peu d'honneur à sa sensibilité. Pour ce qui est de la correspondance de George Sand, ordinairement si riche de renseignemens et si éclatante de sincérité, elle a été publiée par Maurice Sand qui détestait Chopin. Le fils a soigneusement éliminé tout ce qui avait trait à l'amant. Il est difficile de le lui reprocher très sévèrement; mais le fait subsiste. Enfin, et ceci est tout à fait digne de remarque, les lettres de George Sand à Chopin, retrouvées, après la mort de Chopin, dans des circonstances des plus bizarres, ont été détruites par George Sand elle-même; les lettres ont leur destin : c'est une aventure singulière et qui mérite d'être contée.

Donc, en 1851, Alexandre Dumas fils se trouvait, non pas à Paris, proche le Vaudeville, mais à Mystowitz qui est une ville de Silésie. Il écrit à son père : « Tandis que tu dînais avec M^me^ Sand, cher père, je m'occupais d'elle. Qu'on nie encore les affinités! Figure-toi que j'ai ici toute sa correspondance de dix années avec Chopin. Je te laisse à penser si j'en ai copié de ces lettres, bien autrement charmantes que les lettres proverbiales de M^me^ de Sévigné. Je t'en rapporte un cahier tout plein, car, malheureusement, ces lettres ne m'étaient que prêtées. Comment se fait-il qu'au fond de la Silésie, à Mystowitz, j'aie trouvé une pareille correspondance, éclose en plein Berry? C'est bien simple. Chopin était Polonais, comme tu sais ou ne sais pas. Sa sœur a trouvé dans ses papiers, quand il est mort, toutes ses lettres, conservées, étiquetées, enveloppées avec le respect de l'amour le plus pieux. Elle les a emportées, et, au moment d'entrer en Pologne où la police eût impitoyablement lu tout ce qu'elle apportait, elle les a confiées à un de ses amis habitant Mystowitz. » Quelques jours après, il écrivait à George Sand elle-même : « Je suis encore en Silésie, et bien heureux d'y être puisque je vais pouvoir vous être bon à quelque chose. Dans quelques jours je serai en France et vous rapporterai moi-même, que M^me^ Jedrzeiewicz m'y autorise ou non, les lettres que vous désirez ravoir. Il y a des choses tellement justes qu'elles n'ont besoin de l'autorisation de personne pour se faire. Il est bien entendu que la copie de cette correspondance vous sera remise en même temps... » Ainsi George Sand avait désiré rentrer en possession de ses lettres à Chopin ; elle les brûla, et brûla pareillement les lettres qu'elle avait

reçues de Chopin. Que Dumas fils se soit trouvé à point en Silésie pour découvrir et emporter de haute lutte cette correspondance, ce n'est pas le plus extraordinaire. Mais que des lettres intimes aient été lues par un tiers et qu'il n'en soit rien arrivé au public, voilà ce qui, — sans étonner aucun de ceux qui ont été à même d'apprécier l'humeur chevaleresque de Dumas fils, — scandalisera tous les chasseurs de documens inédits. Tel est le fait, en soi fort curieux : George Sand, qui n'avait pas seulement conservé sa correspondance avec Musset, mais qui en avait voulu et préparé la publication, détruisit sa correspondance avec Chopin. Ce contraste ne manquera pas d'induire ses biographes à beaucoup de réflexions.

La date où commence le récit de Wladimir Karénine, 1838, est-elle, dans la biographie psychologique de George Sand, une date essentielle? Marque-t-elle la transition entre deux périodes de sa vie, le moment de son passage définitif du pessimisme à l'optimisme? Il me semble bien que ce passage était déjà commencé et les démarcations ne sont jamais si nettes dans l'histoire des idées. Peu importe, au surplus. A partir de cette année, le rôle de directeur de conscience sera tenu auprès de George Sand par Pierre Leroux, succédant à Michel de Bourges, dont la fatuité et le néant étaient enfin apparus dans tout leur beau. L'emploi comportant certaines autres attributions, Leroux se montra disposé à en remplir tous les devoirs. Mais il était plus malpropre qu'il ne convient pour un amant, fût-ce un amant philosophe. George Sand s'en expliqua avec lui sans détours, et il accepta l'explication sans dépit. Il ne tenait pas outre mesure à ces faveurs qu'il avait plutôt sollicitées par bienséance. Il attendait de son enthousiaste et obligeante amie autre chose, qu'à vrai dire il ne se lassa jamais de demander, ou plutôt de quémander.

On sait l'engouement étrange et durable dont se prit George Sand pour les idées de Leroux. Elle a répété maintes fois qu'elle avait trouvé l'absolue certitude et la réponse aux questions si longtemps angoissantes, dans cette métaphysique vague et absconse. « Mon enfant, lis les œuvres de Pierre Leroux, tu y trouveras le calme et la solution de tous tes doutes, disait-elle encore dans sa vieillesse à une jeune femme qui la consultait : c'est Pierre Leroux qui me sauva. » Elle se donnait pour le fidèle disciple et le vulgarisateur de bonne volonté cherchant à traduire dans ses romans le système du maître. Cette admiration pour la philosophie lui cacha longtemps certains traits de caractère où se peignait le philosophe : un fâcheux manque de délicatesse dans les questions matérielles, une

tendance à rendre la société tout entière responsable de ses malchances personnelles, enfin un goût pour les potins qui n'épargna pas George Sand elle-même. Wladimir Karénine a lu la correspondance échangée entre Leroux et George Sand. Elle nous en livre son impression. Les lettres de Leroux sont, paraît-il, écrites pour la plupart en un langage extra-nébuleux, ampoulé, fourmillant de comparaisons embrouillées et d'explications vagues. Voilà pour la forme. Et voici pour le fond : Leroux se plaint du sort, des hommes, des circonstances, du travail au-dessus de ses forces, du manque d'argent, du guignon en toutes choses. Les quelques spécimens qu'on nous donne de cette correspondance sont en ce sens très significatifs. George Sand, au rebours, ne cesse de le conseiller, de le consoler — et de l'aider. Pour lui procurer une occupation et des ressources, elle contribue à fonder tantôt la *Revue indépendante* et tantôt l'*Éclaireur de l'Indre*. Elle fournit gratuitement de la copie à ses publications. Enfin elle le charge de placer ses romans auprès des éditeurs, afin qu'il puisse toucher une commission. Cela sans préjudice des sommes qu'elle lui prête ou lui fait prêter et qu'on ne reverra pas. Elles seront soi-disant absorbées par une invention, le pianotype. Elles serviront en réalité à entretenir l'oisiveté famélique de ce paresseux et de toute sa famille.

Les amis de George Sand s'inquiétaient et s'efforçaient de lui ouvrir les yeux. Ch. Veyret, de qui elle avait sollicité un emprunt, envoyait, au lieu de la somme demandée, de précieux avertissemens. Il réduisait à néant les rêves d'inventeur de Leroux et le montrait encouragé par l'imprudente générosité de George Sand dans un genre d'existence où la dignité n'avait plus rien à voir. « Il faut, de toute nécessité, que Pierre n'ait plus à compter sur vous, comme il l'a fait jusqu'à présent, car tant qu'il vous sentira, par suite de votre trop grande bonté, disposée à continuer le passé, il ne fera aucun effort pour secouer cette inertie dont il s'est fait une habitude... » Cette rumeur de désapprobation, dont les échos lui arrivaient, ne troublait pas la sérénité du philosophe. « A ce propos, écrivait-il paisiblement, je vous dirai, chère amie, qu'il ne manque pas en effet de gens qui s'apitoient en ce moment sur vous, ou font semblant de s'apitoyer, à mon occasion, me jetant non seulement le blâme, mais plus que le blâme. Je me réfugie dans ma conscience et dans la vôtre. » Telle est, dans certains cas difficiles, l'utilité d'avoir une conscience... Dans la même lettre, le cynique besogneux s'avise de cet expédient, à la vérité fort pratique : ces mille francs que Veyret lui refuse, que

George Sand les obtienne à titre d'emprunt personnel! Il abusait. Jusque dans le métier de quémandeur, il faut du tact. L'inlassable donatrice se lassait, non de donner, mais d'être si mal remerciée. « J'ai vu Leroux hier soir. Il imprime l'*Éclaireur;* il aurait voulu des avances plus considérables que celles qu'on a pu lui faire. Il se plaint un peu de tout le monde et ne veut pas comprendre que sa prétendue persévérance n'inspire de confiance à personne. Il dit qu'on le regarde apparemment comme un malhonnête homme en pensant qu'il peut manquer à sa parole. Que lui répondre? A qui a-t-on plus donné, plus confié, plus pardonné? » Le désenchantement était commencé. De l'homme il allait bientôt s'étendre jusqu'à la doctrine. « Cette admirable cervelle a touché, je le crains, la limite que l'humanité peut atteindre. Entre le génie et l'aberration, il n'y a souvent que l'épaisseur d'un cheveu. » Que ne s'en était-elle aperçue plus tôt? Après le coup d'État de 1851, nous retrouvons Leroux à Jersey occupé à monter une fabrique de cirage, d'encre et de guano. Et nous retrouvons dans ses lettres d'alors les mêmes exposés d'inventions chimériques, et les mêmes appels à de très positives subventions. George Sand mit de l'argent dans le cirage, dans l'encre et dans le guano de Leroux; mais elle ne mit plus ses idées en romans. Tout compte fait, elle y gagnait. Alexandre Dumas fils, qu'on ne s'étonnera pas de voir citer en cette affaire, disait en parlant d'un de ses confrères, auteur dramatique, qu'on lui opposait : « Je lui ai prêté de l'argent; il ne me l'a pas rendu, mais il dit du mal de moi. Et voilà ce qu'on appelle un chef d'école! » Cette boutade résumerait assez exactement l'histoire des rapports de Pierre Leroux et de George Sand.

Aussi bien, c'était toute une séquelle que traînait après soi la romancière « socialiste. » Entre autres excentricités, les années qui précédèrent 1848 virent se produire une éclosion d'ouvrages en vers, — si l'on ose s'exprimer ainsi, — dus à des prolétaires atteints de la manie d'écrire. Les illettrés se découvrirent soudain le génie de la littérature. Il y avait Poncy, maçon, d'autres disent ouvrier en vidanges; Savinien Lapointe, cordonnier; Jasmin, coiffeur; Durand, menuisier; Rouget, tailleur; Reboul, le boulanger de Nîmes, et d'autres, et d'autres, et Marie Carpentier, et Antoinette Quarré, couturière; — déjà! George Sand, avec cette crédulité qui est une partie de son charme, ne pouvait manquer de saluer ce réveil de la Muse populaire. D'ailleurs, poète par le sentiment et l'imagination, elle était en poésie, comme beaucoup de femmes, totalement étrangère aux questions d'art ou même de métier. M. Rocheblave a publié dans

cette *Revue* ses lettres à Poncy. Et on est bien obligé de faire, dans son histoire, une assez large place à un autre de ces « intellectuels » du prolétariat conscient, puisqu'il est l'original de ce Pierre Huguenin, le menuisier dont Iseult de Villepreux dans le *Compagnon du Tour de France*, tombera éperdument amoureuse. Agricol Perdiguier, d'Avignon, membre d'un de ces compagnonnages qui étaient une survivance du moyen âge, avait entrepris de réconcilier les divers « devoirs, » — nous dirions aujourd'hui : syndicats, — épars à travers la France et qui ne se manifestaient que par leurs furieuses rivalités. Ce commis voyageur en socialisme faisait son tour de France ; et George Sand en faisait les frais. Perdiguier amena Magu, tisserand, — et poète, cela va sans dire. Ce brave homme se faisait une idée charmante de la littérature et de ses propriétés alimentaires : « J'ai été admis comme membre correspondant par sept sociétés de gens de lettres et académies, tant de Paris que de la province ; mon fils aîné, qui est peintre et vitrier, m'a encadré mes sept diplômes, qui tapissent les murailles de ma petite maison ; j'ai aussi quatre médailles, argent et bronze. Si tous les membres de ces académies me faisaient chacun cinq centimes de rente par jour, je vivrais très à l'aise... » Ce sont les retraites ouvrières par la littérature. Magu amena son gendre Gilland, serrurier et publiciste. Celui-là est plus nette-révolutionnaire, et franchit le pas qui du socialisme mène à l'anarchie. Tout ce monde, que nous trouvons tour à tour chez les libraires et dans les journaux, en prison et à l'Assemblée nationale, et partout enfin, sauf à l'atelier, prit George Sand pour correspondante, pour commanditaire, — et pour dupe.

On comprend de reste que Chopin, qui avait des goûts distingués, ait été plus d'une fois choqué dans ce milieu. Son entrée en scène date de l'été de 1838. Félicien Mallefille, précepteur de Maurice, était alors en titre auprès de George Sand. Convenait-il de le réduire à l'honorariat et de lui donner un successeur ? George Sand éprouve le besoin de débattre cette question tout intime et d'ordre éminemment personnel, avec l'ami de Chopin, Grzymala. Une des caractéristiques, dans cette vie en bande, en troupe, en phalanstère, est l'irrésistible besoin d'ouvrir le fond de son cœur à chaque nouveau camarade, inconnu de la veille et qui a des chances pour devenir l'indifférent ou l'ennemi de demain. On se rencontre, on se tutoie, on se confie toutes ses « histoires : » cela permet, dans la suite, de se les jeter à la figure. La lettre à Grzymala, — inédite et qui aurait si bien dû le rester, — ne tient pas moins, dans le livre de Wladimir Karénine,

de neuf pages in-octavo imprimées en petit texte. J'en citerais difficilement neuf lignes. C'est un superbe monument de ce que George Sand appelait, non sans fierté, sa loyauté d'honnête homme, et qui n'a de masculin que l'impudeur.

Le voyage de noces se fit à Majorque. Ce fut cette expédition fameuse dont l'auteur de *Un hiver à Majorque* nous a donné tout au long le récit, évoquant quelque nouveau cercle de l'enfer. On en connaît surabondamment toutes les péripéties : le climat, la nourriture, le manque de confort, provoquant un accès du mal dont Chopin se mourait lentement, et désormais tout Majorque fuyant le couple maudit, comme si le bacille de Koch eût déjà été inventé. Échappés à ce cauchemar, George Sand et Chopin décidèrent de passer régulièrement l'été à Nohant, l'hiver à Paris. Cela dura jusqu'en 1847. A Paris, ils habitèrent d'abord, rue Pigalle, deux pavillons dans un jardin; puis deux appartemens dans le square d'Orléans (rue Saint-Lazare) où logeait pareillement M^me^ Marliani, comtesse comme beaucoup d'Espagnoles, et centre de tous les cancans. On n'avait qu'une cour à traverser pour aller les uns chez les autres. On faisait pot-bouille avec la comtesse espagnole. On recevait là une société la plus hétéroclite qui se soit vue à Paris, où tout se voit et rien n'étonne : des hommes de génie et des ratés, des artistes et des rapins, des femmes à talens et à aventures, des comédiennes et des matrones, des réformateurs, des poètes, des Berrichons et tout un lot de Polonais amenés par Chopin. Élisabeth Browning, qui s'y fourvoya, s'enfuit épouvantée : « George Sand paraît vivre, comme entourage, dans l'abomination de la désolation : des foules d'hommes mal élevés l'adorent à genoux bas entre des bouffées de tabac et en lançant leur salive, mélange de loqueteux groupés autour du haillon rouge, et de cabotins de dernier ordre. » Voilà bien la pudibonderie anglaise! On n'était pas si prude, en France, du moins dans un certain monde. Nous avons le culte de la famille, et il paraît que l'existence avait pris une tournure toute familiale. « Pendant plus de neuf ans, écrit Wladimir Karénine, c'était une vraie *famille* qui vivait, famille unie et honnête, acceptée par tout le monde comme telle, quoique illégitime. » Surtout le demi-frère de George Sand, Hippolyte Châtiron, quand il était à jeun, « honorait » Chopin, qui, en retour, faisait violence à sa distinction naturelle pour pardonner à cet ivrogne ses grossièretés d'après boire. Tous les amis finissaient leurs lettres par la phrase sacramentelle : « J'embrasse Chopin, Maurice et Solange, » qui pouvait se diversifier en intervertissant l'ordre de ce trio. C'était trop beau. Cela ne pouvait

pas durer. Maurice et Solange avec Chopin, les enfans avec l'amant, unis dans une même tendresse où s'effacent les préjugés, c'est le rêve dans ces sortes d'existences; mais c'est aussi l'obstacle. Les enfans grandissent, leurs yeux s'ouvrent, leur situation, quand ils en découvrent la fausseté, leur inspire des sentimens qui n'ont rien de commun avec le respect. L'union domestique, la bonne entente, qu'on a tant de peine à réaliser dans la famille sans épithète, devient promptement un leurre dans la « famille illégitime. »

C'est ce qui ne tarda pas à arriver. La présence des enfans gâta l'idylle. Disons-le en passant, il semble bien que ces enfans furent, en un certain sens, les victimes de leur mère. On admire volontiers George Sand pour la puissance de son sentiment maternel; et il est exact qu'elle eut, à un haut degré, l'instinct de la maternité. Elle adora ses enfans, elle se prodigua pour eux, elle souffrit pour eux: elle fut une mère de beaucoup de bonne volonté. Mais il y a une force des choses, une logique des situations à laquelle on n'échappe pas. Ce n'est pas tout de garder ses enfans auprès de soi : encore faut-il leur rendre la maison habitable. Maurice était l'aîné et le préféré. C'était une nature charmante. Très bien doué, il s'essaya avec succès dans la peinture, dans l'histoire, au théâtre et dans l'entomologie. Mais il ne dépassa jamais la période d'essai : il ne réussit complètement à rien. Le manque de direction, de suite et de règle stérilisa chez lui les dons de l'esprit. La faute est donc, pour une part, à cette éducation éminemment fantaisiste, s'il ne fut, en toutes choses, et suivant l'euphémisme consacré, qu'un amateur très distingué. Pour ce qui est de Solange, c'est au cœur que se fit sentir chez elle ce défaut de discipline morale. Elle avait une intelligence brillante, beaucoup d'esprit et encore plus de méchanceté. Quelqu'un, qui la vit de près et tout enfant, a écrit : « Solange faisait du mal comme on fait de l'art pour l'art, par amour de l'art. » Jalouse de son frère, blessante dans son attitude et dans ses propos à l'égard de sa mère, d'ailleurs malheureuse, comme le sont, — quelquefois, — les égoïstes, ce fut le démon domestique. Pourtant on ne doit pas la juger sévèrement, remarque Wladimir Karénine : « Elle vit autour d'elle beaucoup de choses qu'une jeune fille aurait dû ne jamais voir. Son intelligence innée reçut un large développement, mais, quant à ses instincts, ils ne furent contre-balancés par aucun code moral, et, tandis que son esprit se nourrissait des doctrines et des théories sociales et humanitaires les plus diverses, elle n'apprit jamais à se plier ni à un principe, ni même à une simple exigence de convenance et de dignité. »

Je ne saurais dire à quel point la remarque me paraît judicieuse.

Quand ils devinèrent les rapports de leur mère et de Chopin, cette découverte produisit sur les enfans de George Sand un effet opposé, conforme à leur nature et à leur sexe. Maurice prit pour l'amant de sa mère une antipathie qui se traduisit par des accès de mauvaise humeur, des bouderies, des boutades et des rebuffades; Solange entra en coquetterie avec lui et lui fit des avances fort peu innocentes. On imagine, sans trop de peine, ce que pouvait être la vie d'intérieur entre personnes dont la situation était ainsi posée. George Sand eut recours à l'unique remède usité en pareil cas : elle se hâta de marier Solange et tint Chopin en dehors des négociations, qui d'ailleurs se réduisirent au strict minimum. Ces mariages bâclés n'ont pas coutume de beaucoup réussir. La cérémonie qui unit Solange avec le sculpteur Clésinger est du 20 mai 1847; or, c'est en juillet qu'eurent lieu à Nohant les scènes de famille dont il faut lire le récit sous la plume de George Sand, écrivant à une intime, M^lle^ de Rozières : « Elles se résument en peu de mots : c'est qu'on a failli *s'égorger* ici, que mon gendre a levé un marteau sur Maurice, et l'aurait tué peut-être, si je ne m'étais mise entre eux, frappant mon gendre à la figure et recevant de lui un coup de poing dans la poitrine. Si le curé qui se trouvait là, des amis et un domestique, n'étaient intervenus par la force des bras, Maurice, armé d'un pistolet, le tuait sur place, Solange attisant le feu avec une froideur féroce et ayant fait naître ces déplorables fureurs par des ragots, des mensonges, des noirceurs inimaginables. Ce couple diabolique est parti hier soir, criblé de dettes, triomphant dans l'impudence et laissant dans le pays un scandale dont ils ne pourront jamais se relever. Enfin, pendant trois jours j'ai été dans ma maison sous le coup de quelque *meurtre*. » Quelle famille! Il est vrai que, cette fois, c'était la famille légitime.

Il fallut mettre Chopin au courant de ces graves événemens. Ce fut un désastre. Il envoya une lettre qui donna le coup de grâce à un amour depuis si longtemps à l'agonie. George Sand y fait allusion dans ces lignes courroucées : « Pendant que je passais six nuits blanches à me tourmenter de sa santé, il était occupé à dire et à penser du mal de moi avec les Clésinger. C'est fort bien. Sa lettre est d'une dignité risible, et les sermons de *ce bon père de famille* me serviront en effet de leçon... Il y a là-dessous beaucoup de choses que je devine, et je sais de quoi ma fille est capable en fait de calomnie; je sais de quoi la pauvre cervelle de Chopin est capable

en fait de prévention et de crédulité. » On comprend l'indignation de George Sand; mais il s'y ajoutait une sorte d'étonnement, c'est que sa fille eût ainsi tourné, après l'éducation qu'elle avait reçue, — ayant été élevée « dans des conditions de bonheur, de développement, de moralité (!) qui auraient dû en faire une sainte ou une héroïne. » On comprend sa colère contre Chopin; mais ce qu'elle lui reproche surtout, c'est qu'il n'ait pas en elle une absolue confiance. Il n'avait en elle aucune confiance. Un louche personnage, le père Brault, ayant publié contre elle un ignoble pamphlet, Chopin ne fut pas éloigné d'accueillir ces infamies. Décidément cet homme si distingué ignorait le respect qu'on doit à une femme qui a été dix ans votre maîtresse... Mais était-il bien nécessaire de nous faire pénétrer si avant dans cette intimité où on ne peut que regretter d'en savoir tant et de soupçonner le reste?

Il faut maintenant indiquer en quelques mots quelle fut sur le génie de George Sand l'influence de ce genre de vie et de ce milieu si spécial, puisque, après tout, le seul prétexte ou la seule excuse qu'il y ait à cette inquisition dans la vie d'une femme, est que cette femme faisait profession d'écrire et que son œuvre appartient au public. Disons-le en toute simplicité : cette influence fut déplorable. Cela n'est que trop vrai : tous les romans de George Sand, appartenant à cette période, sont imprégnés des idées de Pierre Leroux, — hélas! Cela commence avec *Spiridion* qui fut, comme on nous l'apprend, écrit non seulement sous l'inspiration de Leroux, mais en collaboration avec lui. Je me reprocherais de ne pas citer, comme une curiosité littéraire, ce jugement de Wladimir Karénine : « Nous n'oublierons jamais l'impression que nous fit la lecture de *Spiridion*, l'une des premières œuvres, si ce n'est la première œuvre de George Sand que nous ayons lue. Ce fut bien une impression d'ordre purement religieux ou philosophico-religieux qui ne peut être comparée qu'à l'action produite par la lecture de vraies œuvres religieuses ou par celle que quelques pages de *Consuelo* consacrées aux taborites produisirent sur l'un de nos jeunes amis, lequel, en rejetant le livre, tomba à genoux et se mit à prier du plus profond de son cœur. » On trouve, paraît-il, dans *Spiridion* la doctrine de Leroux sur le progrès continu, un commentaire symbolique de l'*Éducation du genre humain* de Lessing, un résumé des croyances de George Sand et une peinture des avatars successifs par lesquels passa Lamennais dans sa recherche de la vraie religion. Voilà de belles choses et qui ravissent en extase l'âme russe. Nous avouons pour notre part

n'avoir jamais vu goutte dans ce fatras. L'âme française s'irrite à errer dans ces ténèbres. Elle n'est pas la seule. Henri Heine qui, pour Parisien qu'il fût devenu, n'en était pas moins resté Allemand, déplore l'envoûtement d'une si belle imagination par les théories du « capucin philosophique » Pierre Leroux. « Ce dernier a une influence pernicieuse sur son talent, parce qu'il l'induit à se lancer dans des divagations obscures et dans des idées à moitié couvées, au lieu de s'adonner aux délices des créations concrètes et pleines de couleur. » C'était la faire verser du côté où elle penchait, le danger pour son talent, moins artiste que lyrique, étant de s'évaporer et de s'évanouir dans le vague d'une rêverie sans forme et sans contours.

Maintenant, multipliez Leroux par Perdiguier, et conjuguez Perdiguier avec Magu et Poncy, vous avez *le Compagnon du Tour de France*, *le Meunier d'Angibault*, *le Péché de M. Antoine*. Aux théories communistes des annonciateurs du nouvel évangile, joignez les dissertations musicales de Chopin et ses revendications ethniques de Polonais opprimé, vous avez *Consuelo*, dont le premier volume dans son cadre vénitien est une merveille et les trois autres un chaos, compliquée de *la Comtesse de Rudolstadt*, qui d'un bout à l'autre est un logogriphe. Du philosophe au musicien, et des utopistes aux prolétaires, ils ont réussi à rendre illisible tout ce qui est sorti de la plume de l'admirable romancière, — cela pendant dix ans, à l'époque de sa pleine maturité. Voilà ce qu'elle a gagné à s'isoler parmi ces êtres d'élite ou d'exception, loin des conditions normales de la vie, dans ce milieu d'art et de sacro-sainte bohème. Par bonheur, une source, qui jamais ne s'était tarie en elle, allait recommencer de faire entendre sa chanson douce et pure. *La Mare au diable* est écrite dès 1844, *François le Champi* commence à paraître le dernier jour de l'année 1847, *La Petite Fadette* en 1848. Ces romans champêtres ne nous disent rien du progrès continu de l'humanité et de la réforme sociale ; mais, tout conventionnels qu'on les prétende et tout poétiques qu'ils soient, ils portent témoignage pour l'humanité toujours pareille à elle-même. Ainsi, par ses souvenirs d'enfance, George Sand était ramenée à la conception véritable du roman qui consiste à peindre, tantôt sous des couleurs plus riantes et tantôt dans une manière plus sombre, la vie de tout le monde.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *La Lépreuse*, drame lyrique en trois actes ; paroles de M. Henry Bataille, musique de M. Sylvio Lazzari. — Concerts Colonne : *Saint François d'Assise*, oratorio ; poème de M. Gabriel Nigond, musique de M. Gabriel Pierné. — Théâtre de l'Opéra : *Le Cobzar*, drame lyrique en deux actes ; paroles de Mlle Vacaresco et de M. Paul Milliet ; musique de Mme Gabrielle Ferrari.

La question sanitaire prend de l'importance dans le moderne répertoire du théâtre qu'on appelle toujours Opéra-Comique et qui ne l'est plus, depuis longtemps, que de nom. Dans *Bérénice*, il ne s'agissait guère — et encore, en passant, — que d'une indisposition. Mais les choses ont empiré. La lèpre au moyen âge, en Bretagne ; sa transmissibilité, par l'hérédité ou par le contact ; son traitement, atroce, ou son extinction, par l'isolement et la réclusion perpétuelle ; deux cas déclarés et un autre qui ne peut manquer de se produire ; des malades, et derrière eux, ou plutôt au-dessus d'eux, dominant tout le drame de son ombre funeste, la maladie elle-même, voilà le sujet, les personnages et l'héroïne de l'œuvre de MM. Henry Bataille et Sylvio Lazzari.

Premier acte. La cour d'une ferme, le matin. Des laveuses battent leur linge, en causant de la lèpre, des lépreux et des lépreuses. Parmi celles-ci, les plus renommées, et redoutées, sont la vieille Tilli, qui passe aussi pour sorcière, et sa fille, la belle Aliette, laquelle s'est donné pour mission, pour double mission, d'amour et de mort, de séduire et de contaminer toute la jeunesse de l'endroit. On ne compte plus ses victimes. Pour le moment, elle a jeté son dévolu sur le doux Ervoanik, le fils de Matelinn, le rude fermier, et de la fermière Maria. Ervoanik a résolu d'épouser Aliette, car il l'aime, ne soupçonnant en elle rien d'impur. Épouvantés, ses père et mère ont beau l'avertir, le

maudire même, il ne veut rien croire ni rien entendre. Aliette survient et Matelinn, après avoir dit son fait à la jeune lépreuse, n'en commet pas moins l'imprudence de laisser son fils avec elle. Voilà des parens plutôt inconsidérés. Ervoanik interroge Aliette, elle nie, et les amoureux s'en vont bras dessus bras dessous, en pèlerinage de fiançailles, au pardon du village voisin.

Ils s'arrêtent (et c'est le second acte), dans la chaumière de la vieille Tilli, lépreuse douairière. Celle-ci, abandonnant les jeunes gens à sa fille, s'est réservé les enfans, qu'elle empoisonne en leur distribuant de pernicieuses friandises. Une haine infernale anime cette mégère contre tout le genre humain. Dans le nouvel amoureux d'Aliette, Tilli voit avec allégresse une victime de plus. Mais la chose, pour cette fois, n'ira pas toute seule. Et c'est ici que se découvre, — imparfaitement, — le caractère d'Aliette. Elle aime Ervoanik et veut l'épouser. Elle l'aime avec passion, avec frénésie, mais avec pureté; non pour le perdre, mais pour le servir et se dévouer à lui, pour être sa compagne enfin, sans être sa femme. « Quand nous serons mariés, je lui avouerai la vérité, et la vérité ne lui paraîtra plus terrible; la vérité, nous l'oublierons petit à petit. Je serai sa mère à vingt ans. Je l'embrasserai de loin, dans l'air, tout autour. Et le temps passera toujours, toujours. » Vous trouverez ici d'abord un rappel du vieux thème romantique, le rachat de la pécheresse par l'amour; ensuite, un calcul, plutôt douteux, de probabilités ou de chances, un mélange enfin, assez confus ou mal débrouillé, de sentimens contraires. Cependant la vieille donneuse de lèpre ne saurait s'accommoder d'un dénouement aussi bénin. Par de mensongers propos elle excite l'orgueil ou la vanité d'Ervoanik, surtout la jalousie et même la fureur d'Aliette. Alors celle-ci, brusquement changée, — un peu brusquement, — présente aux lèvres altérées du jeune homme un gobelet qu'elle vient de toucher et d'infecter de ses lèvres.

Troisième acte. L'effet de la libation ne s'est pas fait attendre. Ervoanik est atteint de la lèpre à son tour. Gémissant, au milieu de ses parens et de ses voisins en pleurs, il attend l'horrible sort que, suivant la légende, ou l'histoire, le moyen âge infligeait à ses pareils. Aux sons des cloches, au chant de l'office des trépassés, les prêtres, les religieux viennent en procession chercher le mort vivant pour le conduire à la maison blanche et solitaire qui sera sa prison et son tombeau. Mais vous avez déjà deviné qu'Aliette ne saurait manquer de reparaître; elle reparaît en effet, prend Ervoanik par la main et va s'enfermer avec lui, pour toujours.

Il est assez obscur, ce personnage d'Aliette. Avec des côtés odieux, il en a de quasi mystiques. Et la pièce elle-même est inégale : par où j'entends du moins que les personnages, les lépreux, y sont inégalement traités. On comprend mal qu'Ervoanik, lépreux de la veille et non déclaré encore, soit l'objet, et si tôt, de telles rigueurs, alors que deux lépreuses connues et reconnues, Aliette et sa mère, peuvent se livrer impunément à leur funeste propagande. Enfin autour de ce sujet flotte une atmosphère pestilentielle qu'on ne respire pas toujours sans quelque répugnance. Mais par momens il arrive aussi qu'au dégoût physique se mêle un sentiment, qui le corrige et le relève, d'horreur mystérieuse et presque sacrée.

Sur cet insalubre poème, le musicien a fait une musique saine, je veux dire bien constituée, ou conformée, ou construite, et par là toute contraire à telle autre musique, invertébrée et amorphe, qui ne se tient ni ne se soutient, et que trop de musiciens nous servent aujourd'hui. L'œuvre est de nature wagnérienne, soumise par conséquent au principe du *leitmotif*. Et nous constations l'autre jour, parlant de *Bérénice*, que ce système commence à nous peser. Félicitons-nous au moins d'en rencontrer ici plus et mieux que l'armature extérieure ou le mécanisme seulement. Dans la musique de M. Lazzari, les idées ont cet avantage inestimable et vraiment primordial, qu'elles existent. Non pas que les thèmes populaires bretons rappelés et traités par endroits aient paru des mieux choisis. Sur place, ou dans certains recueils même (tel celui de Bourgault-Ducoudray), on en eût trouvé de plus originaux. Mais l'imagination personnelle de M. Lazzari, son imagination mélodique, est loin d'être stérile ou banale. Plusieurs « motifs » de *la Lépreuse* encore une fois possèdent une vie, une réalité propre. En un mot, ils sont. Alors même que peu de chose les constitue, ce peu suffit à leur être. Si l'on recherchait dans *Bérénice* tel motif par nous cité, comme celui de Mucien, le raisonneur militaire, et qu'on le comparât avec le motif du fermier Matelinn, le père d'Ervoanik, on verrait aussitôt de quel côté, dans laquelle des deux formes sonores, analogues autant qu'inégales, se trouve le plus de sens, de caractère et d'autorité. Le « thème de la lèpre » ne consiste exactement qu'en quatre notes, et dont les trois premières, — sachez-le, si vous êtes curieux de ces choses, — dont les trois premières n'en sont qu'une, la tonique, répétée en un triolet qui monte et porte, ou frappe, sur la dominante. A vrai dire il ne fallait pas davantage à Beethoven. Rappelez-vous l'attaque de la symphonie en *ut* mineur (*sol*, *sol*, *sol*, *mi*). Que dis-je ? Beethoven se contentait de moins encore. Il tirait

toute chose de rien, ou de presque rien. Un soir du mois passé, nous écoutions le septième quatuor, admirablement joué par M. Lucien Capet et ses compagnons. Et dès les premières mesures du *scherzo*, ma certaine question d'Henri Heine nous revenait à la mémoire : « Madame, » demandait-il en riant, à son ordinaire, « avez-vous l'idée d'une idée? » Ce que peut être une idée musicale, et de Beethoven, là encore, une seule note, répétée un certain nombre de fois, suivant un certain rythme, suffit à nous l'apprendre, ou à nous le rappeler.

Ainsi les principaux motifs de *la Lépreuse* ont d'abord une valeur spécifique, une signification personnelle. Si plus tard il est assez rare qu'ils se développent, il arrive au contraire, et souvent, qu'ils se transforment, qu'ils se mêlent, qu'ils se combinent, soit pour se fortifier les uns les autres, soit, — et l'alternative dépend des situations, des péripéties dramatiques, — pour se contredire et se combattre. On citerait, au cours de l'ouvrage, maint exemple de cette alliance heureuse, étroite, où l'effet individuel s'accroît d'un effet en quelque sorte réciproque, où l'intérêt, qui provenait d'un élément unique, résulte du concours ou du conflit des élémens.

Ce n'est pas tout, et l'œuvre de M. Lazzari, wagnérienne par l'esprit, l'est encore çà et là par la lettre, je veux dire par un rappel précis, par le furtif passage d'un souvenir ou d'un écho sonore. Au premier acte, les bruits de la campagne qui s'éveille ressemblent aux « murmures de la forêt » et, sous le toit d'ardoises de la ferme bretonne, on croirait que l'oiseau de Siegfried a niché. Quelques instans après, sur les premières paroles d'Ervoanik, sur le salut filial du jeune homme à ses parens, il nous parut qu'une trompette (si nous avons bonne mémoire) jetait comme un reflet brillant, héroïque, du thème de l'épée, de *la Walkyrie*.

La partition de *la Lépreuse* offre encore d'autres signes de santé. Par exemple, l'équilibre y est à peu près stable entre le chant et l'orchestre, entre les mots et les sons, autant d'élémens que nos contemporains se plaisent à dissocier. Il arrive mainte fois ici que l'intonation, que la note convienne à la parole, et lui ressemble, et l'exprime, que la voix chante et qu'en même temps elle parle, respectant ainsi les droits de la musique et ceux de la déclamation. Le second acte en particulier se recommande par une qualité, qui, dans l'ordre musical même, n'est pas à dédaigner : la ponctuation. Vous le savez, rien n'est rare en musique aujourd'hui comme les points, les points de suspension, d'arrêt, de repos; les points indiquant, imposant, pour quelques secondes au moins, la rupture de la soi-disant

mélodie, et soi-disant infinie, qui sans relâche et sans pitié nous emporte. « Ainsi, toujours poussés vers de nouveaux rivages... » Après le poète d'autrefois, le musicien de notre siècle pourrait se plaindre de la sorte. Il trouvera du moins dans le second acte de *la Lépreuse* où « jeter l'ancre » un moment, où se prendre, se reprendre et respirer. Le silence, voyez-vous, n'est peut-être pas un élément de la musique moins essentiel que le son. Il n'en est pas de plus négligé. Félicitons M. Lazzari d'avoir compris que, sous un nom modeste, la ponctuation, fût-ce en musique, n'est pas seulement affaire de grammaire, mais d'ordonnance et de composition.

Aussi bien, dans le second acte et dans le premier (le troisième traîne et se traîne en de monotones doléances), le rapport est généralement juste entre la musique de théâtre et la pure musique. L'action ne craint pas de céder la place à des épisodes, à des effusions de lyrisme où le sentiment se donne carrière. Le sentiment, c'est là qu'il faut toujours, en musique, arriver ou revenir. C'est là que toujours nous attendons un musicien et que le musicien de *la Lépreuse*, en plus d'un passage, n'a pas trompé notre éternelle attente. Sa musique, à mainte reprise, est émue et nous émeut ; on la qualifierait volontiers de sympathique, s'il était possible de rendre à ce mot affadi sa force primitive et sa profonde signification. La vie, une vie passionnée, anime telle ou telle scène, et d'abord le premier acte presque tout entier, jusqu'à la sonnerie finale, et banale aussi, des cloches. Le carillon, soit dit en passant, est l'un des effets, avec l'orage et quelques autres encore, dont il faut désormais se défier, sinon s'abstenir. Mais le reste de l'acte, encore une fois, est vivant et pathétique. On citerait, dans le rôle d'Ervoanik, dans celui d'Aliette, des accens, des éclats de jeunesse et d'amour, sincères chez lui toujours, et, chez elle, mêlés, — oh ! vaguement, et c'est fort bien ainsi — de je ne sais quelle dureté cachée et comme de présages funestes. On dit, familièrement, de certaines œuvres : « Il y a là des coins. » Et ce n'est pas beaucoup dire. Mais quand il y a davantage et que les grands espaces ne sont pas vides, j'aime qu'entre « les endroits forts, » pour parler avec le président de Brosses, les coins mêmes ne soient pas dépourvus d'intérêt, d'agrément, quelquefois de mystère. On trouve tout cela dans certains « coins » de *la Lépreuse*, que la lecture surtout fait découvrir. Une phrase, un mot, un accord de l'orchestre, une inflexion de la voix suffit à créer, çà et là, non pas un « milieu, » mais au contraire un entourage, une atmosphère tout imprégnée de sensibilité et d'émotion. « Écoutez, Matelinn, » dit au fer-

mier sa femme, qui s'inquiète, « écoutez, ne m'effrayez plus, car je sens trop qu'il y aura de la douleur ici, s'il y en a quelque part au monde. » Mais que faisons-nous, sinon céder, comme d'habitude, à l'éternelle duperie de la critique musicale ! Nous citons des paroles, et ce qu'il faudrait, et ce qu'hélas ! il est impossible de transcrire, ce sont des rythmes, ce sont des harmonies, quatre ou cinq mesures à peine, où la musique a su renfermer, dans un de ces raccourcis où elle excelle, l'infini d'un sentiment et d'un cœur. Mais cette musique encore une fois ne se borne pas à des raccourcis : elle s'étend, quand il le faut, et se dilate. Ni dans le premier ni dans le second acte, les détails ne hachent l'ensemble ni ne l'émiettent. Le second acte surtout, loin de s'éparpiller, se concentre. Dramatique et musical en même temps, il l'est tout entier ; il l'est avec force, avec ampleur, avec une certaine tendresse aussi. Non : chez Aliette du moins, avec une tendresse incertaine, avec une passion mêlée d'amour et par momens presque de haine. Le personnage, nous le disions tout à l'heure, est assez obscur en paroles, en action même ; la musique l'éclaire, et par les sons il nous est plus intelligible, surtout plus sensible que par les mots. La musique néanmoins se garde bien de le dépouiller de son mystère sombre. Au contraire, elle fait celui-ci plus étrange et plus profond. Elle accroît, elle développe l'idée, le sentiment, que renferme le poème, et que la musique seule a le don de répandre en quelque sorte à l'infini, d'une puissance fatale et d'une vague horreur. Dans le taudis de la vieille, dans l'atmosphère où flottent des atomes de mort, l'impure amante berce d'une cantilène sinistre Ervoanik endormi. Et sa berceuse nous en rappelle une autre, non plus amoureuse, mais quasi paternelle : celle du Méphistophélès de Berlioz, ainsi penché sur le sommeil de celui qu'il va perdre, et qu'il enveloppe, qu'il couve en quelque sorte d'un regard et d'un chant également chargés de funeste tendresse. Il n'appartient pas à tous les musiciens de provoquer, non par la musique même, laquelle n'a rien de commun avec celle de Berlioz, mais par le sentiment, et cela vaut mieux, une aussi flatteuse réminiscence.

L'interprétation de *la Lépreuse* est bonne. M. Beyle a, dans le rôle d'Ervoanik, un air de jeunesse et de naïveté, de mysticisme dolent et, lorsqu'il le faut, exalté, qui sied au personnage. M. Vieuille (Matelinn le fermier) est sûrement l'une de nos basses les plus autorisées et les plus autoritaires. La vieille lépreuse, c'est M^me^ Delna, qui n'a rien épargné pour se faire horrible à voir. M^me^ Carré tout au contraire, en lépreuse jeune, enchanta même nos regards. Quand elle

parut à la fin, gracieuse, élégante, claire de visage et sombre de vêtement, en son costume, en son capuchon, j'allais écrire en son domino noir, chacun se dit tout bas avec Molière : « Peste! voilà une malade qui n'est pas tant dégoûtante. »

Il n'est pas certain que M. Gabriel Pierné soit un musicien de théâtre. Mais assurément, dans son dernier oratorio comme dans les précédens, il vient de se montrer un pur, un délicat, un délicieux musicien.

Peu de sujets ont plus de charme, et de tout genre, que la vie et la figure de saint François d'Assise. M. Gabriel Nigond s'est contenté de choisir dans les *Fioretti* quelques épisodes, les plus connus, et de les traduire en un langage poétique, où l'on trouverait seulement à reprendre quelques traits de mièvrerie et de préciosité. Le poète a disposé les tableaux dans l'ordre suivant : un prologue (la jeunesse de François et ses fiançailles avec la Pauvreté); deux parties ensuite, comprenant chacune trois scènes : la rencontre du Lépreux (encore un lépreux!) le colloque de frère François avec sœur Claire et la prédication aux oiseaux; les stigmates, le cantique du soleil et la mort.

Un des caractères principaux de l'admirable histoire du *Poverello*, c'est, qu'à la fois humaine et divine, sublime et familière, elle se partage entre le surnaturel et la nature. L'un et l'autre s'y mêlent et s'y fondent ensemble. Et ce n'est pas non plus le moindre mérite, ni le moins sensible tout d'abord, de M. Gabriel Pierné, que d'avoir su réaliser et soutenir, d'un bout à l'autre de son ouvrage, cet accord harmonieux. Vous connaissez la devise, et la démarche, des mystiques: « *Ab exterioribus ad interiora*, des choses extérieures vers les choses intérieures. » Il convient peut-être de la suivre aujourd'hui, et, pour analyser une œuvre tout imprégnée de mysticisme, d'aller du dehors au dedans.

Le dehors, les dehors enveloppent, sans l'étouffer jamais, l'œuvre entière. Elle baigne ici dans la lumière de midi, là, dans l'ombre du soir. La cloche du couvent y répond à la clochette des troupeaux et les oiseaux, comme bien vous pensez, y font leur plus joli ramage. Dès le début, quand se sont éloignés les jeunes fous que François, pour la première fois, a refusé de suivre, la paix, la grâce du paysage attendrit l'âme rêveuse du fils de Bernadone. Elle l'emplit même d'une telle joie et de si ravissantes délices, qu'avec une ferveur pathétique il supplie le Seigneur de lui en épargner au moins le trouble et l'amollissante ivresse. Pour l'évoquer, ce paysage, il suffit

de quelques accords, de la mélopée errante d'un chalumeau, d'un thème religieux (le thème caractéristique de François), qui s'y mêle, d'abord faible, esquissé plutôt que formel, à peine conscient et non encore maître de soi. Rien de plus. Je me trompe : quelque chose de plus et d'étrangement expressif : çà et là des intervalles, et comme des vides silencieux.

Avant la scène du lépreux, paysage encore ; paysage que viendra bientôt assombrir et comme souiller l'apparition du malheureux, qu'une musique sinistre accompagne ; mais, d'abord, paysage riant et dont un chœur, vaguement grégorien, fait pieuse aussi la printanière douceur. Paysage toujours, la prédication aux oiseaux. Oiseaux-enfans, enfans-oiseaux, le musicien de la *Croisade des enfans* et des *Enfans à Bethléem* ne pouvait choisir ici d'autres interprètes. Il leur a fait chanter, en chœur, une chanson mélodiquement simple, naïve même, chanson d'oiseaux ou d'écoliers. Mais, pour trois ou quatre volatiles solistes, la grive, le rouge-gorge et jusqu'au roitelet, il a réservé quelques phrases moins faciles, plaisantes par la difficulté même, et très pittoresques, où l'on dirait que les notes voltigent, sautillent, et tantôt se pelotonnent et tantôt se hérissent. A travers ce concert des voix et des ailes, il va sans dire que le symphoniste ingénieux a semé les traits brillans, les couleurs vives et les rythmes spirituels, de sorte que çà et là, dans le babil des oisillons d'Assise, on croirait presque surprendre, espiègle et familier sans irrévérence, le rire de nos moineaux parisiens.

Parmi les élémens de la poésie et de la joie franciscaine, il n'en est pas, on le sait, de plus fécond et de plus glorieux que « notre frère le soleil. » Il figure ici dans le cantique fameux auquel il a donné son nom. M. Pierné l'a traité, ce cantique, sous une forme et dans un style original. Il en aurait pu faire une ode classique, à strophes régulières, variées seulement selon les puissances, ou les grâces, de la nature, que la poésie énumère et célèbre tour à tour. Le musicien a cru meilleure une coupe différente, et plus libre : une série d'apostrophes ou d'acclamations, jetées à pleine voix, à voix seule, auxquelles, plutôt que de les accompagner, l'orchestre, sur un mode analogue, répond. Et ce mode est beau d'enthousiasme, de lyrisme éperdu. Il donne à ces pages l'allure d'une sorte de *vocero*, d'une improvisation populaire, très religieuse et quasi liturgique même, grâce à l'effet tout grégorien de la vocalise et de la « jubilation. »

Le soleil, honoré seulement dans ces pages, rayonne lui-même en certaines autres, brillantes et brûlantes de lui. C'est au commence-

ment de la scène des oiseaux. Entre Assise et Pérouse, à l'heure de midi, frère François et frère Léon cheminent. Quant à la musique, elle ne commence pas; mais plutôt elle éclate. Elle jaillit en gammes aussi rapides que vigoureuses, en traits qui pleuvent de toutes parts, aigus, étincelans. Ils descendent, se jouent, se brisent et remontent, les rayons sonores, comme font les rayons de lumière. Mais ces gammes, ces traits, n'ont pas moins d'intensité que de vitesse. Fortement rythmés, ils s'appuient solidement sur leurs notes extrêmes et s'y arrêtent, ne fût-ce qu'un instant. Cet arrêt, cet appui leur donne l'aplomb, et ce rythme leur donne la carrure. Ainsi tout est décrit, tout est exprimé, les flèches légères, la pesée accablante, et nous avons, dans ce prélude d'orchestre, la courte, mais puissante symphonie, sinon d'un jour, au moins d'une heure d'été.

Ab exterioribus ad interiora. L'occasion est bonne ici de passer des choses aux âmes. Succombant à la fatigue, l'un des deux pèlerins maudit, avec bonhomie, le soleil; avec reconnaissance, l'autre le salue. Frère Léon ne voit que l'incommodité; frère François, que la splendeur. La musique a noté finement cette nuance. Mais dans le cœur de François, et sans cesse, la musique a su pénétrer plus avant. C'est là qu'il faut la suivre, afin de la goûter mieux encore. C'est là, plutôt que sur les sommets orageux de l'Alverne, où, pour figurer le miracle des stigmates, elle s'est enflée et travaillée en vain. Parmi les différens tableaux de l'ouvrage, il en est un, celui-là, que le musicien a manqué. Peut-être la musique même était-elle incapable de le réussir. « Qu'un silence sacré, dirait Carlyle, enveloppe cette matière sacrée. » Les auteurs sans doute avaient compté sur cette scène grandiose, — ou qui devait l'être, — pour sauver de la monotonie un sujet trop uniformément tempéré. Elle a produit plutôt un effet, — non moins fâcheux, s'il ne l'est davantage, — de disproportion et de disparate. Elle ne domine que matériellement, sans les écraser, par bonheur, d'autres scènes, que fait vraiment exquises une discrète, mais profonde, mais attendrissante spiritualité. Celle-ci revêt, imprègne le personnage de François tout entier. L'esprit franciscain, l'esprit de simplicité, d'humilité, de charité, lui dicte ses moindres répliques, inspire chaque mot, chaque note qui tombe de ses lèvres, à tous les instans de sa vie et jusqu'à l'heure de sa mort. Le dialogue avec le lépreux, l'homélie aux oiseaux, abonde en traits de ce genre, qui, s'ajoutant les uns aux autres, composent insensiblement une figure achevée. Deux épisodes surtout: les fiançailles avec la Pauvreté et le colloque avec sainte Claire, sont les pages maîtresses de l'ouvrage.

Oh ! sans doute leur maîtrise est douce, un peu cachée ; mais il faut plaindre ceux qui n'en sauraient pas reconnaître, goûter la secrète et presque silencieuse douceur, douceur mystérieuse aussi, douceur mystique, et que deux notes, pas une de plus, peuvent suffire à répandre autour de nous, en nous. Sur le nom, trois fois redit, de François, la Pauvreté ne pose en effet que deux notes, mais si graves, si faibles, si tristes ! Et quelles plaintives harmonies, quelles pâles sonorités viennent les éteindre et comme les exténuer encore ! Oui, deux notes, sur deux syllabes, et, dans l'appel d'un nom, c'est la vocation d'une âme. Le discours de la Pauvreté, qui vient ensuite, est admirable de détresse. Lent, très lent à dessein, à travers un chromatisme déchirant, parmi des syncopes haletantes, des soupirs et des sanglots, il se traîne, il s'abaisse, toujours plus humble, jusqu'à la chute finale sur les sons les plus bas, les plus sombres de la voix. « *Dispetta ed oscura*, méprisée et obscure, » la voilà bien, telle que l'a vue Dante, la veuve de Jésus, la fiancée de François. Tout ici, jusqu'au mode, jusqu'aux intonations, tout nous donne l'impression du dépouillement et de la nudité. Par une de ces étranges contradictions, que la musique a le secret de résoudre, les harmonies sont riches et le sentiment est celui de la misère. La douleur est intense, quelquefois assez près d'être atroce, et cela sans jamais rien perdre d'une sainte et quasi divine majesté.

Mais le chef-d'œuvre de l'œuvre, dans le même esprit toujours, esprit de finesse, encore plus fin s'il est possible, et plus pur, nous paraît être l'entretien du saint et de la sainte. A l'écouter, à le lire, à le relire encore, on ne se souvient pas seulement d'un François et d'une Claire, mais d'un Benoît et d'une Scolastique, d'un Giovanni Colombini et d'une Paola Foresia. On croit revoir, avec Assise et Saint Damien, Subiaco, Santa Bonda, retraites charmantes ou sauvages, consacrées par ces pieux rendez-vous et ces visitations mystiques, dont une page de M. Pierné restera pour nous désormais l'évocation sonore. La scène était délicate à traiter : il y fallait de la poésie, de la sensibilité et, sans aucun élan passionné, des accens d'émotion furtive. Rien n'y manque et rien n'y est de trop. Tout y est rendu, tout y est respecté, tout y attendrit. La grâce, la beauté, l'expression n'est que dans les lignes, celles de l'orchestre et celles de la voix : deux ou trois au plus, et qui ne font que s'effleurer; parfois même une seule, mais dont la plus légère inflexion, le moindre détour prend alors une singulière valeur. Avec cela, cette musique déclame ou, — pour user d'un terme plus modeste et qui lui sied mieux, — elle

parle, elle « dit, » aussi délicatement qu'elle chante. Ici partout un mot, une note, mis en leur place, ont le même pouvoir. Par la sobriété, par l'économie des moyens, un art tel que celui-là pourvoit à notre plaisir avec une supériorité, avec une intensité où tel autre, par la profusion, ne saurait atteindre. Quelqu'un l'a dit un jour : pour qu'il y ait de la musique, et beaucoup, il n'est pas besoin de beaucoup de sons. La musique de M. Pierné le démontre une fois encore. Au surplus, pour être simple, pour être claire, elle n'en est pas moins profonde, quelquefois même puissante. Mais, entendons-nous bien, d'une puissance tout intérieure, spirituelle, où la matière, volontairement épargnée, a peu de part. La scène des stigmates fait le plus de bruit; la scène avec sainte Claire, toute en demi-teinte, et d'autres qui lui ressemblent, font le plus de bien. C'est un beau thème que le thème de saint François, exposé pour la première fois, avant l'apparition de la Pauvreté, dans sa plénitude sonore. Il consiste alors en une longue, une ample phrase d'orchestre, bien ordonnée, bien distribuée en périodes paisibles, à moins que, tout au contraire et à dessein, quelque soupir, à la fois tendre et chaste, n'en vienne, je ne dis pas troubler, mais animer la paix, et l'émouvoir. Plus loin, de place en place, il reparaîtra, le thème mystique. Alors, au gré des circonstances, que ce soit le colloque avec sainte Claire, ou la prédication aux petits oiseaux, alors il se fera moins grave et même familier, alors surtout il s'amincira jusqu'à n'être plus, au lieu de toutes les voix de l'orchestre, qu'une seule de ces voix, et la moindre; au lieu d'un flot, d'un courant, un filet de mélodie. Ainsi réduit de volume, il ne perd cependant rien de sa poésie pénétrante et de sa grandeur.

En somme, et puisqu'il faut toujours conclure, il nous plairait d'achever l'analyse et l'éloge du *Saint François* de M. Gabriel Pierné par cette strophe du cantique franciscain : « Soyez loué, Seigneur, pour la musique de notre frère Gabriel : elle est modeste, chaste et précieuse comme notre sœur l'eau. »

Un « cobzar » est, paraît-il, en Roumanie et en roumain, un chanteur populaire, une sorte de rapsode errant. Le cobzar va par monts et par vaux, l'été surtout, et ses chants, qu'il accompagne sur la « cobza » (guitare ou mandoline roumaine), portent bonheur à la moisson. Or donc là-bas, au temps de la récolte, vint à passer un beau cobzar, dont Stan était le nom. Et nous avons compris, ou cru comprendre, — les paroles, en musique, ne s'entendent pas tou-

jours très bien, — qu'il n'y passait point pour la première fois. Jadis il y avait distingué la belle Jana, devenue, après son départ, la femme de Pradea l'aubergiste. Entre Stan et Jana le revoir a vite ranimé l'amour. Et tous les deux fuiraient ensemble, si la maîtresse actuelle de Stan, une bohémienne, ne s'opposait à leur fuite. Sans balancer, le cobzar poignarde la jalouse. Mais le mari survient et fait un beau tapage. On accourt, on saisit le meurtrier, et pour n'être point séparée de lui, fût-ce au bagne, au fond des salines souterraines, Jana plante bravement à son tour un couteau dans le dos conjugal.

Mme Vacaresco publia jadis, en français, un recueil des « chansons du cobzar, » devenu, paraît-il, introuvable. Un de nos confrères en a dernièrement rappelé quelques-unes qui ne sont pas sans beauté.

Le poème de l'Opéra ne vaut pas la poésie de ces ballades. Il est rapide, violent, et la musique ressemble au poème. Après l'avoir entendue, le soir de la répétition générale, un de nos voisins nous exposa pourtant ses raisons de l'aimer. Il y trouvait un véritable sentiment dramatique, de la grandeur, et de la puissance dans la symphonie, ou du moins dans l'orchestre, autant que dans les voix. L'instrumentation ne lui paraissait pas non plus manquer d'originalité. Mais surtout il goûtait, en cette œuvre exotique, une couleur, une saveur locale, orientale à demi et partout répandue. Il n'avait peut-être pas tort. Et parce que, sur les trois auteurs du *Cobzar*, deux appartiennent à ce sexe qu'on ne saurait frapper, ne fût-ce qu'avec une fleur; parce que toutes les deux sont étrangères, hôtesses de la France et ses amies, les lois de la galanterie et celles de l'hospitalité nous interdisent également de discuter l'opinion de notre interlocuteur.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

A PROPOS DU CENTENAIRE DU POÈTE POLONAIS SIGISMOND KRASINSKI (1)

L'un des trois grands poètes romantiques de la Pologne, Sigismond Krasinski, est né, — à Paris, — le 19 février 1812. C'est donc le centenaire de sa naissance que ses compatriotes sont en train de célébrer depuis plusieurs mois ; et je n'ignore pas que, dans les autres pays plus encore que chez nous, ces anniversaires solennels provoquent toujours un enthousiasme bruyant et superficiel qui ne peut pas nous renseigner bien exactement sur la vraie survivance de l'œuvre, ni même de la gloire, d'un personnage considérable. Mais, avec tout cela, nous n'avons pas trop de peine à deviner, d'après la teneur et l'accent des éloges que nous voyons s'épancher abondamment dans ces occasions, si le personnage dont on fête l'anniversaire a gardé ou non une place vivante au fond du cœur de ses compatriotes ; et à coup sûr je ne me souviens pas, pour ma part, d'avoir encore assisté à une commémoration plus cordiale, plus évidemment jaillie de l'âme entière d'un peuple, que celle qui se produit à présent dans toutes les régions de l'ancienne Pologne, à propos du centenaire de la naissance du poète de la *Comédie non divine* et d'*Iridion*.

(1) Une longue et importante analyse de l'œuvre poétique de Krasinski, qui n'était encore connu que sous le nom de « Poète anonyme de la Pologne, » a été publiée par Julian Klaczko dans la *Revue* du 1er janvier 1862. Plus récemment, à propos de l'exhumation d'une correspondance de Krasinski, M. Louis Leger nous a également offert une belle esquisse de la figure et de l'œuvre du poète polonais. (Voyez la *Revue* du 1er mai 1903.)

Je ne m'arrêterai pas à énumérer ici les innombrables livres, brochures, articles de revues ou de journaux qui, depuis le début de l'année, ont surgi de divers coins de la terre polonaise, ayant pour objet de nous révéler des documens inédits sur la personne et l'œuvre du poète, ou encore d'étudier son génie et l'importance de son rôle historique (1). Symptôme bien autrement significatif : j'ai eu la surprise de constater que, dans un pays où les divisions intérieures ont toujours été très profondes, tous les partis se sont trouvés d'accord pour maintenir décidément l' « aristocrate » catholique qu'a été Krasinski au rang où l'avaient promu les générations précédentes, — à côté, mais non pas au-dessous de Mickiewicz et de Slowacki. Il y a eu là, pour la gloire poétique de l'auteur d'*Iridion*, une sorte d'épreuve dont il est incontestablement sorti victorieux, malgré tous les motifs que l'on pouvait avoir d'en redouter l'issue pour un écrivain tel que celui-là : obstinément attaché aux traditions du passé, et certes le plus dédaigneux qui fut jamais de toutes les formes de la popularité personnelle, — puisque, comme l'on sait, pas une ligne de ses écrits n'a été, de son vivant, publiée sous son nom. Ce nom, divulgué seulement après la mort de Krasinski, semble désormais assuré de vivre toujours, dans les cœurs polonais, en compagnie de ceux des deux autres grands poètes de la période romantique, tout de même que sont à jamais accouplés, chez nous, les noms des deux maîtres de la littérature française au XVIII^e^ siècle. Et je ne dirai pas que la gloire du plus jeune des trois poètes polonais tende à dépasser un jour celle de ses deux aînés : mais ce n'est pas sans quelque surprise que je l'ai vue, pour ainsi dire, « évoluer » et se revêtir d'une signification nouvelle, de manière à mieux satisfaire les aspirations nouvelles des âmes de notre temps. Tandis que les mérites de Mickiewicz et de Slowacki continuaient d'apparaître aujourd'hui à peu près tels qu'on les admirait voilà un demi-siècle, j'ai cru apercevoir que l'œuvre de Krasinski subissait insensiblement un travail mystérieux d' « adaptation » et de « remise au point, » — séduisant désormais les compatriotes du poète par des qualités assez différentes de celles qui, autrefois, lui avaient valu sa célébrité.

Les causes et le caractère de cette évolution sont, malheureuse-

(1) Il faut cependant que je signale, au premier rang de ces publications nouvelles, une très savante et éloquente biographie de *Sigismond Krasinski* par le comte Stanislas Tarnowski (2 vol. in-8; Cracovie, librairie de l'Académie des Sciences, 1912).

ment très difficiles à expliquer, ne serait-ce qu'en raison de l'impossibilité où se trouve le lecteur français d'entrer en contact immédiat avec l'œuvre de Sigismond Krasinski, — comme aussi avec celle de ses deux grands rivaux (1). Je me bornerai donc à dire que Krasinski, durant toute la première partie de sa vie littéraire, n'a exprimé son vigoureux génie poétique qu'en des ouvrages de prose. C'est en prose qu'il a conçu et écrit les deux drames fameux dont je citais les titres tout à l'heure : la *Comédie non divine*, publiée en 1833, et *Iridion*, daté de 1836. Et comment ne pas signaler, à ce propos, l'admirable intuition esthétique qui a permis sur-le-champ à la nation polonaise de ranger parmi ses poètes l'auteur de ces drames, bien que jamais il ne se fût essayé jusque-là dans l'emploi du vers? Cette reconnaissance implicite de la profonde légitimité d'une poésie en prose, depuis près d'un siècle la Pologne, seule en Europe, l'a hautement proclamée ; et c'est de quoi il convient que lui sachent gré tous ceux qui ont au cœur le sentiment de l'essence éternelle d'une poésie indépendante de toutes les distinctions ordinaires des genres et des règles, — d'une poésie s'exhalant aussi bien de la prose des drames et comédies d'un Musset que de la peinture d'un Watteau ou de la musique d'un Mozart.

Mais plus tard, sous l'influence de motifs divers dont l'un des principaux doit avoir été le noble désir d'émouvoir ou d'instruire la masse entière de ses compatriotes, — par-dessus l'élite de lettrés à qui s'adressait la prose savante et raffinée de ses premiers drames, — Krasinski s'est décidé, lui aussi, à écrire en vers. Se cachant sous des pseudonymes, ou parfois même empruntant le nom de l'un ou l'autre de ses amis, qui voulaient bien prendre leur part de cette espèce de mystification littéraire, il a publié un grand poème religieux et patriotique intitulé *l'Aube*, ainsi qu'une série de *Psaumes*, — qui n'avaient d'ailleurs rien de commun avec les sujets ni le style des *psaumes* de David, et contenaient surtout la profession de foi politique de l'auteur. Et, en effet, ce sont d'abord ces écrits en vers qui ont le plus vivement remué le peuple polonais. La philosophie religieuse qu'ils énonçaient était une sorte de mysticisme apocalyptique assez voisin de celui que laissaient entrevoir, vers le même temps, les célèbres

(1) Une traduction française des deux grands drames et des principaux poèmes en vers de Krasinski a été publiée à Paris en 1870 (2 vol. in-18, librairie du Luxembourg) ; mais l'ardente et vivante beauté du texte original y apparaît comme morte, dépouillée de toute saveur et de tout parfum. Du moins le lecteur français pourra-t-il y acquérir une idée des sujets, de l'action, et des personnages de la *Comédie non divine* et d'*Iridion*.

leçons de Mickiewicz au Collège de France, comme aussi de celui qui inspirait les ardentes et tragiques visions du *Roi Esprit*, l'épopée inachevée de Jules Slowacki. On sait en effet que, par un singulier phénomène de contagion inconsciente, il se trouve que les trois grands poètes polonais ont été imprégnés, presque simultanément, de ce que l'on serait tenté d'appeler la folie « messianiste. » Le spectacle des souffrances de leur patrie leur a suggéré l'idée que la Pologne se trouvait appelée à jouer, dans le monde moderne, un rôle équivalent à celui du Christ dans l'ancien univers païen : de sa « passion » allait sortir, croyaient-ils, un ordre de choses nouveau, une seconde « résurrection, » et qui, cette fois, amènerait sur la terre le règne bienheureux du Saint-Esprit. Mais, au contraire de Mickiewicz et de Slowacki, tous les deux poussés par l'enseignement de l'illuminé Towianski à concevoir ce triomphe du Paraclet comme destiné à détruire l'Église catholique avec tout le reste de l'ancienne société, Krasinski est, en somme, demeuré toujours un fils respectueux d'une Église au service de laquelle s'étaient, d'âge en âge, dévoués ses aïeux ; et cela seul aurait suffi déjà à rendre son « messianisme » moins extravagant et plus durable que celui de ses deux illustres confrères. Sans compter que, plus sage et plus « humaine » que la leur, sa doctrine était aussi infiniment plus belle : toute pleine de tendresse et de compassion, célébrant la sainteté de l'amour, s'élevant contre les querelles fratricides, enseignant au peuple polonais les vertus chrétiennes qui auraient de quoi purifier, rehausser, « diviniser » son martyre. On aurait peine à trouver, dans toute la littérature de l'Europe, l'exposé d'un idéal politique plus généreux que celui que célèbrent, par exemple, le *Psaume de la Foi* et le *Psaume de la Bonne Volonté*.

Oui, mais pourquoi faut-il que l'auteur de ces œuvres exemplairement grandes et touchantes, dès le jour où il s'est mis à écrire des vers, ait presque tout à fait cessé d'être un poète? Il est devenu un orateur souvent enflammé, un frémissant pamphlétaire, surtout un prédicateur patriote et chrétien se dépensant tout entier à stimuler ou à maintenir, dans les cœurs polonais, des sentimens qui, peut-être, s'en seraient à jamais effacés si l'auteur anonyme de l'*Aube* et des *Psaumes* n'avait ainsi dépouillé son ancienne ambition d'artiste romantique pour entrer, à son tour, dans la lutte sacrée. Car je suis tout disposé à croire que non seulement Krasinski n'aurait pas pu s'empêcher d'employer son talent de la manière qu'il l'a fait, mais qu'en l'employant de cette manière, il s'est même personnellement élevé et

grandi, s'est placé au premier rang des héros de sa race. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que cette transformation de son art n'a pas été sans entraîner le sacrifice d'une partie des qualités littéraires qui lui étaient naturelles. Merveilleusement riches de pensée et d'action, ses œuvres en vers ne possèdent plus au même degré l'étrange et subtil parfum « poétique » qui, aujourd'hui encore, — et peut-être aujourd'hui plus que jamais, — jaillit pour nous de ses deux drames en prose, la *Comédie non divine* et *Iridion*.

Voilà du moins ce que semblent avoir senti ses compatriotes, à mesure que le recul des années leur rendait plus facile l'examen impartial de l'œuvre magnifique d'un écrivain dont l'influence ne pouvait plus désormais s'exercer, sur eux, sous la même forme qu'autrefois sur leurs pères. C'est comme si, peu à peu, Krasinski avait perdu à leurs yeux son ancienne signification de consolateur, d'« avertisseur, » et d'éducateur politique, mais pour l'échanger contre une signification nouvelle, mieux appropriée aux besoins présens de leurs cœurs. De plus en plus, derrière l'apôtre « messianiste » d'une Passion surnaturelle de la Pologne, c'est comme s'ils s'étaient mis à admirer et à aimer l'incomparable poète, l'artiste de génie qui a su faire servir leur langue nationale à la création de figures et de sentimens, d'harmonies et de rythmes d'une beauté éternelle. Et je ne serais pas étonné qu'un jour arrivât même où le public polonais, tout en gardant aux poèmes en vers de l'auteur des *Psaumes* la respectueuse gratitude qui leur est due, consacrera surtout son effort à apprécier et à célébrer les fécondes vertus littéraires des deux grands poèmes en prose de Krasinski, — ces deux drames où nous voyons se déployer avec une liberté, une fraîcheur, et un éclat singuliers l'une des plus originales imaginations poétiques de tous les pays et de tous les temps.

Nous possédons en France une œuvre romantique, vivante et belle entre toutes, qui pourrait jusqu'à un certain point donner l'idée du genre, et peut-être même aussi de la portée littéraire, de la *Comédie non divine* et d'*Iridion* : ce sont les drames et « comédies » d'Alfred de Musset. Directement inspirés, l'un et l'autre, de Shakspeare et de Byron, avec cela imprégnés, plus ou moins à leur insu, du nouvel esprit « musical » du romantisme allemand, les deux poètes, malgré la différence profonde de leurs caractères, se sont trouvés amenés à poursuivre un idéal esthétique où l'on relèverait bien des traits communs. Et que si, sans nul doute, Musset a

sur son confrère polonais l'avantage d'une grâce plus pure et plus parfaite, — pour ne rien dire de cette atmosphère indéfinissable d'élégance « latine » qui enveloppe jusqu'à ses chants les plus « byroniens, » — je ne crains pas d'affirmer que Krasinski le dépasse par la profondeur et la hardiesse de sa fantaisie, puisant son émotion lyrique à des sources plus hautes, et n'en réussissant pas moins à l'animer de la même vie ardente et fiévreuse qui s'exhale pour nous des figures immortelles d'un Lorenzaccio ou d'un Perdican. Aussi bien n'y a-t-il pas jusqu'au sujet de l'un des drames du poète polonais, *Iridion*, qui ne rappelle celui de *Lorenzaccio :* de part et d'autre, un jeune patriote s'ingénie à flatter l'orgueil et à satisfaire les vices d'un tyran détesté; et lorsque le Grec Iridion, afin d'assurer la perte de Rome, livre à Héliogabale l'honneur virginal de sa propre sœur, il le fait avec ce même mélange de résolution impitoyable et de désespoir qui nous apparaît, chez Musset, dans l'attitude du nouveau Brutus florentin. Mais en vérité *Iridion*, bien que l'auteur l'ait conçu dès sa première jeunesse, sous l'influence immédiate du courant romantique, se ressent déjà, dans sa mise en œuvre, des préoccupations politiques et « actuelles » qui s'imposaient alors à toute âme polonaise ; d'où résulte, au point de vue artistique, un certain désaccord entre l'idée générale du poème et le ton de quelques-unes de ses dernières scènes. C'est donc surtout dans la *Comédie non divine* que se manifeste devant nous la libre invention créatrice du poète, déroulant sous nos yeux une longue suite de scènes qui n'ont évidemment d'autre objet que de nous remuer par la seule beauté des sentimens qu'elles traduisent avec un somptueux appareil d'images et de rythmes. Nulle autre grande œuvre de la littérature polonaise n'aurait de quoi, autant que celle-là, intéresser et ravir un lecteur français d'aujourd'hui : toute pénétrée d'émotions et de pensées qui n'ont assurément rien de « local, » ni de « momentané, » mais que l'on dirait cependant sorties bien plutôt de l'âme d'un poète de notre temps que de celle d'un contemporain de Byron et de Lamartine.

Le sujet de ce drame, — dont le titre est, naturellement, une allusion au titre populaire du poème de Dante, — c'est à la fois la peinture de la vie d'un grand seigneur, doublé d'un poète parmi une démocratie éminemment terre à terre, et la peinture d'une lutte suprême entre ce qu'on pourrait appeler les deux élémens « prosaïque » et « poétique » de notre humanité. Deux hommes nous sont présentés, symbolisant et dirigeant cette lutte : d'un côté, le « Comte Henri, » qui s'emploie à défendre, — hélas ! sans trop y croire lui-même, — les

droits de l'Église et de la noblesse, de la patrie et de la propriété, de tout l'ancien idéal que nous ont transmis les siècles; de l'autre côté, le terrible Pancrace, type extraordinaire du révolté et du négateur, produit par des milliers d'années d'obscure servitude, et qui, ayant rassemblé autour de soi la foule innombrable des opprimés et des affamés, les conduit maintenant à la destruction universelle, sans croire beaucoup, lui non plus, à la légitimité de la cause qu'il soutient. Impossible d'imaginer, comme l'on voit, un thème plus vaste, ni d'une signification plus générale. Au lieu de n'aborder que l'une des faces du problème éternel de l'opposition entre Dieu et Satan, ainsi que l'avait fait naguère l'auteur des deux *Faust*, le jeune poète polonais a hardiment attaqué le problème tout entier. Il nous a montré toutes les forces du mal, — ou, si l'on veut, de la matière, ou encore de la « réalité » terrestre, — définitivement liguées contre les derniers vestiges du règne de l' « esprit. » Son Pancrace, avec l'armée hétéroclite qu'il traîne derrière soi, et dont chaque régiment nous est décrit en des tableaux d'une vérité et d'un mouvement admirables, nous reconnaissons en lui tout ensemble et l'essence de notre socialisme et celle de la philosophie « scientifique » d'à présent; de même qu'en face de lui la figure du Comte Henri résume pour nous les derniers vestiges survivans de l'ordre social de jadis et de la vieille foi chrétienne. Qu'on lise, par exemple, l'un des épisodes de la visite que fait secrètement le Comte Henri, au camp de Pancrace, sous la conduite d'un messager juif envoyé vers lui par le chef ennemi :

Une forêt, avec des tentes parmi les arbres. Au milieu, une clairière où se dresse une potence. Des brasiers allumés. Des tonneaux. Groupes d'hommes épars çà et là.

Le Comte Henri *(caché sous un grand manteau noir, et coiffé du bonnet rouge, emblème du parti révolutionnaire, au* Juif, *qu'il tient par le bras).* — Souviens-toi ! Un seul clignement d'yeux, un seul geste pour me dénoncer, et je te fais sauter la cervelle ! Le cas que je fais de ma propre vie te permettra de deviner celui que je fais de la tienne !

Le Juif. — Excellence, sur l'honneur, je vous mènerai partout, sans vous trahir !

Henri. — Parle-moi comme à un ami fraîchement arrivé ! Et d'abord, qu'est-ce que ceci ?

Le Juif. — C'est la danse des hommes libres. *(Car une troupe d'hommes et de femmes se sont mis à danser autour de la potence.)*

Le chœur des danseurs. — Du pain, de l'argent, du bois pour l'hiver, du repos pour l'été, hourrah ! hourrah ! — Dieu n'a pas eu pitié de nous, hourrah ! — Les rois n'ont pas eu pitié de nous, hourrah ! — Les seigneurs n'ont pas eu pitié de nous, hourrah ! — Mais nous, aujourd'hui, nous voici

délivrés du service des seigneurs, et des rois, et de Dieu, hourrah ! hourrah !

HENRI *(à une jeune fille)*. — C'est une joie de te voir si rose et si gaie !

LA JEUNE FILLE. — Assez longtemps on l'a attendu, ce jour-ci ! — J'ai lavé les assiettes, frotté les cuillers avec un torchon, sans jamais entendre une bonne parole. — Il est bien temps qu'aujourd'hui je mange à ma guise, et que je danse moi-même autant que je voudrai ! Hourrah !

HENRI. — Danse et amuse-toi, citoyenne ! *(A son guide.)* Allons plus loin !

LE JUIF. — Là-bas, sous ce chêne, siège le club des laquais.

HENRI. — Approchons-nous !

PREMIER LAQUAIS. — Moi, je suis tranquille ! J'ai déjà tué mon ancien maître.

SECOND LAQUAIS. — Et moi, j'en suis encore à chercher mon baron pour lui régler son compte ! A ta santé !

UN VALET DE CHAMBRE. — Citoyens, courbés sur nos besognes dans la sueur et la honte, cirant les bottes, brossant les habits, nous avons pris conscience de nos droits souverains. A la santé du club entier !

LE CHŒUR DES LAQUAIS. — Des antichambres, nos prisons à nous, nous nous sommes échappés d'un commun élan. Vivat !

HENRI *(à son guide)*. — Mais que sont ces voix plus dures et sauvages, que j'entends sortir de ce fourré, à notre gauche ?

LE JUIF. — Excellence, c'est le chœur des bouchers !

LE CHŒUR DES BOUCHERS. — La hache et le couteau, ce sont nos armes ; l'égorgement, c'est notre vie. Il nous est indifférent d'avoir à égorger des bœufs, ou des seigneurs. Celui qui nous appelle, celui-là nous a. Pour les seigneurs, nous abattrons les bœufs ; pour le peuple, nous abattrons les seigneurs.

HENRI. — Ceux-là me plaisent. Au moins, ils ne font mention ni d'honneur, ni de philosophie ! *(A une femme qui s'approche.)* Bonsoir, madame !

LE JUIF *(tout bas)*. — Excellence, il faut dire : citoyenne !

LA FEMME. — Que signifie ce titre ? D'où sors-tu donc ? Tu pues le vieux monde !

HENRI. — Excusez-moi, citoyenne, la langue m'a fourché !

LA FEMME. — Je suis libre comme toi, je suis émancipée ; et aux hommes, en récompense des droits qu'ils m'ont rendus, je distribue mon amour.

HENRI. — Et eux, en échange, ils te donnent ces bagues et ce collier d'améthystes ?

LA FEMME. — Non, ces menues babioles, je me les suis fait offrir avant ma délivrance, par mon mari, mon ennemi, le tyran qui me retenait en captivité !

HENRI. — Citoyenne, je vous souhaite bien du plaisir ! *(A son guide, en s'éloignant.)* Et quel est donc cet étrange militaire, appuyé sur un sabre à deux tranchans, avec une tête de mort sur son képi, une autre sur la poitrine ! Ne serait-ce pas l'illustre Blanchetti, cet homme qui, aujourd'hui, fait le métier de condottière des peuples, comme autrefois ses ancêtres étaient condottières des princes ?

LE JUIF. — C'est lui-même, Excellence! Il ne nous est arrivé que depuis une semaine.

HENRI *(s'approchant)*. — A quoi donc réfléchis-tu ainsi, citoyen général?

BLANCHETTI. — Voyez-vous, citoyens, le haut de cette montagne? Je distingue parfaitement, avec ma lunette, des remparts, des fossés, et quatre bastions.

HENRI. — Oui, mais on aurait beaucoup de peine à s'en emparer.

BLANCHETTI. — J'y arriverai, mille millions de rois!

HENRI. — Et comment donc t'y prendras-tu, citoyen général?

BLANCHETTI *(pensif)*. — Tout en étant mes frères en liberté, vous n'êtes pas mes frères en génie! Après la victoire, chacun connaîtra mes plans *(Il s'en va.)*

HENRI *(à son guide)*. — Cet homme-là, je vous engage à vous en défaire, car c'est ainsi que commencent toutes les aristocraties.

UNE VOIX PARMI LES ARBRES. — Les fils de Cham envoient le bonsoir au vieux soleil de là-haut!

UNE AUTRE VOIX. — Allons, à ta santé, soleil, notre vieil ennemi, qui nous poussais vers le travail et l'humiliation! Demain, en te relevant, tu trouveras tes anciens esclaves attablés devant un festin de princes! Et maintenant, va-t'en au diable!

LE JUIF. — Voici une troupe de paysans qui s'approchent! Fuyons!

HENRI. — Non, non, tu ne t'en iras pas! Va te mettre derrière ce tronc d'arbre, et tais-toi!

LE CHŒUR DES PAYSANS. — En avant, en avant, allons rejoindre nos frères sous leurs tentes! Là nous attendent des filles, là nous nous régalerons des bœufs abattus, ancien attelage de nos charrues!

VOIX D'UN PAYSAN. — Cet animal-là ne veut pas avancer! Tout le temps, il traîne et résiste. Mais il faudra bien que tu marches, je te dis!

VOIX D'UN SEIGNEUR. — Pitié, pitié, mes enfans!

UNE AUTRE VOIX. — Rends-moi tous mes jours de corvée!

UNE AUTRE VOIX. — Ressuscite mon fils que l'on a fait mourir sous les verges!

CHŒUR DES PAYSANS. — Ce vampire buvait notre sang et nos sueurs, mais, à présent, nous tenons le vampire, et nous ne le lâcherons plus! Oui, tu crèveras là-haut, sur cette potence, élevé au-dessus de nous tous comme un vrai seigneur! Pour tes pareils, la mort; pour nous, les pauvres diables, les affamés, les humiliés, pour nous la mangeaille, les bons vins, et les longues siestes! En avant, mes frères! *(Ils s'éloignent.)*

HENRI. — Il m'a été impossible de distinguer les traits de cet homme qu'ils emmènent!

LE JUIF. — C'est peut-être un ami ou un parent de Votre Excellence?

HENRI. — N'importe! Lui, je le méprise, et vous tous, je vous hais. Mais un jour viendra où la poésie dorera, transfigurera tout cela! Plus loin, juif, mène-moi plus loin. *(Ils s'enfoncent parmi les buissons.)*

Les deux adversaires, le Comte Henri et Pancrace, se rencontrent et échangent leurs vues, dans une des scènes les plus importantes

du drame. Mais comment donner l'idée d'un dialogue où les paroles nous touchent pour le moins autant par leur musique intérieure que par la force des sentimens et la beauté des images qu'elles évoquent devant nous? Que l'on se représente ce que deviendrait, dépouillée du charme tout-puissant de sa langue, une scène de *Lorenzaccio* ou des *Caprices de Marianne!* Voici du moins quelques « reprises » de ce grand duel :

PANCRACE *(considérant les armoiries peintes sur les murs).* — Si je ne me trompe, ces emblèmes rouges et bleus s'appelaient des armoiries, dans la langue des morts! Il ne reste plus guère de ces images-là, à la surface de la terre.

HENRI. — Avec l'aide de Dieu, tu en reverras bientôt des milliers!

PANCRACE. — Voilà bien cette vieille noblesse, toujours sûre de soi, orgueilleuse, obstinée, se nourrissant d'illusions, et, faute de pouvoir croire en soi-même, croyant en Dieu, ou faisant semblant d'y croire! Mais montrez-moi donc les tonnerres envoyés pour votre défense et les légions d'anges descendues du ciel!

HENRI. — L'athéisme est une formule bien vieillie! J'attendais de toi quelque chose de plus nouveau!

PANCRACE. — Je ris de votre foi surannée parce que j'en ai une autre, infiniment plus forte et plus vivante! Le gémissement douloureux des générations que vous avez foulées aux pieds, c'est lui qui a fait ma foi, tout de même qu'il m'a donné ma puissance!

HENRI. — Moi, j'ai placé ma force en Dieu, qui a donné l'autorité à mes pères.

PANCRACE. — Oui, et toute ta vie, tu as été le jouet du diable... Mais moi, je désire te sauver, toi seul!

HENRI. — Puisses-tu périr misérablement, en récompense de ta pitié pour moi! Et moi aussi, je connais ton monde et toi-même ; j'ai observé, parmi les ombres de la nuit, les chants et les danses de ce troupeau d'hommes sur le dos desquels tu te hausses. J'ai vu tous les crimes du monde revêtus de robes fraîches, mais, sous leur déguisement nouveau, je n'ai rien découvert que ce qui existait déjà en eux voici mille ans : la débauche, la lâcheté et le sang. Et toi, je ne t'ai point vu, là-bas! Tu ne daignais pas descendre parmi tes enfans, parce qu'au fond de ton âme tu les méprises? Et bientôt, si ta raison ne s'effondre pas, tu te mépriseras toi-même. Ne me tourmente pas plus longtemps! *(Il va s'asseoir sous son blason.)*

PANCRACE. — Oui, d'accord, le monde que nous créons n'a pas encore fini de se constituer! Mais un jour viendra où il prendra conscience de soi et se dira : Je suis! Et il n'y aura plus alors d'autre voix sur la terre qui puisse dire de son côté : Je suis!

HENRI. — Tes paroles mentent : mais ton visage immobile et pâle ne sait pas feindre l'enthousiasme pour une cause en qui tu ne crois pas!

PANCRACE. — Serviteur d'une pensée unique, chevalier-pédant, poète,

honte à toi ! Toutes les pensées et toutes les formes sont comme de la cire entre mes doigts.

HENRI. — A quoi bon parler avec toi ? Jamais tu ne me comprendras, car chacun de tes pères est enfoui dans la fosse commune, après avoir vécu comme une chose morte ! *(Étendant la main vers les portraits de ses ancêtres.)* Regarde ces figures ! L'amour de la patrie, du foyer, de la famille, cette pensée qui est ta grande ennemie, se voit inscrite sur les rides de leurs fronts ! Et ce qui était en eux, et a passé, cela revit en moi aujourd'hui ! Gloire à nos pères !

PANCRACE. — Oui, gloire à tes pères sur la terre et dans les cieux ! En effet, leurs portraits méritent d'être considérés ! Celui-ci, ce staroste, s'amusait à fusiller des femmes, et à brûler des Juifs ! Cet autre, le chancelier, avec des sceaux à la main, falsifiait des actes, achetait des juges, et c'est de lui que te viennent tes plus beaux domaines ! Cet autre, ce noirand aux yeux enflammés, il volait leurs femmes à ses meilleurs amis ! Celui-là, avec son collier d'or, doit évidemment avoir servi l'étranger ! Cette jeune femme pâle, aux boucles noires, lit la lettre d'un amant, et sourit, car déjà la nuit est proche. Cette autre, avec un petit chien sur ses genoux, servait de maîtresse aux rois ! Oui, en vérité, voilà une généalogie bien fournie ! Mais le jour du jugement va luire, et, en ce jour-là, je vous promets que l'on n'oubliera aucun de vous, avec tous vos exploits et toute votre gloire !

HENRI. — Tes paroles se brisent contre leur gloire, comme autrefois les flèches des païens contre leurs saints boucliers ! Mon hôte, tu peux t'éloigne librement.

PANCRACE. — Au revoir sur les remparts de l'abbaye ! Et lorsque vous n'aurez plus de poudre ni de balles...

HENRI. — Alors nous nous rapprocherons à la longueur de nos sabres ! Au revoir.

Mais c'est d'un bout à l'autre du drame que les deux principes opposés de la poésie et de la prose, de l'idéal et du réel, s'affrontent ainsi sans arrêt et tâchent à conquérir notre sympathie, jusqu'au moment où le chef des destructeurs, Pancrace, triomphant sur les ruines d'une antique abbaye, — qui seule désormais constituait le refuge des représentans du monde d'autrefois, — succombe à son tour sous les coups mystérieux d'un Pouvoir supérieur au sien, et laisse à la troupe discordante de ses compagnons la tâche de transformer en un monde nouveau l'inconciliable chaos de leurs appétits et de leurs rancunes.

Je m'aperçois que ces citations m'ont pris bien des pages, et qu'il ne me sera plus possible de rappeler ici au lecteur français avec autant de détails que j'aurais voulu, la touchante tragédie qu'a été aussi la carrière poétique et toute la destinée terrestre de Sigismond Krasinski. Fils de l'un de ces généraux polonais de la Grande Armée

dont on connaît les merveilleuses vertus de bravoure intrépide et d'aveugle dévouement à Napoléon, l'auteur de la *Comédie non divine* a eu le malheur d'être trop aimé par ce père que la ruine de Napoléon avait réduit à l'inaction, et qui, depuis lors, avait vécu dans une terreur maladive de mécontenter son nouveau maître, l'empereur de Russie. Sigismond était son fils unique ; et le général Krasinski l'adorait : comment le jeune poète, dans ces conditions, aurait-il eu le courage de désobéir à un père qui n'avait au monde de pensée que pour lui ? Si bien que déjà en 1829, à dix-sept ans, l'étudiant avait dû se priver d'assister aux obsèques d'un patriote populaire ; sur quoi, ses condisciples, au retour de la cérémonie, lui avaient fait subir la honte d'une sorte de dégradation publique, en lui arrachant les insignes scolaires de son uniforme. Sigismond avait dû abandonner l'Université et s'enfuir à l'étranger, où l'avait bientôt surpris la nouvelle d'une prochaine Révolution polonaise. De toute son âme, il aurait désiré pouvoir accourir là-bas, prendre sa part de cette Révolution qu'il avait toujours appelée de ses vœux. Une fois de plus, son père lui interdit de bouger, sous peine de le renier et de mourir de chagrin. Ce fut encore son père qui, plus tard, l'empêcha d'épouser une jeune femme qu'il aimait ; et pareillement c'est ce père qui, toute sa vie, — il n'allait mourir qu'en 1859, quelques jours avant Sigismond, — en obligeant son fils à ne pas se faire enlever l'autorisation de retourner dans son pays, l'a condamné à rester « le poète anonyme de la Pologne. » Jamais, à cause de lui, son fils n'a pu signer aucun de ses poèmes, ni connaître les joies de la renommée.

Et peut-être sera-t-on tenté de sourire à l'idée d'une existence de poète ravagée ainsi par la crainte de désobéir aux caprices d'un père : mais il y a souvent, dans notre destinée humaine, des situations dont l'énoncé risque de paraître ridicule, tandis qu'en réalité elles accablent d'un poids écrasant les faibles épaules qui se trouvent forcées d'avoir à les subir. Des trois grands poètes nationaux de la Pologne, Krasinski a été seul à ne pas connaître les angoisses de la misère ni celles de l'exil : mais, avec tout cela, aucun de ses deux rivaux n'a été aussi profondément, aussi tragiquement malheureux ; et de là vient encore, peut-être, la nuance de respectueuse affection qui se mêle aujourd'hui, dans le cœur de ses compatriotes, à l'hommage unanime de leur admiration pour le noble poète né il y a cent ans.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La convention franco-allemande du 4 novembre dernier reconnaissait par avance l'établissement de notre protectorat sur le Maroc; mais ce protectorat, il restait à lui donner une forme correcte, et c'est ce qu'un traité avec l'Allemagne n'avait pas pu faire: il en fallait un avec le Sultan. Ce traité a été signé à Fez le 30 mars. M. Regnault n'a certainement pas eu beaucoup de peine, ou même il n'en a eu aucune à obtenir la signature de Moulaï-Hafid, qui nous doit le maintien de son trône et probablement la conservation de sa vie. Comment aurait-il pu faire une objection au traité que nous lui présentions? Il l'a probablement signé les yeux fermés. Ce n'est donc pas un grand succès diplomatique que nous venons de remporter, ou plutôt le succès n'est pas dans la signature du traité, mais dans les événemens qui l'ont préparée et rendue facile. Le 30 mars n'en ouvre pas moins une période nouvelle dans l'histoire de la France et du Maroc. Pendant plusieurs années, nous avons en quelque sorte tourné autour du protectorat dont les uns voulaient chez nous et dont les autres ne voulaient pas. Nous étions de ces derniers; nous aurions préféré pour notre influence au Maroc un autre mode d'action où les responsabilités auraient été moindres; mais, les premiers l'ayant emporté, la question est tranchée, et la seule qui se pose aujourd'hui est de savoir si le traité de Fez nous donne, avec des garanties suffisantes, un protectorat effectif.

A cette question tout le monde, ou peu s'en faut, a fait la même réponse affirmative. Le traité du 30 mars a été l'objet d'une approbation presque générale, et il la mérite. Il est court, n'ayant que 8 articles, et il dit tout ce qu'il fallait dire. Les partisans du protectorat, qui se sont si souvent montrés difficiles, pointilleux, difficultueux, se sont cette fois déclarés satisfaits : nous aurions donc mauvaise

grâce à ne pas l'être. Mais on nous permettra de faire remarquer que si le traité franco-marocain du 30 mars est bon, la convention franco-allemande du 4 novembre n'était pas aussi mauvaise qu'on l'a prétendu, car il n'y a rien dans le traité qui n'ait été explicitement ou implicitement dans la convention. Si nous le rappelons, c'est parce qu'ayant approuvé la convention du 4 novembre, nous avons eu à lutter contre les critiques dont on l'assaillait de toutes parts. Elle n'était, disait-on, qu'un trompe-l'œil, un leurre, un piège; elle ne nous assurait pas le protectorat du Maroc. Nous avons cru, au contraire, que la convention du 4 novembre contenait en germe tous les organes d'un protectorat parfaitement viable, et l'approbation qu'on donne aujourd'hui au traité du 30 mars rejaillit sur elle L'œuvre diplomatique n'est pas terminée, certes! Le terrain sur lequel nous avons à opérer est encore encombré de broussailles qu'il faudra éliminer peu à peu; mais nous avons obtenu des autres tout ce qu'ils pouvaient nous donner pour nous faciliter le plein accomplissement de notre tâche: le reste, c'est à nous-mêmes que nous devons le demander.

Le traité du 30 mars reproduit non seulement l'esprit, mais quelquefois les termes de la convention du 4 novembre. Celle-ci, par exemple, subordonnait l'adhésion du gouvernement allemand aux mesures que nous nous proposions de prendre à un « accord » préalable entre nous et le gouvernement chérifien, et le traité de Fez, dans son article 1er, dit que le gouvernement de la République française et S. M. le Sultan « sont d'accord » pour instituer au Maroc un nouveau régime qui n'est autre que le protectorat. La condition posée par le gouvernement allemand se trouve donc remplie. C'est d'ailleurs l'essence même du protectorat d'établir une entente entre le protecteur et le protégé : si l'entente n'était pas nécessaire, ce ne serait plus protectorat, mais domination. Il importe seulement que cette entente soit facile, certaine même, et elle l'est en vertu du traité de Fez, puisque le Sultan admet par avance « les réformes administratives, judiciaires, scolaires, économiques, financières et militaires que le gouvernement français jugera utile d'introduire sur le territoire marocain. » Que faut-il davantage? La convention franco-allemande disait encore, dans son article 2, que le gouvernement impérial ne ferait pas obstacle à ce que la France, « après accord avec le gouvernement marocain, » procédât aux occupations de territoire qu'elle estimerait indispensables. Cet article avait fait naître quelques appréhensions. Eh quoi! demandait-on, faudra-t-il

que chaque mouvement de nos troupes soit précédé d'un « accord » spécial avec le Sultan? N'y a-t-il pas là, pour l'avenir, sinon un obstacle, au moins une gêne susceptible de limiter notre action ou de la ralentir? Le traité du 30 mars dissipe ces craintes par son article 2 : le Sultan, en effet, y admet d'une manière préventive que le gouvernement français procède, « après avoir prévenu le Maghzen, » à toutes les occupations militaires qu'il lui plaira. Sur ce point, l'accord est donc consenti une fois pour toutes et le gouvernement allemand n'a rien à y redire: ses intentions ont été respectées. Nous trouvons ici mention du Maghzen. Déjà l'article 1er avait dit : « Le nouveau régime comportera l'organisation d'un maghzen chérifien réformé. » Quelques personnes, fort au courant des affaires marocaines, en ont conçu de l'inquiétude. Le Maghzen a une très mauvaise réputation et il l'a largement méritée. C'est une espèce de conseil de gouvernement dont les membres, vivant de vexations sur l'habitant et de rapines, n'ont pas médiocrement contribué à rendre odieux le Sultan qui les couvre. Va-t-on conserver ce Maghzen si légitimement déconsidéré? On a beau répondre qu'il sera « réformé : » cette promesse ne rassure pas ceux qui voudraient qu'il fût supprimé. La question est de savoir par quoi on le remplacerait. On ne peut pas tout changer au Maroc du jour au lendemain; une période de transition est inévitable; au surplus, même si le Maghzen continue pendant quelque temps d'être composé des mêmes personnes, ces personnes ne seront plus moralement, sous notre protectorat, ce qu'elles étaient sous le gouvernement du Sultan, qui était pour elles comme une propriété d'exploitation. Il suffit qu'au Maroc le drapeau français soit mis à côté du drapeau chérifien pour que beaucoup de choses y soient changées : à la vérité, elles ne peuvent pas l'être d'un seul coup.

Un protectorat a une double face, dont l'une regarde au dedans et l'autre au dehors: en d'autres termes, le gouvernement protecteur contrôle ou même dirige l'administration intérieure du pays protégé et, de plus, le représente auprès de l'étranger. Cette seconde condition est caractéristique du régime : les articles 5 et 6 du nouveau traité nous donnent à ce sujet toutes les garanties désirables. On y lit que le gouvernement français sera représenté auprès du Sultan par un commissaire résident général, dépositaire de tous les pouvoirs de la République au Maroc, et que ce commissaire sera « le seul intermédiaire du Sultan auprès des représentans étrangers et dans les rapports que ces représentans entretiennent avec le gouvernement marocain. » En d'autres termes, le commissaire résident

général français sera le ministre des Affaires étrangères du Sultan. « Il sera notamment chargé, dit encore le traité, de toutes les questions intéressant les étrangers dans l'Empire chérifien. » Partout ailleurs, cette clause aurait peut-être été inutile, mais au Maroc les étrangers jouissent de tant de privilèges, qui ont donné lieu à tant d'abus, qu'elle était indispensable : il doit être bien établi que toutes les réclamations concernant les étrangers passeront par nos mains et cela peut-être suffira pour que quelques-unes ne puissent plus se produire avec la même facilité. Hors du Maroc aussi, les agens diplomatiques et consulaires de la France représenteront et protégeront les sujets et les intérêts marocains. Il va sans dire enfin que le Sultan s'engage à ne conclure aucun acte international sans notre assentiment préalable : on ne voit d'ailleurs pas comment il pourrait agir autrement, puisqu'il ne peut rien faire que par nous. Cela nous donne incontestablement une grande force, mais ne laisse pas de nous imposer des responsabilités qui pourront être parfois assez lourdes. Le gouvernement marocain d'aujourd'hui représente à merveille ce minimum de gouvernement qui est l'idéal de nos démagogues; il n'y en a pas qui soit plus voisin de l'anarchie : si un étranger est molesté sur un point quelconque d'un territoire où le Sultan n'a aucune autorité et où nous n'en aurons pas nous-mêmes avant quelque temps, qu'arrivera-t-il? Cela dépendra des bonnes dispositions des représentans étrangers à notre égard, et cette question se rattache à celle de savoir, faut-il dire comment? n'est-il pas plus exact en ce moment de dire par qui nous serons nous-mêmes représentés au Maroc?

Le traité du Bardo a eu autrefois la bonne fortune d'être appliqué par M. Paul Cambon, et c'est pourquoi ses insuffisances initiales ont pu être rapidement réparées : par qui sera appliqué le traité de Fez? On n'en sait rien encore, et il convient de laisser au gouvernement une pleine liberté dans un choix dont la responsabilité lui appartiendra tout entière ; mais on ne saurait trop répéter que tant vaudra l'homme, tant vaudra le traité. Il faut ici un homme versé dans les questions africaines, qui soit à la fois un administrateur, un politique, un diplomate, qualités qui peuvent se rencontrer réunies dans une même personne, mais qui s'y trouvent assez rarement : aussi est-il indispensable qu'elles se soient déjà manifestées à l'épreuve, car rien, en matière aussi délicate, ne doit être laissé au hasard ni à l'improvisation. La tâche est d'ailleurs assez grande et assez belle pour tenter les ambitions les plus hautes. Celui, quel qu'il soit, qui aura

réalisé notre protectorat marocain aura attaché son nom à notre histoire politique et coloniale : il aura rendu un de ces services qui ne s'oublient pas.

En attendant la solution des autres difficultés internationales que le traité n'a pas réglées, il en est une qui, dès maintenant, impose à notre diplomatie des négociations dont la lenteur même prouve qu'elles sont délicates. Avons-nous besoin de dire qu'il s'agit de l'Espagne? Nous avons des engagemens directs avec elle et, quand même nous n'en aurions pas, nous devrions tenir compte de la situation particulière que l'Acte d'Algésiras lui a reconnue, comme à nous-mêmes, au Maroc. Au surplus, nous ne sommes pas seulement en présence d'un droit, mais encore d'un fait : au moment où nous avons entamé notre marche sur Fez, l'Espagne s'est elle-même établie à Larache et à El-Ksar, faisant acte de possession sur la zone que nous avions éventuellement abandonnée à son influence. Cette initiative, peu opportune sans doute à l'heure où elle s'est produite, était pourtant légitime : elle devait appeler de notre part des réserves, mais non pas des protestations. Tout cela d'ailleurs appartient déjà à l'histoire ; il n'y a plus aucune utilité à en discourir ; mais il devait y être fait quelque allusion dans notre traité avec le Sultan. L'Espagne à cause de sa zone, l'Angleterre à cause de Tanger ne pouvaient pas y être passées sous silence. Notre protectorat s'étend sur tout le Maroc, soit ; mais certains points du territoire seront soumis à un régime spécial dont il fallait faire mention, sans qu'il fût d'ailleurs possible de le préciser, puisqu'il y avait là matière à une négociation qui était encore pendante. C'est ce qui explique le caractère un peu vague des deux derniers paragraphes de l'article 1^er^ dont voici le texte : « Le gouvernement de la République se concertera avec le gouvernement espagnol au sujet des intérêts que ce gouvernement tient de sa position géographique et de ses possessions territoriales sur la côte marocaine. De même la ville de Tanger gardera le caractère spécial qui lui a été reconnu et qui déterminera son organisation municipale. »

Il y a lieu de croire que les difficultés relatives à Tanger, s'il en existe, s'aplaniront facilement. Tanger est en fait, depuis plusieurs années déjà, une ville internationale, elle restera une ville internationale : son organisation municipale lui assurera ou lui maintiendra ce caractère. C'est une idée acceptée de tout le monde que l'Angleterre ne saurait admettre que Tanger, en face de Gibraltar, appartînt à une

seule nation européenne. Tanger sera une espèce de république où tous les élémens internationaux se tiendront en équilibre de manière qu'aucun d'eux ne l'emporte décidément sur les autres. Tel est le but : l'organisation qui s'y adapte sera trouvée sans grande peine, d'autant plus qu'il y aura peu de chose à changer à l'état actuel. L'opinion, chez nous, n'est nullement préoccupée de la question de Tanger. Il n'en est pas tout à fait de même de la question espagnole : on s'étonne que des négociations entamées depuis si longtemps n'aient pas encore abouti. Elles se poursuivent dans un grand mystère, ce dont nous sommes loin de nous plaindre : nous nous plaindrions plutôt qu'il y ait eu parfois, du côté espagnol, des demi-indiscrétions qui ont jeté quelque trouble dans les esprits et qu'il a fallu s'empresser de rectifier. Mais pourquoi ces négociations n'ont pas encore produit de résultat, c'est ce qu'on a de la peine à comprendre. Il est possible que tout à l'origine, c'est-à-dire au moment où il a été distrait dans sa marche sur Fez par l'occupation espagnole de Larache et d'El-Ksar, le gouvernement français ait montré quelque surprise et même quelque nervosité; mais il n'a jamais entendu méconnaître les engagemens qu'il avait pris envers l'Espagne, et il s'est borné à demander à celle-ci de reconnaître à son tour qu'une situation nouvelle, dont nous avions fait tous les frais, comportait quelques modifications introduites à l'amiable dans nos arrangemens primitifs. Il semble bien que l'Espagne ait reconnu ce principe : dès lors, tout aurait dû, semble-t-il, devenir facile. En réalité, rien ne l'est devenu.

Dans l'ignorance où nous sommes des points où des divergences se sont produites, nous dirons seulement quelles sont, à notre avis, les idées directrices dont nos négociateurs ont à s'inspirer. D'abord l'Espagne restera absolument libre dans sa zone : une seule question doit être réglée en commun, celle du chemin de fer qui est appelé à la traverser. Pour le reste, moins nous aurons d'accointance avec l'Espagne, et mieux cela vaudra. Loin de nous toute pensée de condominium ! Nous aimons beaucoup nos voisins espagnols; nous sommes de même race qu'eux, nous avons quelques-unes de leurs qualités et quelques-uns de leurs défauts; mais cela n'aide pas toujours à s'entendre et, peut-être pour ce motif même, l'accord avec eux sera d'autant plus facile que nos intérêts seront plus nettement séparés. Bénissons le ciel qui, en Europe, a mis entre eux et nous les Pyrénées, bien que cette barrière n'ait pas toujours été suffisante. Malheureusement, il n'y en a pas de semblable au Maroc entre leur zone et la nôtre; il faut donc en créer une moralement, artificiellement, et éta-

blir en règle que les Espagnols feront ce qu'ils voudront, en pleine et complète liberté, dans une zone dont nous nous désintéressons. Sans doute on ne supprimera pas toutes les difficultés que fait naître le voisinage, mais on peut les atténuer beaucoup en pratiquant en toute sincérité le désintéressement dont nous venons de parler. C'est dans ce sens qu'il faut chercher à établir, c'est-à-dire à limiter dans son étendue notre protectorat administratif : évidemment la zone espagnole y échappe pour tout ce qui n'est pas intérêt d'État, essentiel et vital. Reste la question territoriale sur laquelle il est naturel que nous demandions à l'Espagne de nous faire quelques concessions et cela pour deux motifs. Nous en avons déjà indiqué un, c'est qu'en travaillant pour nous, nous avons travaillé pour elle. Si nous n'avions pas fait au Maroc les expéditions que nous y avons faites et dont la dernière est la marche sur Fez, les éventualités prévues par nos arrangemens avec l'Espagne ne se seraient pas produites; elle n'aurait donc pas pu aller elle-même à Larache et à El-Ksar ; en un mot, les avantages qu'elle a réalisés, sans qu'il lui en ait rien coûté, seraient restés hypothétiques et pour le moins ajournés à un avenir indéterminé. De cette situation ne dérive-t-il pas pour nous un droit à une compensation? Mais nous avons un autre motif de demander à l'Espagne de faire avec nous un arrangement nouveau, ou de modifier légèrement l'ancien, et ici c'est une question de bonne foi qui se pose entre nous. Lorsque nous avons fait avec elle l'arrangement qu'elle invoque, nous ignorions plusieurs choses que l'Espagne ignorait aussi et qui se sont depuis précisées à nos yeux comme aux siens. Des lignes géographiques ont été tirées au juger, au petit bonheur, sur des cartes mal faites, à travers des pays mal connus, de sorte que ni l'Espagne ni nous n'avons fait exactement ce que nous voulions faire et que nos zones respectives n'ont pas toujours eu les limites exactes que nous nous étions proposé de leur donner. N'avons-nous pas dit que ces limites auraient beaucoup moins de relief que les Pyrénées ? Nous avons abandonné à l'Espagne des territoires qui ont plus d'intérêt pour nous que pour elle et qu'elle peut nous rétrocéder sans nous faire un grand sacrifice. Si la situation inverse existe aussi, il est naturel que nous en tenions compte, — à la condition cependant de ne pas oublier que c'est nous et nous seuls qui avons dépensé jusqu'ici en abondance des hommes et de l'argent au Maroc, et que notre rôle de demandeur a en conséquence un caractère privilégié.

Ne peut-on pas s'entendre sur ces bases? Il serait surprenant que

nous eussions finalement réussi à nous mettre d'accord avec l'Allemagne et que nous fussions moins heureux avec l'Espagne. En tout cas nous ne pouvions pas attendre davantage pour faire accepter et consacrer notre protectorat par le Sultan et nous ne pouvons pas maintenant attendre davantage pour l'organiser. Nous avons réservé les droits de l'Espagne dont nous devons faire l'objet d'une entente entre elle et nous. Cette entente aura lieu, car elle est nécessaire, mais l'ensemble de notre situation au Maroc ne peut pas y être subordonné, ni rester plus longtemps en suspens.

M. Poincaré a dit un jour que nos négociations avec l'Espagne se poursuivaient de la manière la plus amicale. Nous en sommes convaincu. Ces négociations sont difficiles parce que la matière à régler l'est elle-même, il faut le reconnaître, et parce que les Espagnols sont toujours très fermes et quelquefois un peu subtils dans la défense de leurs droits. Mais ils sont trop intelligens pour ne pas sentir que leurs intérêts au Maroc sont solidaires des nôtres. Quant à nous, nous les avons toujours regardés comme des collaborateurs indispensables. Si notre histoire, en nous créant des intérêts particuliers au Maroc, nous y a donné des droits politiques, la leur leur en a donné aussi, et nous avons toujours entendu les respecter. Notre action commune a été heureuse pour eux et pour nous à Algésiras; elle le sera au Maroc, à la condition d'y rester distincte, bien qu'elle tende au même but. L'opinion française en éprouvera une plus grande satisfaction lorsque notre accord avec l'Espagne, après avoir resserré de vieux liens, en aura créé de nouveaux entre les deux pays.

La grève anglaise est finie, mais on ne peut pas dire qu'elle soit bien finie et que l'avenir, désormais, se présente sous des couleurs riantes. Les grévistes n'ont obtenu qu'une demi-satisfaction, puisqu'ils voulaient non seulement que la loi établît le principe du salaire minimum, mais encore qu'elle en fixât le chiffre. S'ils ont eu gain de cause sur le premier point, ils ne l'ont pas obtenu sur le second. Leur demi-victoire n'en est pas moins, dans l'ordre économique, une révolution que M. Balfour a qualifiée de « colossale, » et dont on ne saurait guère en effet exagérer l'importance. Les optimistes, ceux qui veulent se rassurer à tout prix sur les conséquences du nouveau bill, disent volontiers que ce n'est pas la première fois que le principe du salaire minimum a été introduit dans une loi anglaise et la remarque est juste; mais elle prouve seulement combien le moindre précédent peut devenir dangereux et, au surplus, il n'y a aucune

comparaison à établir entre le fait d'hier qui ne s'appliquait qu'à un petit nombre d'ouvriers travaillant à domicile et celui d'aujourd'hui qui s'applique à plus d'un million d'ouvriers appartenant à la plus grande industrie du pays. Il faut s'attendre à ce que d'autres ouvriers appartenant à d'autres industries, sinon à toutes, demandent bientôt à jouir du même privilège que les mineurs et nous ne voyons pas ce qu'on pourra leur répondre pour repousser leurs prétentions. Quand le bill a été voté, il a fallu le faire accepter par les grévistes : pour cela, les ministres anglais, et non seulement M. Lloyd George, mais M. Asquith lui-même, ont insisté sur son caractère révolutionnaire. Singulière recommandation dans la bouche d'un gouvernement !

Cependant le bill était à peine voté que, en dépit des commentaires complaisans dont les ministres l'entouraient pour le leur faire agréer, les ouvriers mineurs y ont fait une opposition extrêmement vive. Sur plusieurs points du territoire, et notamment dans l'Angleterre proprement dite, leur mécontentement s'est manifesté sous une forme telle qu'on s'est demandé si cette loi, si inquiétante pour l'avenir, aurait du moins le mérite d'être efficace dans le présent, c'est-à-dire d'atteindre le but qu'elle se proposait, la reprise du travail. Les chefs du parti ouvrier et notamment le secrétaire de leur Fédération, sentant le péril croître d'heure en heure, n'ont pas hésité à conseiller aux mineurs de redescendre dans la mine et d'avoir confiance dans les comités de district qui ne manqueraient pas de fixer le salaire minimum au mieux de leurs intérêts ; mais leurs voix n'étaient pas écoutées et on a vu venir le moment où ils ne seraient plus maîtres du mouvement qu'ils avaient eu l'imprudence de déchaîner. Pour sortir d'embarras, ils ont décidé de soumettre aux ouvriers eux-mêmes, par voie de referendum, la question de savoir si la grève continuerait ou si le travail recommencerait. Nous disions, il y a quinze jours, que cette résolution faisait naître une lueur d'espoir : à vrai dire, nous comptions sur mieux encore. Le plus souvent, chez nous, ce sont les meneurs qui veulent la grève ; les ouvriers la subissent bon gré mal gré ; livrés à eux-mêmes, ils la repousseraient presque toujours. Il semblait qu'il dût en être de même en Angleterre et nous exprimions la confiance que, si le vote des ouvriers était libre, la reprise du travail serait votée à une majorité certaine. C'est le contraire qui est arrivé : la majorité a voté la continuation de la grève.

Le referendum ne s'est pas fait en un seul jour, mais en cinq ou six, et, chaque matin, les journaux donnaient les résultats des scrutins,

ils se prononçaient toujours dans le même sens. Il y a eu là pour nous une surprise. Eh quoi! les ouvriers anglais, en dépit de la misère dont ils étaient menacés et des souffrances que leurs familles commençaient déjà à éprouver, votaient pour la prolongation des hostilités! Qu'allait-il arriver? Quelle serait l'attitude des meneurs? Quel parti prendrait la Fédération ouvrière à laquelle la question a été soumise par le comité exécutif? Heureusement, on s'est rappelé que, d'après les statuts de la Fédération, une grève ne devait avoir lieu que si elle avait obtenu l'adhésion des deux tiers des votans: il était très raisonnable, bien que rien n'eût été prévu à ce sujet, de soutenir que la continuation de la grève devait être votée aussi par une majorité des deux tiers. Cette majorité n'ayant pas été atteinte, la grève devait cesser. La Fédération ouvrière s'est prononcée dans ce sens et même, dit-on, à une grande majorité. Fort de cette décision, le comité exécutif en a imposé le respect à tout le monde, en invoquant l'intérêt suprême qu'il y avait à rester unis. C'est, en effet, l'union des ouvriers qui a fait leur puissance : le jour où ils se diviseraient, ils la perdraient, Or, dès le lendemain du vote du bill, la situation n'a plus été intacte; sur plusieurs points du territoire, les ouvriers n'ont pas attendu davantage pour descendre dans la mine; plus de 60 000 se sont empressés de reprendre le travail. On a vu, à la vérité, le contraire se produire dans d'autres régions, par exemple dans le pays de Galles où, bien que la majorité des ouvriers se fût prononcée pour la cessation de la grève, pas un seul d'entre eux n'a repris le travail avant d'en avoir reçu le mot d'ordre. Il y a eu là un bel exemple de discipline, mais il n'a pas été suivi partout, comme nous venons de le voir. Il est d'ailleurs probable que les réserves financières des ouvriers, si elles n'étaient pas taries, étaient déjà considérablement entamées. Combien de millions ont-ils été dépensés? Nous ne saurions le dire au juste; les journaux ont donné des chiffres différens; mais la caisse commençait certainement à s'épuiser et il y avait danger à la vider tout entière; on se serait privé pour l'avenir d'un instrument d'action que la Fédération tenait à conserver efficace et menaçant. Elle entendait que les craintes des propriétaires de mines ne fussent pas tout à fait dissipées et assurément elles ne le sont pas. Les ouvriers restent mécontens et frémissans : c'est ce que voulait la Fédération. La majorité d'entre eux s'étant prononcée pour la grève, ils la reprendront tous quand on voudra. Ainsi préparée, disposée, ordonnée, la situation est excellente pour peser sur les décisions des comités de dis-

tricts qui se sont formés à la hâte et ont commencé de fonctionner.

Quelles seront leurs décisions? Question redoutable que, dans la plupart des cas, le gouvernement sera sans doute appelé à résoudre et c'est à lui une grande hardiesse d'en avoir accepté la responsabilité. On sait, en effet, que ces comités doivent être formés mi-partie de représentans des patrons et mi-partie de représentans des ouvriers. Comme il y a peu d'apparence qu'ils se mettent toujours d'accord, ou même qu'ils y réussissent le plus souvent, un arbitre désintéressé devra les départager et il sera un représentant du gouvernement. Bien mieux : si, quinze jours après la promulgation du bill, un district n'a pas formé de comité mixte, le ministre du Commerce « peut désigner telle personne qu'il jugera apte à agir aux lieu et place du comité » auquel cette tierce personne sera considérée comme « substituée. » Partout, on le voit, le gouvernement supplée par son initiative propre aux insuffisances ou aux défaillances de l'institution. Et les décisions à prendre du jour au lendemain, car les ouvriers marquent de l'impatience, sont d'une importance telle qu'il n'y en a peut-être pas de plus grande en ce moment. Qu'on ne s'y trompe pas, les ouvriers en général et les ouvriers anglais en particulier, à cause de leur sens réaliste et pratique, sont peu sensibles aux questions de principe : ce serait sans doute une erreur de croire qu'ayant obtenu l'introduction dans la loi du principe du salaire minimum, ils en éprouveront une satisfaction si vive que, du moins pour quelque temps, ils n'en demanderont pas davantage. Ce qu'ils veulent vraiment, c'est que les comités enregistrent partout les chiffres fixés par leur Fédération comme devant être ceux du salaire minimum. On peut même se demander si, dans tous les cas, ils s'en contenteront. Leur salaire actuel est, dans beaucoup de districts, supérieur à ce minimum : n'y demanderont-ils pas l'augmentation de ce salaire et ne jugeront-ils pas les comités mixtes bons ou mauvais suivant qu'ils leur procureront ou qu'ils ne leur procureront pas cette augmentation sur laquelle ils comptent? Ils se sont mis en grève pour l'obtenir, ils estiment dès lors y avoir droit. Si on la leur refuse, leur irritation sera profonde et, un peu plus tôt ou un peu plus tard, elle se manifestera par des actes. Si on la leur accorde, qu'adviendra-t-il d'un certain nombre de mines qui, travaillant actuellement sans bénéfices, ne consentiront pas à travailler à perte? Un plus grand nombre n'obtiennent que de petits bénéfices : ces bénéfices ne risquent-ils pas de disparaître, et alors encore qu'arrivera-t-il? D'autres sont riches sans doute, leur capital est largement rémunéré, mais si cette rému-

nération baisse dans une proportion sensible, quelle en sera la conséquence? Inévitablement le prix du charbon augmentera et l'industrie anglaise en souffrira : elle soutiendra moins bien la concurrence que lui fait l'industrie étrangère sur le marché du monde, et il en résultera une crise dont les propriétaires de mines ne seront pas seuls à supporter les conséquences; l'ouvrier en sera atteint à son tour en vertu d'une loi de répercussion plus puissante que toutes celles que votent les parlemens.

Nombreux en Angleterre sont ceux qui s'en rendent compte : cependant, on l'a vu, le bill a été voté par les deux Chambres au pas de course. Est-ce que la Chambre des Lords, est-ce que la Chambre des Communes elle-même se sont fait illusion sur la gravité de la loi? Non certainement; mais l'armée ouvrière, dans tout le royaume, était menaçante, les bras croisés, le regard fixe et impérieux. Voilà pourquoi on a cédé et personne à coup sûr ne pense que ce sera pour la dernière fois. Lord Lansdowne a donc eu raison de dire que la grève noire de 1912 et que l'adoption du bill qui y a mis fin provisoirement marqueraient une époque nouvelle dans l'histoire économique du pays : il aurait même pu ajouter dans son histoire politique et sociale. Et qui pourrait croire que ce qui se passe en Angleterre ne produira pas de contre-coups prochains dans le reste du monde? Tout va vite aujourd'hui : la logique immanente des choses évolue avec une rapidité vertigineuse. Notre époque est sans doute la plus révolutionnaire qui ait jamais existé. Si on s'en aperçoit moins, ou si on le sent plus faiblement qu'on ne l'a fait dans certaines autres, c'est qu'autrefois la révolution rencontrait des résistances et qu'elle les brisait avec un fracas retentissant. Aujourd'hui tout plie doucement devant elle; elle ne rencontre de résistance nulle part. Les ruines qu'elle prépare en sont moins apparentes, moins immédiates, mais elles n'en sont ni moins réelles, ni moins profondes. Le gouvernement anglais sonne le glas funèbre des vieilles institutions et de la vieille société, et les Chambres estiment qu'il faut en prendre son parti. Elles le prennent donc, et l'histoire seule pourra dire un jour si cette résignation a été de leur part un acte de sagesse ou une imprudente abdication.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

SIXIÈME PÉRIODE. — LXXXII[e] ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

HUITIÈME VOLUME

MARS — AVRIL

Livraison du 1[er] Mars.

Pages.

La fresque de Pompéi, conte étrange, première partie, par M. Gilbert AUGUSTIN-THIERRY. 5

Au couchant de la Monarchie. — Les réformes de Necker, par M. le marquis DE SÉGUR, de l'Académie française. 46

Nietzsche et les femmes, par M. Émile FAGUET, de l'Académie française. 81

France et Allemagne. — I. 1870-1898, par M. René PINON. 96

Le Campanile de Venise, par le commandant DAVIN. 130

La Morale et la Religion humanitaires, par M. Alfred FOUILLÉE, de l'Académie des Sciences morales et politiques. 150

L'Inscription maritime, par M. Georges BLANCHON. 182

Essais et notices. — Les commencemens de Rome moderne, a propos d'un livre récent, par M. Louis GILLET. 213

Un salon d'hier, par R. D. 225

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 229

Livraison du 15 Mars.

La fresque de Pompéi, conte étrange, dernière partie, par M. Gilbert AUGUSTIN-THIERRY. 241

Psychologie de la révolution chinoise, par Pierre KHORAT. 295

Heures d'Italie. — Autour des lacs, par M. Gabriel FAURE. 331

Une mission diplomatique en 1799, par M. Ernest DAUDET. 352

Pages.

L'Art romain du XVII^e siècle. — I. Ses caractères généraux et ses architectes, par M. Marcel REYMOND. 388

Une ville industrielle alsacienne. — Mulhouse, par M. Paul ACKER. . . 422

Revue dramatique. — *Le Ménage de Molière*, a la Comédie-Française; — *Le Cœur dispose*, a l'Athénée, par M. René DOUMIC, de l'Académie française. 445

Revues étrangères. — Le Père Escobar et les *Lettres provinciales*, par M. T. DE WYZEWA. 457

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 469

Livraison du 1^er^ Avril.

Stéphanie, première partie, par M. Paul ADAM. 481

Bismarck et la papauté. — La paix (1878-1889). — II. La première loi réparatrice, par M. Georges GOYAU. 529

La Nouvelle couvée (*Lettres à Françoise*), première partie, par M. Marcel PRÉVOST, de l'Academie française. 567

Esquisses contemporaines. — M. Jules Lemaitre. — I. La première incarnation, par M. Victor GIRAUD. 590

Le train de maison depuis sept siècles. — II. Les Domestiques, par M. le vicomte Georges D'AVENEL. 632

France et Allemagne. — II. 1898-1912, par M. René PINON. 656

Le Réalisme des romantiques, par M. Émile FAGUET, de l'Académie française. 694

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 709

Livraison du 15 Avril.

La Guerre de 1870. — I. Wœrth. — (6 aout 1870), par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française 721

Stéphanie, deuxième partie, par M. Paul ADAM. 760

La Nouvelle couvée (*Lettres à Françoise*), deuxième partie, par M. Marcel PRÉVOST, de l'Académie française. 802

Esquisses contemporaines. — M. Jules Lemaitre. — II. La seconde incarnation, par M. Victor GIRAUD 827

Poésies. — Médailles païennes, par M. Léonce DEPONT. 865

Un amuseur oublié : Carmontelle (1717-1806), par M. Augustin THIERRY. 875

Revue littéraire. — Dix années de la vie de George Sand, par M. René DOUMIC, de l'Académie française. 911

Revue musicale. — *La Lépreuse*, a l'Opéra-Comique; — *Saint François d'Assise*, aux concerts Colonne; — *Le Cobzar*, a l'Opéra, par M. Camille BELLAIGUE. 923

Revues étrangères. — A propos du centenaire de Sigismond Krasinski, par M. T. DE WYZEWA. 935

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 51085.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 200 millions de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : 14, rue Bergère. — SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris.

Président du Conseil d'Administration : M. Alexis ROSTAND, C. ✻

Vice-Président, Directeur : M. E. ULLMANN, O. ✻ — *Administrateur-Directeur* : M. P. BOYER, ✻

OPÉRATIONS DU COMPTOIR

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

AGENCES

41 Bureaux de quartier dans Paris, 16 Bureaux de banlieue, 180 Agences en province, 11 Agences dans les colonies et pays de protectorat, 12 Agences à l'étranger.

BONS A ECHEANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées :

De 6 mois à 11 mois. 1 1/2 0/0 | Au delà de 2 ans et
De 1 an à 2 ans ... 2 0/0 | jusqu'à 4 ans... 3 0/0

Les Bons, délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont, par conséquent, négociables.

VILLES D'EAUX
STATIONS ESTIVALES ET HIVERNALES

Le COMPTOIR NATIONAL a des agences dans les principales *villes d'Eaux* : ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra, 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Elysées*, et dans les principales Agences.

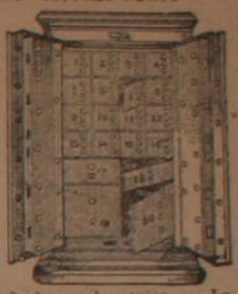

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée, à son gré, par le locataire — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

LETTRES DE CREDIT POUR VOYAGES

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants ; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités. Succursale, 2, place de l'Opéra

Installation spéciale pour voyageurs. Emission et paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bureau de poste. Réception et réexpédition des lettres.

44e Année **LE RENTIER** 44e Année

Journal Financier Politique

FONDÉ EN 1869 ET DIRIGÉ PAR M. ALFRED NEYMARCK

Ancien Président de la Société de Statistique de Paris,
Vice-Président de la Société d'Economie Politique.

LE RENTIER, fondé en 1869, et publié depuis cette époque sous la direction de M. Alfred NEYMARCK, paraît tous les dix jours, les 7, 17 et 27 de chaque mois ; son format ordinaire est de 8 pages, soit 24 colonnes, mais par suite de l'abondance des matières, chacun de ces numéros est de 12 ou 16 pages, soit 36 ou 48 colonnes. Il publie, en outre, quand il y a lieu, des numéros supplémentaires. Dans chacun des numéros se trouvent des articles et des études théoriques et pratiques sur les questions d'actualité, économiques, financières ou industrielles et les affaires d'intérêt général.

LE RENTIER contient les cours des Valeurs cotées au parquet et en banque, les principaux rapports et comptes rendus des assemblées ; il publie les tirages des Valeurs françaises et étrangères. Il est désigné par la Commission Impériale d'Amortissement de l'Empire de Russie pour insérer **les tirages des divers Emprunts russes**, avec l'indication des numéros des titres sortis à des tirages antérieurs et non encore présentés au remboursement.

LE RENTIER ne reçoit ni fonds ni valeurs en dépôts, reports, ou participation, n'exécute aucune opération de bourse, ni au comptant ni à terme, et ne fait aucune émission.

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN

Pour la France, l'Algérie, l'Alsace-Lorraine. . .	**10** *fr.*
Pays faisant partie de l'Union postale	**14** *fr.*
Autres pays.	**16** *fr.*

On s'abonne dans tous les Bureaux de poste,
chez les principaux Libraires de France et de l'Étranger
et à l'Administration du Journal *LE RENTIER*.

33, Rue Saint-Augustin, PARIS (2e arr.).

ERNEST FLAMMARION, Éditeur, 26, rue Racine, PARIS

Nouveautés

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE SCIENTIFIQUE
DIRIGÉE PAR LE Dr GUSTAVE LE BON

ALBERT DAUZAT
Chargé de cours à l'Ecole pratique des Hautes Etudes

LA PHILOSOPHIE DU LANGAGE

Un volume in-18. — Prix . . . . . 3 fr. 50

Cet ouvrage se divise en quatre parties : les caractères généraux du langage, les évolutions du langage, l'histoire des idées ou l'évolution de la science, et l'exposé des principales méthodes, que l'auteur a le premier synthétisées. Sur ce dernier point, M. ALBERT DAUZAT montre notamment quelles règles doivent présider aux recherches étymologiques, et sur quelles bases scientifiques doit être fondé l'enseignement de la grammaire.

L. JOUBIN
Professeur au Muséum d'histoire Naturelle et à l'Institut Océanographique

LA VIE DANS LES OCÉANS

Un volume in-18. — Prix . . . . . 3 fr. 50

Le Professeur JOUBIN, qui a pris part aux croisières du Prince de Monaco, a résumé dans ce livre les grands traits de la vie si curieuse des animaux et des plantes des mers. Il montre d'abord que c'est dans l'océan primitif que la vie est apparue et que les êtres actuels aussi bien terrestres que marins ne sont que les descendants de la flore et de la faune maritime originelles.

ALI-BAB

GASTRONOMIE PRATIQUE

ÉTUDES CULINAIRES

Suivies du Traitement de l'Obésité des Gourmands

2e Édition revue et considérablement augmentée

Un fort volume in-4°. — Prix, broché. . . . . 12 fr.
Un fort volume in-4°. — Prix, relié . . . . . 15 fr.

La deuxième édition de la « Gastronomie pratique » d'ALI-BAB est une œuvre entièrement nouvelle, scientifique, littéraire, humoristique et pratique, c'est le bréviaire des gastronomes, le livre de chevet des gens de goût.

CHARLES CASTELLANI

POUR RESTER JEUNE

Un volume in-18. — Prix . . . . . 3 fr. 50

Ce livre est plutôt réconfortant : c'est un véritable service rendu à l'humanité, et il prouve que l'homme pourrait être heureux dans toutes les conditions sociales ; et en dehors de ce qu'on appelle la fortune ; dans tous les cas il nous apprend à supporter les accidents et tribulations inhérents à toute vie humaine ; laquelle pourrait être et plus longue et plus heureuse, si les hommes savaient s'y prendre.

ENVOI CONTRE MANDAT-POSTE

BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER

EUGÈNE FASQUELLE, Éditeur, 11, rue de Grenelle, PARIS (7e)

DERNIÈRES PUBLICATIONS à ***3 fr. 50*** *le volume in-18 jésus*

HENRI AMIC — **CŒURS INCONNUS**

FERDINAND BAC — **L'AVENTURE ITALIENNE**
LE VOYAGE ROMANTIQUE (2e série)

VICENTE BLASCO IBAÑEZ — **L'INTRUS**
Traduit de l'espagnol par RENÉE LAFONT

FÉLICIEN CHAMPSAUR — **POUPÉE JAPONAISE**
Ouvrage contenant 303 illustrations en couleurs

LUCIE DELARUE-MARDRUS — **LA MONNAIE DE SINGE**

EDMOND DESCHAUMES
UN MONSIEUR VIENT DE TROUVER LE SECRET...

MAURICE DONNAY
de l'Académie Française
THÉATRE (TOME V)
L'Escalade — Paraître — La Vrille

PIERRE GUITET-VAUQUELIN — **LA FORCE DU DOUTE**

HENRY KISTEMAECKERS — **LA FLAMBÉE**
Pièce en trois actes

ADRIENNE DE LAUTREC — **LA RÉVOLTE**
— Poésies —

VICTOR MARGUERITTE — **LES FRONTIÈRES DU CŒUR**

MIRABEAU — **ŒUVRES** *(LES ÉCRITS)*
Avec une introduction et des notes par LOUIS LUMET
(Collection L'ÉLITE DE LA RÉVOLUTION)

Envoi FRANCO contre mandat ou timbres-poste

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, rue Auber, PARIS

RENÉ BOYLESVE

La Jeune Fille bien élevée

Roman

Un volume in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

HENRY RABUSSON

La Justice de l'Amour

Roman

Un volume in-18. — Prix . . . . . 3 fr. 50

EUGÈNE LE ROY

L'Ennemi de la Mort

Roman

Un volume in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

V. BLASCO-IBÀÑEZ

La Horde

Roman traduit de l'Espagnol par G. HÉRELLE

Un volume in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

HUMBERT DE GALLIER

Usages et Mœurs d'Autrefois

LA TABLE

LES VOYAGES — LA CONVERSATION

Un volume in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Souvenirs, par M. Ernest Lavisse, 1 vol. in-16; Calmann Lévy.

Les pages où M. Ernest Lavisse évoque avec tant de naturel dans la simplicité les premières années d'une vie très laborieuse et remplie, où il nous parle, avec la piété la plus fière et la plus touchante, de sa famille, des braves gens de Nouvion-en-Thiérache, des plaisirs modestes et purs de l'intimité dans une maison cordiale et honnête d'une petite ville de Lorraine, sont émouvantes et belles parce qu'elles expriment un caractère avec vérité et qu'elles font revivre tout un passé provincial. Resté jeune par le cœur et l'esprit, il conte avec infiniment de sincérité, de tendresse, de familiarité et de bonhomie, ses impressions d'écolier à Nouvion et au collège de Laon, puis au lycée Charlemagne et à l'Institution Massin, jusqu'en 1862, qui fut l'année de son entrée à l'Ecole Normale. On trouvera grand plaisir à suivre ce récit d'un art si délicat et qui renferme plus d'une juste critique de l'éducation d'autrefois, si formelle, disciplinaire, coercitive et malsaine, à laquelle ressemble encore trop d'ailleurs l'internat d'aujourd'hui.

Vie de Mgr d'Hulst, t. I^er^, par Mgr Alfred Baudrillart, 1 vol. in-8; de Gigord.

Si la vie de Mgr d'Hulst n'a pas été marquée par un grand nombre d'événemens retentissans, son rôle n'en a pas moins été important. Recteur de l'Institut catholique, conférencier de Notre-Dame, député du Finistère, Mgr d'Hulst a été mêlé, vingt années durant, aux plus grandes affaires, à toutes les controverses doctrinales et philosophiques. Sa vie méritait d'être écrite, et Mgr Baudrillart a pensé avec raison qu'un grand ouvrage n'était pas de trop pour caractériser la belle figure et l'action féconde du prêtre, du penseur, de l'orateur, du fondateur, du politique que fut Mgr d'Hulst. Il l'a fait à la fois en disciple et en ami, avec l'impartialité et le talent d'un historien qui a pu connaître toute la vérité et la dire tout entière; et il est bien permis d'ajouter: qu'il est heureux pour la mémoire de son prédécesseur d'avoir rencontré.

Paris occidental, XII^e^-XIX^e^ siècle. Ses rues, — leur passé, — leurs passans. La rue Saint-Honoré, par M. Lucien Hoche; librairie Henri Leclerc.

Ce livre est une contribution à l'histoire du vieux Paris. M. Lucien Hoche, amené un peu par hasard à s'occuper de l'histoire de Chaillot, n'a pas tardé à s'apercevoir que cette histoire ne pouvait pas être séparée de celle de tout le Paris occidental jusqu'à l'Eglise de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, et c'est par là qu'il a commencé son grand travail. Son premier volume est consacré à la rue Saint-Honoré. Matériellement il en comprend trois, les deux seconds étant remplis par des appendices et des monographies spéciales. Ce sont les seuls qui aient été publiés jusqu'à présent. Ils l'ont été sur beau papier, avec un vrai luxe typographique et des reproductions remarquables de plans et de gravures: la plupart de ces dernières sont inédites ou d'une extrême rareté. L'ouvrage participe lui-même à cette rareté, car sur cent trente exemplaires qui ont été tirés et numérotés, cinquante seulement sont mis dans le commerce. Il témoigne de très grandes recherches et d'une érudition très sûre, souvent très neuve.

Études diplomatiques. — La politique de l'équilibre (1907-1911), par M. Gabriel Hanotaux, 1 vol. in-12; Plon.

M. Hanotaux a réuni dans ce volume les études diplomatiques qu'il a publiées « au fur et à mesure, dit-il, que se déroulaient les événemens. » Il explique dans un Avertissement placé en tête du volume, la pensée directrice qui s'en dégage : au fond, il regrette que la France se soit engagée plus qu'il n'était nécessaire dans l'entente cordiale et il estime que, appuyée sur l'alliance russe, elle aurait mieux fait de conserver une plus grande liberté de mouvement, afin de pratiquer la » politique d'équilibre » qui est dans les traditions de son histoire. Les vues de M. Hanotaux peuvent être contestées; mais, quelque sentiment qu'on ait à ce sujet, il faut lire son livre comme un de ceux qui peuvent le plus aider à se faire une opinion réfléchie sur l'état politique de l'Europe et sur l'attitude qu'il convient à chacun d'y prendre. L'abondance des idées, celle de la documentation, la rigueur de la logique, enfin l'heureux don de tout animer qui sont les caractères du talent de M. Hanotaux s'y manifestent en plein relief.

Autour du Catholicisme social, 5^e^ série, par M. Georges Goyau, 1 v. in-16; Perrin.

M. Georges Goyau n'est pas seulement l'historien précis et vigoureux de *l'Allemagne religieuse;* il est aussi un essayiste original, un observateur curieux et pénétrant de notre temps. Appuyé sur une information abondante et solide, sur des convictions aussi fermes que généreuses et même hospitalières, il examine avec une rare liberté d'esprit les problèmes, les faits, les hommes et les livres qui s'imposent successivement à son attention. La *Jeanne d'Arc* de M. Hanotaux, *Lamennais, Montalembert* et *Falloux, Moehler, l'Evangélisation de Paris, le Recrutement du clergé, l'Individu dans le Catholicisme :* tels sont les principaux sujets que M. Goyau aborde ici et sur lesquels il n'est personne qui n'ait profit à recueillir son avis motivé. Ceux-là mêmes qui repousseraient ses conclusions devront rendre hommage à la loyauté courtoise, à la force persuasive de sa dialectique, et lui sauront gré de les avoir instruits et de les avoir fait penser.

Marie-Louise intime, par M. Édouard Gachot, 2 vol. in-8; Jules Tallandier.

Comme tous les ouvrages de M. Edouard Gachot, ces deux volumes ont été entièrement écrits d'après des documens authentiques : pièces d'archives de famille et correspondances inédites du plus haut intérêt, notamment 243 lettres de Marie-Louise faisant partie de la collection formée par la maréchale Lannes et remises à l'historien par M. le duc de Montebello. On y trouvera la franchise des confidences. Marie-Louise s'y accuse comme un caractère faible, un esprit sans portée. Elle n'aima jamais Napoléon, mais elle aima son fils à sa manière, « qui n'était pas française. » Dès 1814, elle fut une proie facile à ceux qui surent flatter ses manies romanesques. La duchesse de Montebello, qui, elle, avait la beauté et l'esprit, fut longtemps son Egérie. Mais elle-même fut impuissante à faire prédominer sur le tempérament le caractère. L'illustration abondante et précieuse, tirée en partie du cabinet d'estampes du prince d'Essling, ajoute encore à la valeur du texte.

La REVUE DES DEUX MONDES paraît le 1er et le 15 de chaque mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS, SEINE, SEINE-ET-OISE	Un an, 50 fr.	Six mois, 26 fr.	Trois mois, 14 fr.
DÉPARTEMENTS et COLONIES FRANÇAISES.	— 56 fr.	— 29 fr.	— 15 fr.
ÉTRANGER	— 62 fr.	— 32 fr.	— 17 fr.

On s'abonne en France, sans frais, dans tous les bureaux de poste

Prix du Numéro : 3 francs. — Étranger : 3 fr. 50

FRANCE

AGEN..... Boucheron, Ferran.
AIX..... A. Dragon.
ALGER..... Jourdan.
AMIENS..... Redonnet, Rumigny.
ANGERS..... Germain et Grassin.
ANNECY..... E. Gay, Gardet.
ARRAS..... Ségaud-Lanchl.
AUXERRE.... Lanier.
AVIGNON..... Vve Dailhe.
BAR-LE-DUC.. Collot.
BASTIA..... Ollo.
BORDEAUX... Havas, Féret.
BOURGES..... A. Auxenfans.
BREST..... Fred. Robert.
CAEN..... L. Jouan.
CAHORS..... Girma.
CAMBRAI..... Dayez.
CARCASSONNE.. Lajoux frères.
CHALONS-S-MARNE. A. Denis.
CHAMBERY.. Dardel et Cie.
CHARLEVILLE.. Émile Ruben.
CHARTRES.... Saint-Pierre.
CHERBOURG.. A. Marguerie.
COUTANCES... Ladroue.
DIJON..... Groffier, Venot.
DOUAI..... Lauverjat.
ÉPINAL..... Frorreisen.
GRENOBLE.... De Vallée et Cie.
LA ROCHELLE. A. Foucher.
LE HAVRE.... Dombre. / Flammarion et Vaillant.
LE MANS..... Saint-Denis.
LILLE..... Tallandier.
LIMOGES..... Palisson.
LYON..... Cumin et Masson. / Georg, Phily. / Flammarion et Vaillant.
MARSEILLE... Blancard, Ruat. / Carbonell. / Flammarion et Vaillant.
MONTPELLIER.. Coulet, Brun, Poujol.
NANCY..... Barbé.
NANTES..... Veloppé, Vier.
NICE..... Jougla, Galignani.
NIMES..... Lavagne-Peyrot.
NIORT..... Clouzot.
ORLÉANS..... Marron.
PAU..... Lafon.
POITIERS..... Marché et Lévrier.
REIMS..... Michaud. / Matot-Braine.
RENNES..... Plihon et Hommay.
ROUEN..... A. Lestringant.
St-ETIENNE... Chevalier.
St-QUENTIN... Dupré, Fontaine.
SEDAN..... E. Jourdan.
TOULON..... Rumèbe.
TOULOUSE.... Dlles A. et N. Brun.
TOURS..... Boisselier, Péricat. / Verneaux.
TROYES..... Gris.
VALENCE..... Dureau.
VALENCIENNES. Lemaître, Giard.
VERSAILLES.. Bernard.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE

BERLIN..... Direction des Postes. / Asher, Brockhaus. / Le Soudier, Schefer.
LEIPZIG..... Brockhaus, Max Rühe. / A. Twietmeyer. / Le Soudier, Pehrsson.
MAYENCE..... Saarbach.

ALSACE-LORRAINE

STRASBOURG. Ammel. / Treuttel et Würtz.
MULHOUSE... Stuckelberger. / Lib. Petry.

ANGLETERRE

LONDRES..... Hachette, Rolandi. / Dülau, Nutt, Siegle. / Baillière & Tindall. / Williams & Norgate. / Dawson & Sons.

AUTRICHE-HONGRIE

VIENNE..... Brockhaus, Gerold. / Frick, Le Soudier. / Braumüller et fils. / Goldschmiedt.
TRIESTE..... J. Dase, Hirschfeld.
BUDAPEST.... Révai, A. Lappert. / Singer et Wolfner. / Le Soudier, Brockhaus.

BELGIQUE

BRUXELLES.. Ramlot, Lebègue. / Dewit. / Soc. Belge de Librairie
LIÉGE..... J. Bellens.
ANVERS..... Forst.
MONS..... Dacquin, Magerman.

DANEMARK

COPENHAGUE. Fred. Host.

ÉGYPTE

ALEXANDRIE. Schuler, Meignan.
LE CAIRE..... Barbier, Diemer.

ESPAGNE

MADRID..... L. Dossat, F. Fé.
BARCELONE.. Verdaguer. / Richardin.

GRÈCE

ATHÈNES..... Eleftheroudakis.

HOLLANDE

LA HAYE..... Belinfante frères.
AMSTERDAM.. Belinfante, Frikkma. / Nilsson et Lamm.
ROTTERDAM.. Kramers.

ITALIE

ROME..... Bocca, Modes Menori. / Loescher, Trèves.
MILAN..... Bocca, Hoepli. / Treves, Nilsson.
FLORENCE.... Vieusseux, Seeber.
GÊNES..... Beuf.
NAPLES..... Pfass, Marghieri.
TURIN..... Bocca, Brero. / Casanova, Renzo Streglio.
VENISE..... Münster.

PORTUGAL

LISBONNE..... Rodrigues.

ROUMANIE

BUCAREST.... Socec & Cie.

RUSSIE

St-PÉTERSBOURG Zinserling, Wolff. / C. Ricker, Viollet.
MOSCOU..... Gautier, R. Viollet. / M. O. Wolff.
VARSOVIE.... Gebethner et Wolff. / Wende, Viollet. / Orgelbrand.
ODESSA..... G. Rousseau.
BATOUM..... Nikoladzé.
RIGA..... Kymmel.

SUÈDE ET NORVÈGE

STOCKHOLM.. C. Fritze.
CHRISTIANIA. W. Cappelen.

SUISSE

GENÈVE..... Philippe Dürr. / Alioth.
BERNE..... Francke et Cie.
LAUSANNE.... Th. Sack.
BALE..... Georg et Cie.
VEVEY..... E. Schlesinger.

TURQUIE

CONSTANTINOPLE. Heydrich.
SALONIQUE... Nilsson.
SMYRNE..... Abajoli.

PAYS D'OUTRE-MER

NEW-YORK.. W. Jenkins, Sampers. / Brentano, Stechert & Cie / The International news Cie.
SAN-FRANCISCO. Tauzy et Levi. / The San-Francisco news Cie.
Nlle-ORLÉANS. The New-Orleans news Cie.
BOSTON..... The New-England news Cie. / Schoenhof.
SAINT-LOUIS. The St-Louis news Cie.
MONTRÉAL... C. A. Millette.
TORONTO..... The Toronto news Cie.
MEXICO..... C. Bouret, M. Guillot.
RIO-DE-JANEIRO. Garnier. / H. Lombaerts et Cie.
SAO-PAULO... A.-L. Garraux.
SANTIAGO..... Servat, Miranda. / C. Kirsinger y Cie.
VALPARAISO. Niemeyer, Tornero.
BUENOS-AYRES. C. M. Joly y Cie. / Etcheparreborda.
MONTEVIDEO. Fermepin, Ybarra. / A. Barreiro y Ramos.
CARACAS..... Planchart y Velutin.
MELBOURNE.. W. Robertson.
BOGOTA..... Kirkpatrick. / Calderon.
SAIGON..... A. Nicolier.
PORT-AU-PRINCE. A. Guyot.
BATAVIA..... G. Kolff et Cie.

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères.